6
32 a
3

6
33 E
19

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

6-32 a 19

34.3 Ho

32 D 29

31 B 24

Madama
Martinozzi

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

Boulanger fecit

L'or des Lys immortels qui brille en Ta Couronne
N'est pas ce que Ton sort eut de plus esclatant
C'est que la Grace en Ta personne
Fit d'vn Prince pecheur vn Prince penitent

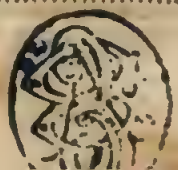

TRAITE'
DE LA
COMEDIE
ET DES
SPECTACLES,
SELON LA TRADITION
DE L'EGLISE,

Tirée des Conciles & des Saints Peres.

Par Mr Le Prince de Conti

Bibl. Coll. Soc. Secr. Nom. Jesu

BIBLIOTECA NAZ ROMA V. EMANUELE

A PARIS,
Chez LOVYS BILLAINE, au second Pilier de la Grand' Salle du Palais.

M. DC. LXVII.
Avec Privilege, & Approbation.

Il Principe di Conti sul principio s'ispadò [illegible]
fece studio teologi. fu suo M.e il P. de Scarga Gesuita. Il Re
Lod. XIV sempre gl'essibì da s. voglia fare nelle sue visite di
sorte, che si fece fare Dottor di Sorbona. ma poi seguì il Collegio
à prega molte raddoni al tal tempo. s'oppose nè si all.
opera almeno espresse volere fare ne Dottori.
finalmente si decise ad altro atto assai regolato e
secreto. senza grande libro. come si usa da Laureati.
Senza sarebbe qualche Lettera del P.
de Scarga circa la suddetta med.

PRIVILEGE du Roy.

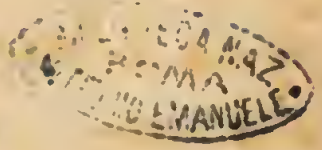

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlements, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hoſtel, Baillifs, Seneſchaux, Prevoſt de Paris, ou leurs Lieutenans : Salut ; Noſtre bien amé PIERRE PROMÉ' Marchand Libraire à Paris, nous a fait remonſtrer qu'il luy a eſté mis és mains un Livre intitulé *Le Traité de la Comedie & des Spectacles, &c.* qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public ; mais il craint qu'en ayant fait la dépenſe, d'autres le vouluſſent imprimer à ſon prejudice ; s'il ne luy eſtoit par nous pourveu de nos Lettres de permiſſion & Privilege ſpecial, qu'il nous a tres-humblement fait ſupplier luy octroyer. A CES CAVSES, voulans favorablement traiter l'Expoſant, Nous luy avons permis & accordé par ces preſentes d'imprimer ledit Livre intitulé *Traité de la Comedie & des Spectacles, &c* en tel volume, marge, caracteres & autant de fois que bon luy ſemble-

ra, pendant le temps de sept années consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer, iceluy vendre & distribuer par tout nostre Royaume. Faisons deffenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & distribuer ledit Livre, sous quelque pretexte que ce soit, mesme d'impression étrangere & autrement, sans le consentement dudit Exposant, ou de ses ayans cause, sur peine deconfiscation des Exemplaires contrefaits, deux mil livres d'amande applicable moitié à l'Hospital General, & l'autre moitié à l'Exposant, & de tous despens, dommages & interests: à la charge d'en mettre deux Exemplaires en nostre Bibliotheque publique, un autre en celle de nostre Cabinet des Livres de nostre Chasteau du Louvre, & un en celle de nostre tres-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Seguier, à peine de nullité des presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire joüir l'Exposant & ses ayans cause, plainement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschement au contraire. Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre l'Extraict des presentes. Elles soient tenuës pour deuëment signifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires, foy soit adjoustée comme à l'o-

riginal. Mandons au premier noſtre Huiſſier ou Sergent faire pour l'execution des preſentes toutes ſignifications, deffenſes, ſaiſies & autres actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion : Car tel eſt noſtre plaiſir. DONNE' à Paris le 6. jour de Novembre, l'an de grace 1666. & de noſtre Regne le vingt-quatriéme. Signé. Parle Roy en ſon Conſeil, BERTHAVT.

Ledit Promé a fait part du preſent Privilege à Louys Billaine, ſuivant l'accord fait entr'eux.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires, ſuivant l'Arreſt du Parlement de Paris, en datte du 8. Avril 1653. Fait à Paris ce 23. Novembre 1666. Signé S. PIGET, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le 18. Decembre 1666.

APPROBATION des Docteurs.

NOVS soubsignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris, certifions avoir leu un *Traité de la Comedie & des Spectacles, &c.* lequel nous avons trouvé tres-Chrestien & tres-pieux. Fait le 17. jour de Decembre 1666.

DV FRESNE DE MINCE'.

L. MARAIS.

TRAITE'

TRAITE'
DE LA
COMEDIE
ET DES
SPECTACLES.

LA critique ordinaire de la Comedie fonde ſes jugemens ſur l'application qu'elle fait des regles de la Poëtique aux ouvrages particuliers dont elle pretend découvrir les deffauts, ou les beautés. Elle conſidere le choix

du ſujet, ſoit qu'il ſoit Hiſtorique, fabuleux, ou meſlé. Elle en regarde le commencement la ſuite & le dénoüement, ſi les paſſions y ſont traitées avec délicateſſe, ou avec force & vehemence ſelon leur nature, ou ſelon leur degré, ſi les caracteres, & les mœurs des nations, des âges, des conditions, des ſexes, & des perſonnes y ſont gardés: ſi l'action, le temps, & le lieu ſont conformes aux regles que les Poëtes ſe ſont preſcriptes pour faire que l'eſprit de l'Auditeur n'eſtant point partagé ſoit plus ſuſceptible du plaiſir, ou de l'inſtruction qu'on pretend luy donner: ſi la verſification en eſt belle & pure, & ſi les vers aydent par leur tour, par leur juſteſſe, par

leur ſon, par leur gravité, par leur douceur, par leur richeſſe & leur magnificence, par leur agréement, par leur langueur, ou par leur viteſſe à la fidelité de la peinture que les penſées qu'ils expriment, doivent faire dans les eſprits, ou à l'émotion du cœur qui doit eſtre excité par les ſentimens qu'ils repreſentent. Selon que ces choſes ſe trouvent, ou manquent dans la compoſition d'un Poëme Dramatique, il eſt receu avec applaudiſſement, ou avec mépris.

La critique que j'entrepréds aujourd'huy n'eſt pas de cette nature, elle laiſſe à la Poëtique toute ſa juriſdiction, mais auſſi elle luy eſt beaucoup ſuperieure, elle a droit de corriger ce qui eſt meſ-

me ſelon les loix les plus eſtroittes, & les plus ſeveres de cet art. Comme c'eſt la Religion de IESUS-CHRIST qui la guide, elle ſuit des regles infaillibles, & pourveu qu'elle les applique avec juſteſſe & avec fidelité, elle ne ſe trompe point dans ſes jugemens.

Ie n'écris pas icy pour ceux qui ne croyant point à la Religion Chreſtienne, encore qu'ils la profeſſent exterieurement, ne doivent eſtre regardés que comme des Payens baptiſez qui deſavoüent par leur irreligion, & par leur impieté, l'offre que leurs parens ont fait d'eux à l'Egliſe, & retractent les promeſſes les plus ſolemnelles de leur bapteſme. L'abyſme de leur aveugle-

ment, & de leur misere leur fait rejetter avec mépris les verités les plus certaines du Christianisme, & comme elles sont les principes & les fondemens de ce discours, ils sont assés mal-heureux pour n'en tirer aucun fruict. Elle n'est donc que pour ces Chrestiens qui partagent en quelque façon l'Evangile, en reconnoissant ses mysteres, parce qu'ils n'en sont pas incommodés; & ne reconnoissant pas ses maximes (au moins dans la pratique) parce qu'elles condamnent leur vie, & leur libertinage; comme ils veullent s'abandonner aux desirs de leur cœur, ils corrompent les plus solides verités, ils cherchent à trouver innocent ce qu'ils ne veullent pas cesser de

faire, ils obſcurciſſent leurs eſprits par des tenebres volontaires, pour ſuivre ſans remords la couſtume qu'ils ne veullent pas ſurmonter : & la peur qu'ils ont de découvrir des veritès qui les empeſcheroient de pecher en repos, fait qu'ils demeurent dans des erreurs communes, ſans vouloir examiner ſi ce ſont en effet des erreurs. Ils y ſont meſme fortifiés, parce qu'ils les voyent authoriſées par l'exemple, ou par l'approbation de beaucoup de perſonnes qui ont une pieté feinte, ou peu éclairée; &qui accommodent les maximes de l'Evangile au relâchement de leurs mœurs, au lieu qu'ils devroient former leurs mœurs ſur les verités de l'Evangile.

Comme ces perſonnes ne ſçauroient nier les principes de noſtre Religion, c'eſt à elles que j'adreſſe particulierement cét ouvrage ; j'eſpere leur prouver que la Comedie en l'eſtat qu'elle eſt aujourd'huy n'eſt pas un divertiſſement innocent comme ils ſe l'imaginent, & qu'un Chreſtien eſt obligé de la regarder comme un mal. Pourveu qu'on veüille eſtre de bonne foy, on en ſera facilement perſuadé, ſi on veut examiner la nature de la Comedie, ſon origine, ſes circonſtances, & ſes effets, & ſi on veut s'inſtruire de la tradition univerſelle de l'Egliſe ſur ce ſujet par les ſentimens des Peres qui en ont parlé, & par ceux de l'Egliſe aſſemblée dans un tres-grand nombre de

Conciles. Il me ſemble que voila la meilleure maniere & la plus ſeure de trouver la verité, & que cét ordre eſt le plus naturel, & le plus regulier que je puiſſe garder.

Ie ne pretends pas en parlant de la Comedie traiter ſeulement de cette ſorte de Poëme qui a premierement, & plus proprement porté ce nom par l'inſtitution des hommes ; Mais comme ce nom d'une eſpece particuliere eſt devenu en France un nom general qui convient à toutes les pieces de theatre, ſoit qu'elles ſoient effectivement des Comedies, ſoit auſſi que ce ſoient des Tragedies, ou des Tragicomedies; c'eſt ſous ce nom que j'ay pretendu examiner toutes ſortes

de Poëmes Dramatiques, & en general, par ce qu'ils ont de commun, & en particulier, par ce qui fait leurs eſpeces differentes.

L'idée generale qu'on peut former de la Comedie, c'eſt à dire du Poëme Dramatique, n'eſt autre choſe que la repreſentation naïve d'une action, ou pour mieux dire, d'un évenement, dans ſa ſubſtance & dans ſes circonſtances. C'eſt une veritable peinture, les paroles y peignent les penſées; & l'action, les actions & les choſes; & ſi cette definition peut convenir en quelque ſorte à l'Hiſtoire, & à la fable; le Poëme Dramatique a cela de different d'elles, qu'outre qu'elles ne luy ſervent que de matiere; il

nous fait voir les choſes comme preſentes, que l'Hiſtoire & la fable nous raconte comme paſſées, & qui les repreſente d'une maniere vive, animée, & pour ainſi dire, perſonnelle; au lieu que l'hiſtoire & la fable ne nous les font voir que d'une maniere morte, & ſans action. Par l'Hiſtoire nous rappellons les choſes paſſées juſques à nous, & par le Poëme Dramatique, ce ſont pour ainſi dire, les choſes qui nous font remonter juſques à elles. Dans cette idée generale, il n'eſt ny bon ny mauvais; il eſt ſuſceptible de toutes ſortes de ſujets, & de toutes ſortes de circonſtances; & tant qu'il demeure dans cette indetermination, qui n'a d'eſtre que dans l'eſprit des

hommes, & dans les livres de Poëtique, il n'eſt digne ny d'approbation, ny de blâme. Ce n'eſt pas auſſi par cét endroit que je pretends examiner la Comedie: le diſcours que j'ay entrepris appartient à la Moralle, & non pas à la Methaphyſique: je veux parler de la Comedie comme on la joüe, & point du tout cóme on ne la joüe pas. C'eſt pour cela qu'il eſt neceſſaire d'en venir à un plus grand détail; & apres avoir dit ce qui eſt de commun à toutes les Comedies, & qui compoſe comme leur genre, il faut faire voir ce qui eſt de particulier dans chaque eſpece, & diſcourir de ſa nature, & de ſon origine, en y joignant ſes circonſtances, & ſes effets comme je me le ſuis propoſé.

Les eſpeces du Poëme Dramatique ſont, la Tragedie, la Tragicomedie, & la Comedie: cette derniere à encore ſes ſubdiviſions; car ſi elle eſt entre des perſonnes communes, elle retient ſimplement le nom de Comedie; & ſi elle a pour ſujet une avanture de Bergers & de Bergeres, elle s'appelle Paſtoralle: je laiſſe la derivation de leurs noms à ceux qui ont traité de la Poëtique, on la peut voir dans Iules Ceſar Scaliger, ſi on a beſoin d'en eſtre inſtruit. L'idée qui y eſt attachée par l'inſtitution des hommes, eſt ce qui nous en peut faire connoiſtre la nature; car ce qu'on entend par le mot de Comedie, n'eſt autre choſe que la repreſentation d'une avanture agrea-

ble & gaye, entre des perſonnes communes. Ce qu'on entend par le terme de Tragedie, eſt la repreſentation ſerieuſe d'une action funeſte, & conſiderable par l'imitation reelle des mal-heurs de quelques perſonnes de grande qualité, ou de grand merite, & celuy de Tragicomedie ſignifie la repreſentation d'une avanture dans laquelle les principales perſonnes ſont menacées de quelques grãds mal-heurs, qui ſont effacés à la fin par un évenement heureux.

On ignore l'origine de la Tragedie, & on ſçait ſeulement que ça eſté le Poëte Theſpis qui a commencé à la mettre dans un ordre plus regulier, encore que la maniere dont les Acteurs ſe gaſtoient le viſage, pour leur te-

nir lieu de masques, dont on n'avoit pas encore l'invention, nous montre, que le siecle, les Poëtes, & les spectateurs estoient fort grossiers.

Pour la Tragicomedie, elle a esté inconnuë aux Grecs; & c'est aux Romains & à ceux qui les ont suivis, qu'il en faut attribuer & l'invention & le progrés.

A l'égard de la Comedie, Scaliger en rapporte amplement l'origine dans le premier livre de sa Poëtique; & l'on y voit qu'elle a commencé par les débauches des jeunes gens.

Iuventus ergo vacui temporis otio atque licentia noctis abusa, secura imperiorum, vel heri, vel patroni, vel parentum, per pagos (nondum enim, in urbes convenerant)

discurrere: legimus enim apud Livium comessationes, qui mos cum ipso nomine simul ad nos deductus est, unde hi lusus quos vicatim exercerent περὶ τὰ ᾠδὰ, καὶ τὰς κώμας apte Comœdiam dixere.

Les pastorales ont commencé par les amours des Bergers & des Bergeres, ce qui est rapporté dans le mesme Scaliger d'une maniere peu honneste: Il est vray que les Satyres qui y joüent un roolle presque necessaire, ne contribuent pas à les rendre plus modestes; Le Tasse qui est l'Autheur de la Pastorale la plus belle & la plus delicate qui fut jamais, n'a pas crû se pouvoir dispenser d'introduire un satyre dans son Aminte, se faisant en cette occasion une espece de religion de

ſon immodeſtie.

Si l'on veut regarder la ſimple Comedie dans ſon progrés, & dans ſa perfection, ſoit pour ſa matiere, & pour ſes circonſtances, ſoit pour ſes effets; n'eſt-il pas vray qu'elle traite preſque toûjours des ſujets peu honneſtes, ou accompagnés d'intrigues ſcandaleuſes? les expreſſions meſme n'en ſont elles pas ſales, ou du moins immodeſtes? peut-on nier ces verités des plus belles Comedies d'Ariſtophane, & de celles de Plaute, & de Terence.

Les Italiens qui ſont les premiers Comediens du monde, n'en rempliſſent-ils pas leurs pieces? les farces Françoiſes ſont elles pleines d'autres choſes? & meſ-

me

me de nos jours, ne voyons-nous pas ces mémes deffauts dans quelques unes des Comedies les plus nouvelles? Les Eſpagnols n'y ajoûtent-ils pas l'application des choſes ſaintes à des uſages ridicules? & ſi les Comedies qu'on a joüées depuis trente ans en France ſont exemptes de ces vices, ne ſont-elles pas dignes du meſme blâme que nos Tragedies & Tragicomedies? par la maniere d'y traitter nos paſſions?

Quels effets peuvent produire ces expreſſions accompagnées d'une repreſentation reelle; que de corrompre l'imagination, de remplir la memoire, & ſe répandre apres dans l'entendement, dans la volonté, & en ſuite dans les mœurs? Il y aura en cét endroit

beaucoup de perſonnes qui aſſeureront qu'ils n'ont jamais receu aucune impreſſion mauvaiſe par la Comedie; mais je ſouſtiens ou qu'ils ſont en petit nombre, ou qu'ils ne ſont pas de bonne foy, ou que la ſeule raiſon par laquelle la Comedie n'a pas eſté cauſe de la corruption de leurs mœurs, c'eſt parce qu'elle les a trouvé corrompus, & qu'ils ne luy ont rien laiſſé à faire ſur cette matiere.

Il n'y a rien dans la natture de la Tragedie, ny de la Tragicomédie qui puiſſe nous les faire deſaprouver; il paroiſt meſme que le but des premiers Tragiques à eſté bon, & qu'ils ont voulu inſtruire les peüples d'une maniere qui fût capable de les frapper davantage, que la ſimple expoſition des

choſes qu'ils leur vouloient inſinuer, n'auroit peu faire: La Tragedie conſiderée par cét endroit ne paroiſt pas plus mauvaiſe que les paraboles des Hebreux, les hieroglyphes des Egyptiens, & les Emblesmes; les Tragedies meſme des premiers Poëtes ſont toutes morales, & pleines de ſentences; & s'il y en a quelque fois qui ſoient contraires à la verité, il s'en faut prendre à la Morale des Payens, & non pas à la Tragedie, qui rapporte comme vertueux, ce qui paſſoit pour vertueux en ſon temps, quoy qu'il eût le vice general de toutes les vertus payennes. Les anciens voulans donc inſtruire les peuples, & la forme de leur culte n'admettant que des ſacrifices, &

des ceremonies ſans aucune expoſition, ny interpretation de leur religion, qui n'avoit point de dogmes certains: ils les aſſembloient dans les places publiques (car ils n'avoient pas encore l'uſage des theatres, qui ne furent meſme inventés qu'apres qu'on ſe fût ſervy quelque temps de chariots pour faire que les Acteurs fuſſent veus de plus loin) & ils leur inſpiroient par le moyen des ſpectacles, les ſentimens qu'ils pretendoient leur donner, croyant avec raiſon qu'ils étoient plus ſuſceptibles de recevoir une impreſſion forte, par l'expreſſion reelle d'une perſonne conſiderable, que par toutes les inſtructions qu'ils euſſent peu recevoir d'une autre maniere plus ſimple

& moins vive. La pluſpart des Tragedies de Sophocles & d'Euripide ſont de cette nature, & ſi les ſiecles ſuivans n'avoient pas adjouſté plus de corruption dans le choix des ſujets & dans la maniere de les traiter, il ſeroit difficile de blâmer la Comedie dans les Payens, quoy qu'elle fût toûjours tres-blâmable dans les Chreſtiens dont la vocation eſt ſi ſainte & ſi relevée, que les Peres nous témoignent que les ſpectacles profanes leurs ont toûjours eſté interdits : mais outre cela il eſt tres-certain, que c'eſt à tort qu'on pretend juſtifier celles de ce temps par l'exemple des anciennes, rien n'eſtant ſi diſſemblable qu'elles le ſont. L'amour eſt preſentement la paſſion qu'il

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE

y faut traitter le plus à fonds; & quelque belle que soit une piece de Theatre, si l'amour n'y est conduit d'une maniere delicate, tendre & passionnée, elle n'aura d'autres succez que celuy de dégoûter les spectateurs, & de ruiner les Comediens. Les differentes beautés des pieces consistent aujourd'huy aux diverses manieres de traitter l'amour; soit qu'on le fasse servir à quelque autre passion, ou bien qu'on le represente comme la passion qui domine dans le cœur. Il est vray que l'Herodes de Monsieur Heinsius est un Poëme achevé, & qu'il n'y a point d'amour: Mais il est certain aussi que la representation en seroit fort ennuieuse. Car il faut avoüer que la cor-

ruption de l'homme eſt telle depuis le peché, que les choſes qui l'inſtruiſent ne trouvent rien en luy qui favoriſe leur entrée dans ſon cœur. Il les trouve ſeiches & inſipides, au lieu qu'il court pour ainſi dire au devant de celles qui flattent ſes paſſions, & qui favoriſent ſes deſirs: Ce n'eſt donc plus que dans les livres de Poëtique que l'inſtruction eſt la fin du Poëme Dramatique. Cela n'eſt plus veritable, ny dans l'intention du Poëte, ny dans celle du ſpectateur. Le deſir de plaire eſt ce qui conduit le premier, & le ſecond eſt conduit par le plaiſir d'y voir peintes des paſſions ſemblables aux ſiennes: car nôtre amour propre eſt ſi delicat, que nous aimons à voir les portraits de nos paſſions

auſſi bien que ceux de nos perſonnes. Il eſt meſme ſi incomprehenſible, qu'il fait par un étrange renverſemét, que ces portaits deviennent ſouvent nos modeles, & que la Comedie en peignant les paſſions d'autruy, émeut noſtre ame d'une telle maniere qu'elle fait naître les noſtres, qu'elle les nourrit quand elles ſont nées, qu'elle les polit, qu'elle les échauffe, qu'elle leur inſpire de la delicateſſe, qu'elle les réveille quand elles ſont aſſoupies, & qu'elle les r'allume méme quand elles ſont éteintes. Il eſt vray qu'elle ne fait pas ces effets dans toutes ſortes de perſonnes: mais il eſt vray auſſi qu'elle les fait dans un grand nombre, qu'elle les peut faire dans toutes, & qu'elle les doit faire méme plus

ordinairement, ſi on conſidere de bonne foy quel eſt l'empire naturel d'une repreſentation vive, jointe à une expreſſion paſsionnée ſur le temperament des hommes. Il eſt tous les jours émeu par l'eloquence des Orateurs, il le doit étre à plus forte raiſon par la repreſentation des Comediens : ils y âjoûtent meſme tout ce qui les peut aider à ce deſſein, leur declamation, leur port, leurs geſtes & leur ajuſtement. Les femmes ne negligent rien pour y paroiſtre belles : elles y reüſsiſſent quelquefois, & s'il y en a quelqu'une qui ne la ſoit pas, il ne faut pas s'en prendre à la Comedie, rien n'eſt plus contre ſon intention, puiſqu'elle luy fait tenir la place d'une perſonne qui a eſté l'objet d'une paſ-

ſion violente, qu'une Comedienne ſans beauté ne repreſente pas fidellement: mais ce qui eſt de plus deplorable, c'eſt que les Poëtes ſont maiſtres des paſsions qu'ils traittent, mais ils ne le ſont pas de celles qu'ils ont ainſi émeuës; ils ſont aſſeurés de faire finir celles de leur Heros, & de leur Heroine avec le cinquiéme acte, & que les Comediens ne diront que ce qui eſt dans leur roole, parce qu'il n'y a que leur memoire qui s'en meſle. Mais le cœur émeu par cette repreſentation n'a pas les meſmes bornes, il n'agit pas par meſures: dés qu'il ſe trouve attiré par ſon objet, il s'y abandonne ſelon toute l'étenduë de ſon inclination, & ſouvent apres avoir reſolu de ne pouſſer pas les paſsions

plus avant que les Heros de la Comedie, il s'eſt trouvé bien loin de ſon compte, l'eſprit accouſtumé à ſe nourrir de toutes les manieres de traitter la galanterie n'étant plein que d'avantures agreables & ſurprenantes, de vers tendres, delicats & paſsionnés, fait que le cœur devoüé à tous ces ſentimens n'eſt plus capable de retenuë, & quand meſme ces effets, que je n'oſe faire entrevoir ne s'en ſuivroient pas, n'eſt-ce pas un terrible mal que cette idolatrie que commet le cœur humain dans une violente paſsion, n'eſt-ce pas en quelque ſens le plus grand peché qu'on puiſſe commettre? La creature y chaſſe Dieu du cœur de l'homme, pour y dominer à ſa place, y recevoir des ſacrifices & des adora-

tions, y regler ſes mouvemens, ſes conduittes & ſes intereſts, & y faire toutes les fonctions de Souverain qui n'appartiennent qu'à Dieu, qui veut y regner par la charité qui eſt la fin & l'accompliſſement de toute la Loy Chreſtienne. Ne voyez-vous pas l'amour traitté de cette maniere ſi impie dans les plus belles Tragedies & Tragicomedies de noſtre temps? N'eſt-ce pas par ce ſentiment qu'Alcionée mourant par ſa propre main, dit à Lidie:

Vous m'avez commandé de vaincre,
& j'ay vaincu,
Vous m'avez commandé de vivre
& j'ay veſcu:
Auiourd'huy vos rigueurs vous
demandent ma vie,

Mon bras aveuglément l'accorde à
voſtre envie,
Heureux & ſatisfait dans mes ad-
verſitez,
D'avoir iuſqu'au tombeau ſuivy
vos volontez.

Rodrigue ne parle t'il pas de meſme à Chimene, lors qu'il va combattre Dom Sanche.

Maintenant qu'il s'agiſt de mon
ſeul intereſt,
Vous demandez ma mort, j'en acce-
pte l'arreſt,
Voſtre reſſentiment choiſit la main
d'un autre;
Ie ne meritois pas de mourir de la
voſtre,
On ne me verra point en repouſſer
les coups:

Ie dois trop de reſpect à qui combat pour vous,
Et ravy de penſer que c'eſt de vous qu'ils viennent,
Puiſque c'eſt voſtre honneur que ſes armes ſouſtiennent,
Ie vais luy preſenter mon eſtomach ouvert,
Adorant en ſa main la voſtre qui me pert.

En verité peut-on pouſſer la profanation plus avant, & le faire en meſme temps d'une maniere qui plaiſe davantage & qui ſoit plus dangereuſe. Quoy qu'on veüille dire que le theatre ne ſouffre plus rien que de chaſte, & que les paſsions y ſont traittées de la maniere du monde la plus honneſte, je ſouſtiens qu'il n'en

èſt pas moins contraire à la Religion Chreſtienne. Et j'oſe meſme dire que cette apparence d'honneſteté, & le retranchement des choſes immodeſtes le rend beaucoup plus à craindre. Il n'y auroit que les libertins qui peuſſent voir les pieces des-honneſtes: Les femmes de qualité & de vertu en auroient de l'horreur, au lieu que l'eſtat preſent de la Comedie ne faiſant aucune peine à la pudeur attachée à leur ſexe, elles ne ſe deffendent pas d'un poiſon auſsi dangereux & plus caché que l'autre qu'elles avalent ſans le connoiſtre, & qu'elles aiment lors meſme qu'il les tue. Mais pour pouſſer encore davantage cette matiere ſans ſortir pour cela des bornes de la verité, peut-on appel-

ler tout à fait honneſtes des ouvrages, dans leſquels on voit les filles les plus ſeveres écouter les declarations de leurs amans, eſtre bien aiſe d'en étre aimées, recevoir leurs lettres & leurs viſites, & leur donner meſme des rendez-vous ; j'advouë que nonobſtant tout cela elles ſont tout à fait honeſtes, puis qu'il l'a pleu ainſi au Poëte: Mais en verité y a-t'il perſonne de tous ceux qui ſont les plus zelez defenſeurs d'une ſi mauvaiſe cauſe qui voulût que ſa femme, ou ſa fille fuſt honneſte comme Chimene, & comme toutes les plus vertueuſes Princeſſes du theatre : Ie penſe qu'il ſouffriroit aſſez impatiemment dans les unes, ce qu'il reſpecte tant dans les autres, & que dés qu'il verroit cette

ſeverité tant vantée dans un ſujet auquel il prendoit quelque interêſt, il reconnoiſtroit bientoſt ces fauſſes vertus pour ce qu'elles ſont, c'eſt à dire, pour des vices veritables.

Mais avant que de faire voir plus à fonds qu'elle eſt l'oppoſition qui eſt entre la Comedie, & les plus ſolides fondemens de la Morale Chreſtienne, je dois répondre à deux objections que les deffenſeurs de la Comedie font pour l'ordinaire. I'y ſatisfais avec exactitude & avec ordre tout enſemble : Ils diſent, qu'il eſt vray que la Comedie eſt une repreſentation des vertus & des vices, parce qu'il eſt de la fidelité des portraits de repreſenter leurs modeles tels

qu'ils ſont, & que les actions des hommes eſtant meſlées de bien & de mal; il eſt par conſequent du devoir du Poëme Dramatique de les repreſenter en cette maniere : Mais que bien loin qu'il faſſe de mauvais effets, il en a de tous contraires, puiſque le vice y eſt repris, & que la vertu y eſt loüée, & ſouvent meſme recompenſée. Ie ne puis mieux faire voir la foibleſſe de cette objection, qu'en reſpondant avec un ſçavant Prelat de noſtre ſiecle.

Le remede y plaiſt moins que ne fait le poiſon.

Telle eſt la corruption du cœur de l'homme, mais telle eſt auſſi celle du Poëte, qui apres avoir reſpandu ſon venin dans

tout un ouvrage d'une maniere agreable, delicate & conforme à la nature, & au temperament, croit en eſtre quitte pour faire faire quelque diſcours moral par un vieux Roy repreſenté, pour l'ordinaire, par un fort méchant Comedien, dont le roolle eſt deſagreable, dont les vers ſont ſecs & languiſſans, quelque fois meſme mauvais : mais tout du moins negligés, parce que c'eſt dans ces endroits qu'il ſe deſlaſſe des efforts d'eſprit qu'il vient de faire en traittant les paſſions : y a-t'il perſonne qui ne ſonge pluſtoſt à ſe récreer en voyant joüer Cinna, ſur toutes les choſes tendres & paſſionnées qu'il dit à Emilie, & ſur toutes celles qu'elle luy reſpond, que

ſur la Clemence d'Auguſte à laquelle, on penſe peu, & dont aucun des ſpectateurs n'a jamais ſongé à faire l'eloge en ſortant de la Comedie.

La ſeconde choſe qu'ils objectent, eſt qu'il y a des Comedies ſaintes, qui ne laiſſent pas d'eſtre tres-belles, & ſur cela, on ne manque jamais de citer Polieucte, car il ſeroit dificile d'en citer beaucoup d'autres. Mais en verité, y a-t'il rien de plus ſec & de moins agreable que ce qui eſt de ſaint dans cét ouvrage? y a-t'il rien de plus delicat & de plus paſsionné que ce qu'il y a de prophane? y a-t'il perſonne, qui ne ſoit mille fois plus touché de l'affliction de Severe lors qu'il trouve Pauline mariée, que

du martyre de Polieucte ? Il ne faut qu'un peu de bonne foy, pour tomber d'accord de ce que je dis ; auſsi Dieu n'a pas choiſi le theatre pour y faire eſclater la gloire de ſes Martyrs : Il ne l'a pas choiſi pour y faire inſtruire ceux qu'il appelle à la participation de ſon heritage. Mais comme dit le grand Eveſque que je viens de citer:

Pour changer leurs mœurs, & regler leur raiſon
Les Chretiens ont l'Egliſe, & non pas le theatre.

L'amour n'eſt pas le ſeul deffaut de la Comedie, la vengeance & l'ambition n'y ſont pas traittées d'une maniere moins dangereuſe. Comme ces deux paſsions ne paſſent dans l'eſprit de ceux qui ne ſe conduiſent pas

par les regles de l'Evangile, que pour de nobles maladies de l'ame, ſur tout quand on ne ſe ſert pour les contenter que des moyens que le monde trouve honneſtes: Les Poëtes ſe rendant d'abord eſclaves de ces maximes pernicieuſes, en compoſent tout le merite de leurs Heros. Rodrigue n'obtiendroit pas le rang qu'il a dans la Comedie s'il ne l'euſt merité par deux duels, en tuant le Comte, & en deſarmant Dom Sanche: & ſi l'hiſtoire le conſidere davantage par le nom de Cid, & par ſes exploits contre les Mores; La Comedie l'eſtime beaucoup plus par ſa paſſion pour Chimene, & par ſes deux combats particuliers: Le recit meſme de la deffaite des

Mores y eſt fort ennuyeux, & peu neceſſaire à l'ouvrage, eſtant certain qu'il n'y avoit nulle rigueur en ce temps-là contre les duels, & n'y ayant pas d'apparence que la ſeverité du Roy de Caſtille fuſt ſi grande en cette matiére contre la coûtume de ſon ſiecle, qu'il n'en puſt bien pardonner deux par jour, meſme ſans le pretexte d'une victoire auſſi importante que celle-là. La vengeance n'eſt elle pas encore repreſentée dans Cornelie comme un effet de la pieté, & de la fidelité conjugale jointe à la force & à la fermeté Romaine, au troiſiéme Acte de la mort de Pompée, Scene quatrieſme, lors qu'elle dit à Ceſar.

C'eſt là que tu verras ſur la terre
& ſur l'onde
Le débris de Pharſale armer un autre monde:
Et c'eſt là que i'iray pour haſter tes malheurs,
Porter de rang en rang ces cendres & mes pleurs,
Je veux que de ma haine ils reçoivent des regles,
Qu'ils ſuivent au combat, des urnes au lieu d'Aigles;
Et que ce triſte obiet porte à leur ſouvenir
Les ſoins de me vanger, & ceux de te punir.

On ne peut pas dire qu'en cét endroit le Poëte ait voulu donner de l'horreur de la ven-

geance, comme il a voulu en donner de celle de Cleopatre dans Rodogune ; au contraire c'eſt par cette vengeance qu'il pretend rendre Cornelie recommandable, & la relever au deſſus des autres femmes, en luy faiſant un devoir, & une eſpece meſme de pieté, de ſa haine pour Ceſar, qui attire le reſpect, & qui la faſſe paſſer pour une perſonne heroïque. Mais il ne croit pas que ſa vertu ſoit dans un degré aſſez haut, s'il ne fait monter ſa pieté vers Pompée, juſques à l'impieté & au blaſpheme vers les Dieux de l'antiquité, car il la fait parler dans la premiere Scene du cinquiéme Acte, aux cendres de ſon mary, en cette maniere ;

Moy ie iure des Dieux la puiſſance
ſupréme,
Et pour dire encore plus, ie iure
par vous-meſme;
Car vous pouvez bien plus ſur ce
cœur affligé
Que le reſpect des Dieux qui l'ont
mal protegé.

Et ſur la fin de la Scene quatriéme du meſme Acte:

I'iray, n'en doute point, au partir
de ces lieux,
Soûlever contre toy les hommes &
les Dieux:
Ces Dieux qui t'ont flatté, ces Dieux
qui m'ont trompée;
Ces Dieux qui dans Pharſale ont
mal ſervy Pompée,

Qui la foudre à la main l'ont peu
voir égorger :
Ils connoiſtront leur crime, & le
voudront vanger ;
Mon zele à leur refus, aidé de ſa
memoire,
Te ſçaura bien ſans eux arracher la
victoire.

Ce ſeroit une fort meſchante excuſe à cette horrible impieté, de dire que Cornelie eſtoit Payenne, car cela prouve ſeulement qu'elle ſe trompoit, en attribuant la divinité à des choſes qui ne la poſſedoient pas, mais cela n'empeſche pas que, ſupposé qu'elle leur attribuaſt la divinité, elle n'euſt pas des ſentimens effroyablement impies. Cette eſtime pour Cornelie que

le Poëte a voulu donner en cét endroit aux ſpectateurs, apres l'avoir conceuë luy-meſme, vient du fonds de cette meſme corruption qui fait regarder dans le monde comme des enfans mal nés & ſans merite, ceux qui ne vengent pas la mort de leur Pere, ou de leurs parens, en ſorte que le public attache ſouvent leur honneur à l'engagement de ſe battre contre les meurtriers de leurs proches; qu'on les eſleve dans de ſi horribles diſpoſitions, & qu'on meſure leur merite à la correſpondance qu'on trouve en eux, aux ſentimens qu'on pretend leur donner, que ces ſortes de repreſentations favoriſent encore d'une maniere pathetique, &

qui s'insinuë plus facilement que tout ce qu'on pourroit leur dire d'ailleurs.

Pour l'ambition qui est proprement la fille de l'orgüeil, elle est trop honorée dans le monde pour ne l'estre pas dans la Comedie : Il faudroit un volume pour tous les exemples qu'on en pourroit donner presque dans toutes les pieces, comme il en faudroit un autre pour combattre cette passion autant qu'elle merite de l'estre.

Il est donc vray que le but de la Comedie, est d'esmouvoir les passions, comme ceux qui ont escrit de la Poëtique en demeurent d'accord : & au contraire, tout le but de la Religion Chrestienne est de les calmer, de les

abbattre & de les destruire autant qu'on le peut en cette vie. C'est pour cela que l'Escriture nous apprend que la vie de l'homme sur la terre est un combat continuel, parce qu'il n'a pas plustost terrassé un ennemy, que cette deffaitte en fait naistre un autre dans luy-mesme, & qu'ainsi sa victoire n'est pas moins à craindre pour luy, que ses pertes; c'est avec ces armes que la chair fait cette cruelle guerre à l'esprit qui ne peut vivre qu'en mortifiant les passions de la chair: elles appartiennent à cette loy de mort qui s'oppose continuellement à la loy de l'esprit, & c'est pour cela qu'on ne peut estre parfait Chrestien, que ce corps de peché ne soit destruit, que

l'Homme celeſte ne regne, & que le vieil homme ne ſoit crucifié. Voila la Religion Chreſtienne, voila qu'elle doit eſtre l'application de ceux qui la profeſſent, voila la doctrine de l'Apoſtre ſaint Paul, ou pluſtoſt celle du ſaint Eſprit : & comme les exemples ont un grand pouvoir ſur les hommes, dans le meſme temps que la Comedie nous propoſe ſes Heros livrés à leurs paſſions, la Religion nous propoſe Ieſus-Chriſt ſouffrant, pour nous delivrer de nos paſſions. Ceux qui courent apres les premiers, regardent Ieſus-Chriſt crucifié comme une folie, & comme une occaſion de ſcandalle ; mais ceux qu'il appelle à la participation de ſa gloire par le

renoncement à leurs desirs, & à leur cupidité, le regardent comme la force & la sagesse de Dieu. Si donc la Comedie en l'estat qu'elle est presentement, est si opposée aux maximes du Christianisme, n'est-ce pas encore adjouster crime sur crime, que de choisir le saint jour du Dimanche pour la joüer? c'est le jour du Seigneur, il luy appartient tout entier, & si la foiblesse de l'homme ne luy permet pas de le luy donner absolument par une application actuelle, au moins ne doit-on prendre que les divertissemens necessaires; encore faut-il qu'ils ne soient contraires ny à la saintetè du jour, ny à celle à laquelle les Chretiens sont obligez. Mais les Comediens

mediens font ceder toutes ces conſiderations à leur avarice, & les mauvais Chreſtiens à leur plaiſir: Saint Auguſtin aſſeure que celuy qui danſe le Dimanche fait un plus grand peché que celuy qui laboure la terre; Ie ne penſe pas que ſelon cette régle on puiſſe juſtifier celuy qui va à la Comedie, ny celuy qui la jouë: Il déplore comme un grand égarement de ce qu'il pleuroit la mort de Didon, & qu'il ne pleuroit pas celle de ſon ame; & les Chreſtiens dont la vie eſt ſi courte, au lieu d'employer les jours ſaints à racheter leurs pechez par des fruits dignes de penitence, les donnent à des divertiſſemens deffendus; Y a-t'il rien de pareil à cét aveuglement: Si ce diſcours peut ouvrir les yeux à quel-

****

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO E. MANUELE

LA TRADITION DE L'EGLISE SVR LA COMEDIE & les Spectacles.

LA TRADITION DE L'EGLISE SVR LA COMEDIE & les Spectacles.

VITTORIO EMANUELE

LES CONCILES.

AVERTISSEMENT.

ON doit remarquer trois choſes dans la lecture des Canons des Conciles ſur le ſujet de la Comedie.

La premiere eſt la ſeverité de l'Egliſe contre les Comediens, & contre ceux

qui assistoiēt à ces Spectacles, & le grand soin qu'elle prend pour empécher qu'on ne contraigne les Chrestiens à y assister, ou à en estre les acteurs ; ce qui nous doit faire voir qu'elle n'a pas regardé cela comme un crime mediocre.

La seconde est, que les Canons qui sont en general contre les Spectacles, sont aussi contre la Comedie, parce qu'ils comprennent tous les Spectacles, & que la Comedie en estoit un chez les Anciens, & mesme le plus divertissant pour les honestes gens ; & qu'ainsi on ne peut pas dire que ces Canons ne sont faits que contre les autres Spectacles. Car si cela estoit vray, l'Eglise y auroit fait quelque difference, en marquant à ses enfans quels sont les Spectacles qui leur sont permis, & quels sont ceux qui leur sont défendus ; Et ce qui marque encore plus clairement que les Canons qui sont contre les Spectacles en general, comprennent aussi la Comedie, c'est qu'il y a des Canons qui la condamnent en particulier, l'Eglise ayant soin d'expliquer en de certains temps plus expressement les choses qu'elle se conten-

te d'ordonner aux Chreſtiens ſeulement en general en d'autres rencontres.

La troiſieſme choſe qu'il faut remarquer, c'eſt que quoy qu'un Concile d'Afrique tenu l'an 424. ſe ſoit contenté de demander aux Empereurs qu'ils défendiſſent tous les Spectacles à de certains jours plus particulierement deſtinez au culte de Dieu, & aux exercices de pieté, cela ne ſignifie pas qu'il pretendit les approuver, & les permettre les autres jours. La raiſon qui le porte à demander cette deffenſe aux Empereurs, en eſt une preuve manifeſte; car il marque que c'eſt parce que ces Spectacles eſtoient contraires aux commandements de Dieu: Mais comme en ce temps-là il y avoit encore un tres-grand nombre de Payens ſur leſquels l'Egliſe n'avoit point de juriſdiction, & que d'ailleurs l'attachement du Peuple à ces Spectacles eſtoit ſi grand, qu'il avoit eſté preſque impoſſible, meſme aux Empereurs de les abolir. L'Egliſe par une extréme prudence ſe contente de faire trois choſes: La premiere, de demander que par le reſpect qui eſtoit

deû à la veritable Religion, qui eſtoit auſſi dés ce temps-là, la Religion des Empereurs, les Spectacles ceſſaſſent abſolument lors que l'Egliſe eſtoit occupée à honorer Dieu, pendant les grandes ſolemnitez : La ſeconde, de demander que les Chreſtiens ne fuſſent point contraints à eſtre ny les acteurs, ny les ſpectateurs de ces Ieux défendus: Et la derniere, de lancer ſes foudres ſur ceux d'entre ſes enfans qui deſobeïroient à ſes ordres, & à ſa diſcipline ; de ſorte que bien loin de tirer aucune concluſion de ce Concile en faveur de la Comedie, c'eſt des reſolutions de cette celebre Aſſemblée que nous tirons de plus fortes armes pour la détruire.

CANON LXII.

Du Concile d'ELVIRE, tenu l'an 305.

Si des Comediens veulent embraſſer la Foy Chreſtienne, Nous ordonnons qu'ils renoncent auparavant à leur exer-

cice; & qu'en ſuitte ils y ſoient admis, de ſorte qu'ils n'exercent plus leur premier métier. Que s'ils contreviennent à ce Decret, qu'ils ſoient chaſſez & retranchez de l'Egliſe.

CANON LXVII.
Du meſme Concile.

Il faut deffendre aux femmes, & aux filles fidelles, ou cathecumenes, d'eſpouſer des Comediens. Que s'il y en a qui en eſpouſent, qu'elles ſoient excommuniées.

CANON V.
Du premier Concile d'ARLES, tenu l'an 314.

Quant aux Comediens, Nous ordonnons qu'ils ſoient excommuniez tant qu'ils feront ce métier.

CANON II.

Du 3. Concile de CARTHAGE, tenu l'an 397.

Qu'il ſoit défendu à tous Laïques d'aſſiſter aux Spectacles : Car il a toûjours eſté défendu aux Chreſtiens d'aller aux lieux qui ſont ſoüillez par les blaſphémes ; c'eſtàdire, ſelon l'interpretation de Zonare, il a toûjours eſté défendu aux Chreſtiens d'aller aux lieux où l'on ne fait que des actions deſordonnées & honteuſes ; & où par conſequent les Chreſtiens qui y ſont preſens, ſont cauſe que le nom de Dieu eſt blaſphemé par les Infidelles, voyant le mépris que les Chreſtiens font de la temperance & de l'honeſteté.

CANON LXXXVIII.

Du 4. Concile de CARTHAGE, tenu l'an 398.

Celuy qui les iours de Feſte, quitte l'Aſſemblée ſolemnelle de l'Egliſe pour aller aux Spectacles, qu'il ſoit excommunié.

CONCILE D'AFRIQVE, tenu l'an 424.

Canon 28. ou 61. ſelon le Code des Canons de l'Egliſe d'Afrique.

Il faut demander aux tres-pieux Empereurs Theodoſe & Valentinien, qu'ils défendent les Spectacles des Theatres, & des autres Ieux les Dimanches & les autres Feſtes que la Religion Chreſtienne ſolemniſe ; principalement, parce que comme pendant l'Octave de Paſques, le Peuple ſe trouve au Cirque, au lieu d'aller à l'Egliſe, ſi la repreſentation des Spectacles qu'on a accouſtumé de donner au Peuple, ſe rencontre en ces ſaints Iours, on doit remettre ces Ieux à un autre temps.

Il faut encore repreſenter aux tres-pieux Empereurs qu'on ne doit point contraindre les Chreſtiens d'aſſiſter aux Spectacles, ou d'en eſtre les acteurs ; car il ne faut perſecuter perſonne, pour l'obliger de faire des choſes qui

ſont contraires aux Commandemens de Dieu; mais on doit laiſſer chacun dans la liberté qu'il a receuë de Dieu pour en uſer comme il faut; ſur tout on doit conſiderer le danger où ſont ceux qui ſont du corps de ces perſonnes qui ſont chargées du ſoin des Ieux publics, qu'on contraint par la terreur des peines, de ſe trouver aux Spectacles contre les Commandemens de Dieu.

Les Empereurs Theodoſe, & Valentinien, ayant égard aux remonſtrances des Peres de ce Concile, publierent cette Loy, qui eſt rapportée dans le Code de Theodoſe l'année ſuivante 425.

Nous deffendons aux Peuples dans toutes les Villes de noſtre Empire les divertiſſemens des Theatres, & du Cirque le Dimanche, qui eſt le premier jour de la ſemaine, le jour de la Naiſſance de noſtre Sauveur IESVS-CHRIST, le jour de l'Epiphanie, les jours de Paſques, & de la Pentecoſte, tant qu'on porte les habits blancs, qui par leur blancheur, comme par des rayons celeſtes figurent la nouvelle lumiere qu'on reçoit au Bapteſme; Comme auſſi les

jours qu'on celebre, avec grande raiſon la memoire du martyre des Apoſtres, qui ſont les Maiſtres de tous les Chrêtiens; afin que les fideles occupent tout leur cœur & tout leur eſprit au ſervice de Dieu, & que s'il y a encore des perſonnes qui ſuivent l'impieté des Iuifs, ou l'erreur & la folie des Payens, ils reconnoiſſent que le temps des prieres eſt bien differend du temps du divertiſſement, & des plaiſirs, & afin que nul ne s'imagine qu'il eſt obligé d'aſſiſter aux Spectacles, ou de les repreſenter à noſtre honneur, par la veneration & le reſpect qu'il doit à la Majeſté Imperiale, ſans avoir meſme égard au culte qu'on doit à Dieu, de peur de nous offencer en faiſant paroiſtre moins d'affection envers nous, qu'il n'avoit accouſtumé de faire; Nous voulons que tout le monde ſoit perſuadé que le plus grand honneur que nous puiſſions recevoir des hommes, eſt que toute la terre rende à Dieu tout puiſſant la ſoûmiſſion, & le ſervice qui eſt deû à ſa grandeur.

CONCILE D'AFRIQVE, tenu l'an 424.

Canon 30. ou 63. ſelon le Code des Canons de l'Egliſe d'Afrique.

Il faut auſſi ſupplier les Empereurs, que ſi quelqu'un des Acteurs des Ieux publics veut recevoir la grace du Chriſtianiſme, & ſortir de cet eſtat infamie où il eſtoit, que perſonne ne le puiſſe obliger, ny contraindre de reprendre ſon premier métier.

Les Peres de ce Concile demandent l'execution d'une Loy que les Empereurs Valens, Gratien & Valentinien avoient envoyée à Heraſius Proconſul d'Afrique, l'an 381. pour la publier. Si les filles qui ſont de la race infame des Comediens refuſent de monter ſur le Theatre, qu'on les y contraigne; ſi toutefois elles n'ont point encore fait profeſſion de la Foy, & de la Loy de la treſſainte & venerable Religion des Chrêtiens, pour la garder toûjours inviola-

blement ; Nous ordonnons auſſi, que les femmes à qui nous avons accordé par une grace ſpeciale, de ne point exercer cét honteux métier, jouïſſent toute leur vie de cette exemption, ſans qu'on les puiſſe contraindre de rentrer dans la Compagnie de Comediens.

CANON CXXIX.
Du Code des Canons de l'Egliſe d'Afrique.

Que les perſonnes infames, tels que ſont les Comediens, ne ſoient point receus à former des accuſations.

CANON XX.
Du 2. Concile d'Arles, tenu l'an 452.

Quant aux Comediens qui ſont du nombre des Fidelles, Nous ordonnons qu'ils ſoient excommuniez tant qu'ils feront ce métier.

CANON LI.

Du ſixiéme Concile general, tenu l'an 680.

Ce ſaint Concile general condamne ceux qu'on appelle Comediens, & défend entierement leurs Spectacles, comme auſſi les Danſes qui ſe font ſur le Theâtre. Si quelqu'vn par mépris de ce Decret, vient à commettre quelque crime de ceux qui y ſont défendus; ſi c'eſt un Eccleſiaſtique, qu'il ſoit depoſé; & ſi c'eſt un Laïque, qu'il ſoit excommunié.

Surquoy Zonare fait cette reflexion, les regles de la diſcipline Evangelique, bien loin de permettre aux Fidelles de s'abandonner au relaſchement & à la diſſolution, elles les obligent à ſe conduire vertueuſement, & ſans reproche, pour répondre à la ſainteté de la Religion dont ils font profeſſion; c'eſt pourquoy le Decret de ce Canon défend, & interdit tout ce qui relaſche l'eſprit, & diſſipe ſon attention par un divertiſſement inu-

tile qui cauſe le ris diſſolu, & des réjouïſſances immodeſtes.

CANON IX.

Du 3. Concile de CHAALONS, tenu l'an 813.

Les Preſtres doivent s'éloigner de tous les objets qui ne font que charmer les oreilles, & ſurprendre les yeux par des apparences vaines, & pernicieuſes, & ils ne doivent pas ſeulement rejetter & fuïr les Comediens, les Farces & les Ieux deshoneſtes; mais ils doivent encore repreſenter aux Fidelles, l'obligation qu'ils ont de les rejetter & de les fuïr.

REGLEMENT DE SAINT CHARLES BORROME'E,

Tiré du second Synode Diocezain de Milan, tenu l'an 1568.

Dans le Chapitre de la seconde Partie, où il traitte de l'obligation des Prédicateurs à reprendre continuellement les pernicieuses coustumes, qui sont la source des pechez, & à persuader de les abolir.

QVe les Predicateurs reprennent continuellement les plaisirs qui portent au peché, ausquels les personnes qui suivent le déreglement d'une coustume depravée se laissent emporter si facilement; que les Predicateurs s'efforcent de rendre ces choses odieuses; qu'ils representent au peuple combien est grande l'offence & l'injure que Dieu en reçoit; que c'est de là que viennent tant de maux; que c'est ce qui cause les calamitez

mitez & les miſeres publiques, & une infinité de malheurs.

Qu'ils repreſentent ſans ceſſe combien les Spectacles, les Ieux, & les autres divertiſſemens ſemblables, qui ſont des reſtes du Paganiſme ſont contraires à la diſcipline Chreſtienne ; combien ils ſont execrables, & deteſtables ; combien de maux & d'afflictions publiques ils attirent ſur le Peuple chreſtien ; & pour en perſuader leurs auditeurs, ils employeront les raiſons dont ſe ſervent ces grands Perſonnages, Tertulien, Saint Cyprien martyr, Salvien, & Saint Chryſoſtome, ils n'obmetront rien ſur ce ſujet de ce qui peut contribuer à détruire entierement ces déreglemens & ces débauches.

Ils preſcheront ſouvent avec force contre les Danſes, & le Bal, par lequel ſont excitées les paſſions les plus dangereuſes : Enfin ils employeront tous leurs ſoins à repreſenter avec un zele pieux, & avec autant de vehemence, qu'il leur ſera poſſible, combien les Comedies, qui ſont la ſource & la baſe preſque de tous les maux, & de tous les crimes, ſont

oppoſées aux devoirs de la diſcipline Chreſtienne, & combien elles ſont conformes aux déreglemens des Payens; & que comme elles ſont une pure invention de la malice du Demon, le Peuple chreſtien les doit entierement abolir.

CONCILE DE BOVRGES, tenu l'an 1584.

Tit. des Laïques.

CAN. 4.

Ce Concile exhorte tous les Chrétiens de ſe conduire de telle ſorte, que leur vie réponde à la dignité, & à l'honneur du nom de IESVS-CHRIST, & de fuïr autant qu'il leur ſera poſſible, les Danſes, les Ieux publics, les Comedies, les Maſques & les Ieux de hazard.

SENTIMENS DES PERES DE L'EGLISE SVR LA COMEDIE & les Spectacles.

SENTIMENS DES PERES DE L'EGLISE SVR LA COMEDIE & les Spectacles.

AVERTISSEMENT.

LEs passages des Peres qu'on employe dans cet Ouvrage, pour montrer que la Comedie est un divertissement défendu à ceux qui font profession de la Religion chrestienne, sont de trois sortes. Où ils sont contre les Spectacles en general, dans lesquels la Comedie est

compriſe, où ils entrent dans le détail des differentes ſorties de Spectacles, & ils n'y oublient jamais la Comedie, où bien ils ſont particulierement contre la Comedie, ſans parler des autres Spectacles.

Ceux qui défendent les Spectacles en general, condamnent le Theatre auſſi bien que l'Amphitheatre, & le Cirque, parce qu'ils comprennent tous les Spectacles: Ceux qui entrent dans le détail mettent tres-peu de difference entre la vanité du Cirque, les fureurs de l'Amphiteatre, & les deſordres du Theatre, & ceux qui attaquent le Theatre en particulier ſont en ſi grand nombre, ſi exprés & ſi eſtendus, qu'ils ne laiſſent rien à dire ou à penſer ſur ce ſujet, parce qu'ils épuiſent la matiere. Il eſt certain qu'il n'y a rien dans toute la doctrine des mœurs que les Peres ayent traité plus à fond, n'y où ils ſe ſoient mieux précautionnez contre tous les faux raiſonnemens dont on ſe devoit ſervir dans la ſuitte des ſiecles pour juſtifier la Comedie, de ſorte qu'ils n'ont laiſſé aucun moyen à ſes deffenſeurs de donner à ce

qu'ils en ont escrit, des interpretations à leur mode, ny aucun lieu de douter de leurs sentimens, à ceux qui cherchent la verité dans la tradition de l'Eglise, dont ils sont les depositaires.

Personne ne nie, que les desordres de la Comedie, contre lesquels les Peres ont employé leur zele & leur éloquence, ne fussent des desordres veritables: Mais beaucoup de gens pretendent qu'il n'y a rien de si different que la Comedie des siecles passez, qui a esté l'objet de leur colere & de leur indignation, & la Comedie moderne: Que la premiere estoit pleine d'idolatrie, de superstition, & d'impureté; & que la derniere est exempte de tous ces vices, contre lesquels les Peres se sont principalement estendus. Or il faut avoüer de bonne foy, que la Comedie moderne est exẽpte d'idolatrie, & de superstition: mais il faut qu'on convienne aussi qu'elle n'est pas exempte d'impureté; qu'au contraire cette honnesteté apparente, qui avoit esté depuis quelques années le pretexte des approbations mal-fondées qu'on donnoit à la Comedie, commence pre-

ſentement à ceder à une immodeſtie ouverte & ſans ménagement, & qu'il n'y a rien par exemple de plus ſcandaleux que la cinquieſme Scene du ſecond Acte de l'Eſcole des Femmes, qui eſt une des plus nouvelles Comedies.

Il faut qu'on convienne encore, que ſi l'idolatrie & la ſuperſtition en ſont bannies, l'impieté leur a ſuccedé. Y a-t'il vne Eſcole d'atheiſme plus ouverte que le Feſtin de Pierre, où apres avoir fait dire toutes les impietez les plus horribles à un athée, qui a beaucoup d'eſprit, l'Auteur confie la cauſe de Dieu à un valet, à qui il fait dire, pour la ſoûtenir, toutes les impertinences du monde; & il pretend juſtifier à la fin ſa Comedie ſi pleine de blaſphémes, à la faveur d'une fuſée, qu'il fait le Miniſtre ridicule de la vengeance Divine; meſme pour mieux accompagner la forte impreſſion d'horreur qu'un foudroyement ſi fidellement repreſenté doit faire dans les eſprits des ſpectateurs, il fait dire en meſme temps au valet toutes les ſottiſes imaginables ſur cette avanture.

Mais comme ces choſes ſont ſi claires

& ſi évidentes, qu'elles n'ont pas beſoin de preuves ; & que le deſſein de cét Ouvrage a eſté principalement de montrer que la Comedie moderne, revétuë meſme de toute ſon honneſteté pretenduë, eſt un mal, & que les Peres l'ont condamnée par les endroits qui paroiſſent les plus innocens, à ceux qui ne ſçavent pas aſſez quelle eſt la ſainteté de la Morale chreſtienne. Il faut faire voir dans cet Avertiſſement les ſentimens de ces grands hommes ſur ce ſujet, recueillis en peu de paroles, afin que ceux qui liront les Traductions ſuivantes, ayent moins de peine à les remarquer lors qu'ils les trouveront répandus dans leurs Ouvrages.

Tatien défend la Comedie aux Chrêtiens, parce qu'elle eſt pleine de choſes frivoles & inutiles. Tatien.

Tertulien la défend, parce que les Chrêtiens ignorent toutes ſortes de réjoüiſſances. Tertul. apolog. ch. 38.

Que l'Eſcriture ſainte condamne toute ſorte de concupiſcence & de volupté; que l'eſprit de l'homme n'eſt pas aſſez inſenſible pour n'eſtre pas agité de quel- Tertul. des Spect. chap. 14. Chap. 15.

que passion secrette, mesme dans l'vsage le meilleur, & le plus moderé des Spectacles; que quand mesme on assisteroit à la Comedie sans affection & sans plaisir, on ne laisseroit pas d'estre coupable du peché de vanité: que la vanité & l'occupation à des choses inutiles, est un peché: que le monde est l'ouvrage de Dieu; mais que les œuvres du monde sont l'ouvrage du Diable, & que la Comedie doit estre mise au nombre des œuvres du monde; que la Comedie, en elle-mesme, nous éloigne de Dieu & de l'Esprit chrêtien; qu'en l'estat mesme le plus honneste, où on la puisse mettre, c'est une volupté interdite aux Chrêtiens; mais sur tout dans les Chapitres 28. 29. & 30. de son traité contre les Spectacles, il establit merveilleusement quels doivent estre les plaisirs des Chrêtiens, par opposition à ceux dont il pretend leur défendre l'vsage.

Cõtre ceux qui disent qu'ils n'en reçoivent aucune impression, & qu'ils n'y font point de mal.

Chap. 25.

Chap. 27.

Clement d'Alexandrie ne luy est pas plus favorable par les mesmes raisons, & sur tout par le danger dans lequel se mettent les hommes & les femmes qui vont dans ces assemblées pour se regarder, Et

Clem. d'Alex. chap. 11. du pedag.

par l'inutilité & la vanité de ce divertiſſement.

Minutius Felix compare les fureurs de l'Amphiteatre aux paſſions qu'un Comedien émeut, lors qu'il feint d'en eſtre émeu luy-meſme.

Saint Cyprien dit qu'en y repreſentant des parricides on y enſeigne ce qu'on peut faire par l'exemple de ce qu'on a fait ; que les Comediens émeuvent les ſens, qu'ils flattent les paſſions, & qu'ils abattent la plus forte vertu ; que quelque innocente que fuſt la Comedie en elle-meſme, elle ne ſeroit toûjours qu'un déreglement de vanité, qui ne convient pas à ceux qui font profeſſion du Chriſtianiſme.

Saint Cyprien dans l'Epiſtre à Donat.

Chap. 21. des Spect.

Lactance Firmien y condamne le changement d'habits d'un ſexe à un autre : il nous avertit auſſi que le ſens de l'ouïe nous eſt donné pour entendre les enſeignemens de Dieu, & pour ouïr chanter ſes loüanges.

Saint Ambroiſe condamne la Comedie en pluſieurs endroits par ſa ſeule vanité.

Saint Ambroiſe au traité de la ſuite du ſiecle, & ſur le

Saint Iean Chryſoſtome veut qu'on

37. verſet du Pſeaume 118.

ſe conſulte ſoy-meſme, & qu'on remarque la difference de l'eſtat auquel on ſe trouve lors qu'on revient de l'Egliſe, & de celuy auquel on eſt, lors qu'on revient de la Comedie.

S. Auguſt. livre 3. des Conf. Chap. 2.

Saint Auguſtin qui a mieux connu la corruption du cœur de l'homme qu'aucun Pere de l'Egliſe, déplore dans ſes Confeſſions l'amour qu'il avoit avant ſa converſion pour les Comedies, & le plaiſir qu'il ſentoit à y eſtre émeu de douleur; il dit que ce plaiſir vient d'une eſtrange maladie d'eſprit, & qu'on eſt d'autant plus touché de ces avantures Poëtiques, qu'on eſt moins guery de ſes paſſions: Il reconnoiſt devant Dieu, comme un grand mal, le ſentiment qui le portoit lors qu'il voyoit repreſenter des Amans qui eſtoient contraints de ſe ſeparer, à s'affliger avec eux; Ie ferois un volume, & non pas un avertiſſement, ſi je voulois rapporter les ſentimens de tous les Peres des autres ſiecles; on les verra dans les Traductions ſuivantes, & on les trouvera conformes à ceux des premiers ſiecles; ils deſaprouvent tous la Comedie, par tout ces en-

droits qui se trouvent dans celles de ce temps d'une maniere encore plus delicate, & par consequent plus dangereuse que dans les Comedies anciennes.

Si quelqu'un persiste apres cela à préferer son jugement particulier à celuy de l'Eglise, qui a tousiours suivy comme une de ses plus importantes régles le consentement unanime des Peres, & qu'il continuë à approuver un divertissement qu'ils condamnent, il ne faut pas essayer de luy prouver d'avantage une verité si certaine; mais il suffit de luy dire ce que dit Saint Athanase à un Evesque de Corinthe, vos sentimens ne sont point ceux de l'Eglise orthodoxe, & nos ancestres ne les ont point eus.

1. SIECLE.

Dans le Chap. 32. du Livre 8. des Conſtitutions Apoſtoliques.

Que celuy qui eſt attaché aux Spectacles du Theatre, quitte cét attachement, où qu'il ne ſoit point admis à recevoir le Bapteſme.

2. SIECLE.

THEOPHILE PATRIARCHE D'ANTIOCHE, Dans le 3. Livre à AVTOLYQVE, contre les Calomniateurs de la Religion Chreſtienne.

Il nous eſt défendu d'eſtre ſpectateurs des duels, de peur que nous ne devenions complices des meurtres qui s'y font: Nous n'oſons pas aſſiſter aux autres Spectacles, de peur que nos yeux n'en ſoient ſoüillez, & que nos oreilles ne ſoient remplies de vers profanes qu'on y

recite ; comme lors qu'on décrit les crimes, & les actions tragiques de Thyeſte, & qu'on repreſente Terée mangeant ſes propres enfans ; & il ne nous eſt pas permis d'entendre raconter les adulteres des Dieux, & des hommes, que les Comediens attirez par l'eſpoir du gain, celebrent avec le plus d'agrément qu'il leur eſt poſſible : Mais Dieu nous garde, nous qui ſommes Chreſtiens, dans qui la modeſtie, la temperance, & la continence doivent reluire, qui regardons comme ſeul legitime le Mariage avec une ſeule femme, nous chez qui la chaſteté eſt honorée, qui fuyons l'injuſtice, qui banniſſons le peché, qui exerçons la juſtice, dans qui la Loy de Dieu regne, qui pratiquons la veritable Religion, que la verité gouverne, que la grace garde, que la paix protege, que la parole divine conduit, que la ſageſſe enſeigne, que IESVS-CHRIST qui eſt la veritable vie regit, & que Dieu ſeul regle par l'empire qu'il a ſur nous : Dieu nous garde, dis-je, de penſer à de tels crimes, bien loin de les commettre.

TATIEN
Dans le Traitté qu'il a composé contre les Grecs.

A quoy me sert vn Oreste furieux, ainsi qu'Euripide le represente, ou un autre qui vient nous entretenir du meurtre qu'Alcmeon fist de sa mere, ou bien celuy qui porte un masque, ou qui fait des grimaces ayant l'espée au costé, & jettant des cris, ou celuy qui s'habille d'une maniere indigne d'un homme; laissons les fables d'Hegesilaus, & du Poëte Menandre; pourquoy perdray-je le temps à admirer dans les fables vn Ioüeur de flutte, & pourquoy m'arresteray-je à considerer un Antigenide Thebain, disciple de Philoxene, qui faisoit ce métier? Nous vous laissons ces choses frivoles & inutiles, mais croyez plûtost les veritez de nostre Religion, & quittez à nostre exemple ces badineries.

TERTVLIEN
Dans l'Apologetique.

CHAP. 15.

Tous ces esprits libertins qui travaillent pour vous donner du plaisir, tirent leurs sujets des actions deshonestes qu'ils attribuent à vos Dieux; Quand vous voyez joüer les pieces divertissantes d'un Lentulus, & d'un Hostilius, dites-moy si ce sont vos Farceurs, ou vos Dieux qui vous font rire; vous y entendez parler d'un Anubis impudique, d'une Lune de sexe masculin, & d'une Diane qui a esté foüettée; On y recite le testament d'un Iupiter qui est mort; On y fait des railleries des trois Hercules affamés. Outre cela les Comedies, & les Tragedies expriment tout ce qu'il y a de honteux dans l'histoire de vos Dieux: vous regardez avec plaisir le Soleil plaindre le malheur de son fils qui est tombé du Ciel; vous voyez sans rougir que Cybele soupire pour un berger qui la mépriſe; vous souffrez que l'on represente

tous les crimes de Iupiter, & que Paris iuge le different de Iunon, de Minerve, & de Venus. Mais n'eſt-ce pas quelque infame qui ſe maſque du viſage de voſtre Dieu? N'eſt-ce pas quelque vicieux qui paroiſt ſur la Scene, avec un port contraint, & une voix effeminée, pour faire une Minerve, ou un Hercule? Dites-moy, ſi quand vous approuuez ces ſacrileges par les loüanges, & les applaudiſſemens que vous leur donnez, vous ne violez pas la majeſté des Dieux, & vous ne profanez pas la diuinité?

CHAP. 38.

Nous renonçons à vos Spectacles, comme nous en condamnons les diverſes origines, par la connoiſſance que nous avons que ce ſont des effects de la ſuperſtition, & de l'idolatrie. Enfin nous nous mocquons de tout ce qui s'y paſſe, nous n'avons aucun commerce auec les fureurs du Cirque, avec l'impudicité du Theatre, avec les vains exercices des Athletes, & avec les cruautez de l'Amphiteatre. Il a eſté permis aux Epicu-

riens de ſe feindre une volupté, en laquelle ils ont eſtably la verité du ſouverain bien ; en quoy donc vous offenſons-nous? ſi nous prenons d'autres voluptez que vous ; Mais ſi nous voulons ignorer toutes ſortes de réjouïſſances, il me ſemble que ce n'eſt pas voſtre intereſt, & que ſi en cela il y a quelque perte, Elle tombe toute ſur nous. Nous rejettons, dites-vous, les choſes qui vous plaiſent: Nous avons droit de le faire, puiſque nos plaiſirs ne ſont pas les voſtres.

TERTVLIEN
Dans le Traitté des Spectacles.

Chap. I.

Serviteurs de Dieu qui eſtes preſts d'entrer au ſervice de ſa divine Maieſté; & vous qui y eſtes entrez par la confeſſion, & par la declaration que vous en avez fait au Bapteſme, ſçachez & reconnoiſſez que l'eſtat de la Foy, l'ordre de la verité, & la Loy de la diſcipline Chreſtienne, condamnent abſolument le divertiſſement des Spectacles, com-

me les autres déreglemens du monde, afin qu'aucun de vous ne peche par ignorance, ou par diſſimulation. Car la volupté a un ſi grand pouvoir ſur les hommes, qu'elle les porte à embraſſer les occaſions du peché par l'ignorance, & à trahir leur conſcience par la diſſimulation.

CHAP. 3.

Il y a des fidelles, qui par ſimplicité ou par deffaut de docilité, ont peine à croire qu'ils ſoient obligez de ſe priver du divertiſſement des Spectacles, parce, diſent-ils, qu'il ne paroiſt point dans l'Eſcriture ſainte que cela ſoit deffendu aux ſerviteurs de Dieu. Il eſt vray que nous ne trouvons pas dans la ſainte Eſcriture cette deffenſe en termes exprés: vous n'irez point au Cirque, vous n'aſſiſterez point aux Comedies, vous ne ſerez point ſpectateurs des combats des Athletes, ou des Gladiateurs : comme il eſt dit en termes formels. Vous ne tuërez point, vous n'adorerez point les Idoles; vous ne commettrez point d'adultere;

vous ne déroberez point; vous ne ferez point injure à voſtre prochain. Mais neantmoins la condamnation des Spectacles eſt aſſez clairement exprimée, par ces premieres paroles des Pſeaumes de David. Bien-heureux eſt l'homme qui n'eſt point allé dans le conſeil des impies, qui ne s'eſt point arreſté dans la voye des pecheurs, & qui ne s'eſt point aſſis dans la chaire de peſtilence.

CHAP. 14.

Peut-on dire que les Spectacles ne ſont pas deffendus par la ſainte Eſcriture; puis qu'elle condamne toute ſorte de concupiſcence? Car comme la concupiſcence comprend l'avarice, l'ambition, la gourmandiſe, & la luxure, elle comprend auſſi la volupté. Or les Spectacles ſont une eſpece de volupté.

CHAP. 4.

Ie paſſe à l'authorité principale qui eſt tirée du ſceau de noſtre Foy. Lors que dans l'eau du Bapteſme nous faiſons pro-

feſſion de la foy de IESVS-CHRIST, ſelon la forme & la maniere de ſa Loy ; Nous declarons de noſtre propre bouche que nous avons renoncé au Diable, à ſes pompes & à ſes Anges. Or qu'eſt-ce qui eſt principalement, & ſur toutes choſes attribué au Diable, à ſes pompes, & à ſes Anges, ſinon l'idolatrie, qui comprend tous les eſprits d'impureté & de malice? Si nous faiſons donc voir qu'il eſt conſtant, que tout l'appareil des Spectacles appartient à l'idolatrie, il s'enſuit par une conſequence indubitable, que par le témoignage, & par la promeſſe ſolennelle, que nous avons fait au Bapteſme de renoncer au Diable, à ſes pompes, & à ſes Anges, nous avons auſſi renoncé aux Spectacles.

CHAP. 10.

Quant aux Comedies, ſi nous conſiderons l'origine du Theatre, qui eſt le lieu où elles ſont repreſentées, nous trouverons que c'eſt le Temple de Venus ; C'eſt ſous ce titre qu'il a eſté eſtably dans le monde ; car auparavant dés

qu'on dreſſoit des Theatres, ſouvent les Cenſeurs les faiſoient abbatre pour conſerver la pureté des mœurs dont ils prévoyoient la corruption, & la ruine inévitable, ſi l'on ſouffroit la licence des Spectacles. Ainſi les ſentimens des Payens qui ſont auſſi les noſtres en ce point, leur ſont un témoignage de l'impieté des Comedies. Comme les reglemens meſme de la diſcipline humaine nous ſervent de préjugé contre ce déreglement. Le Grand Pompée qui s'eſt ſurmonté luy-meſme par la magnificence de ſon Theatre, ayant baſty cét azile de toutes ſortes d'impuretez, craignant d'en eſtre un jour repris par les Cenſeurs, & de s'attirer par là quelque flétriſſure injurieuſe à ſa memoire, fit baſtir en ce lieu un Temple à l'honneur de Venus, & dans l'Edict qu'il publia pour appeller le Peuple à la conſecration de cét Edifice, il ne luy donna point le nom de Theatre, mais de Temple de Venus, au deſſus duquel, dit-il, nous avons mis des ſieges pour ceux qui aſſiſteront aux Spectacles : ainſi ſous le titre d'un Temple, il eſleva ce baſtiment deteſtable,

employant la ſuperſtition pour ſe jouër de la diſcipline. Et ce lieu n'eſt pas ſeulement conſacré à Venus, il eſt auſſi dedié à Bacchus. Ces deux Demons de l'yvrognerie, & de l'impureté, ſont unis enſemble; de ſorte que le Theatre eſt la maiſon de Venus, & de Bacchus. Les Arts auſſi qui appartiennent à la Comedie ſont ſous la protection de Venus, & de Bacchus. L'Art qui regle les geſtes, & les differentes poſtures du corps, qui appartient proprement à la Comedie, eſt conſacré à la molleſſe de Venus & de Bacchus, qui ſont deux Demons également diſſolus, l'un en ce qui regarde le ſexe, & l'autre en ce qui regarde le luxe & la débauche. Les concerts de Muſique, de Violes & de Luths ſont dediez à Apollon, aux Muſes, à Minerve & à Mercure, qui les ont inventez. Vous qui eſtes Chreſtiens haïſſez & deteſtez ces choſes dont les Autheurs ne peuvent eſtre que l'objet de voſtre haine, & de voſtre averſion.

CHAP. 15.

Quelque bon & moderé que ſoit l'uſage que les hommes peuvent faire des Spectacles, ſelon leur dignité, ſelon leur âge, ou meſme ſelon la condition de leur nature, neantmoins leur eſprit n'eſt point ſi inſenſible qu'il ne ſoit agité de quelque paſſion ſecrete : nul ne reçoit de plaiſir ſans affection ; & il n'y a point d'affection qui ne ſoit accompagnée de ces circonſtances, qui l'excitent : Que ſi quelqu'un aſſiſte à la Comedie ſans affection & ſans plaiſir, il ne laiſſe pas d'eſtre coupable du peché de vanité, allant en un lieu où il ne profite de rien ; Or j'eſtime que la vanité ou l'occupation en des choſes inutiles, eſt un peché dont nous devons nous éloigner : Mais d'ailleurs celuy qui aſſiſte à la Comedie, ne ſe condamne-t'il pas luy-meſme, puis qu'en ce qu'il ne voudroit pas eſtre ſemblable à ces Acteurs, il confeſſe qu'il les deteſte : Quant à nous, il ne nous ſuffit pas de ne commettre rien de ſemblable ; mais nous ſommes encore obligez de ne point fa-

voriſer de noſtre conſentement, & de noſtre approbation ceux qui commettent ces crimes : ſi vous voyez vn larron, dit le Roy Prophete, Pſ. 49. v. 18. vous courez avec luy. Pleuſt à Dieu qu'il nous fuſt poſſible de ne point vivre en ce monde parmy ces gens-là : mais au moins nous devons nous ſeparer des œuures du monde, parce que le monde eſt un ouvrage de Dieu, mais les œuvres du monde ſont l'ouvrage du Diable.

CHAP. 18.

Si les Tragedies & les Comedies ſont des repreſentations de crimes & de paſſions déreglées, elles ſont ſanglantes, laſcives, impies, & d'une dépence deſordonée, car la repreſentation d'un crime énorme, ou d'une choſe honteuſe n'eſt point meilleure que ce qu'elle repreſente : Comme il n'eſt point permis d'approuver un crime dans l'action qui le commet, il n'eſt pas auſſi permis de l'approuver dans les paroles qui nous le font connoiſtre.

CHAP. 22.

Les Autheurs des Spectacles, & ceux qui ſont chargez de les faire repreſenter abbaiſſent autant les Comediens, qu'ils relevent la Comedie ; ils les declarent infames par leurs Edicts, ils leur font changer d'eſtat pour les exclurre de la Cour, du Barreau, du Senat & de l'Ordre des Chevaliers ; ils les privent de tous honneurs, & de toutes dignitez. Qui vid jamais un pareil deſordre ? ils aiment ceux qu'ils condamnent, ils mépriſent ceux qu'ils approuvent ; ils eſtiment l'Art, & ils notent d'infamie ceux qui l'exercent: N'eſt-ce pas un étrange jugement que de flétrir un homme pour cela meſme qui le rend recommandable ? ou plûtoſt n'eſt-ce pas avoüer clairement qu'une choſe eſt pernicieuſe lors que ceux qui la font, quelque agreables qu'ils ſoient, ſont notez d'infamie ?

CHAP. 23.

Puiſque les hommes quelques favora-

bles qu'ils ſoient aux divertiſſemens de la volupté, jugent ceux qui en ſont les acteurs, jndignes d'eſtre admis aux dignitez,& qu'ils les notẽt d'infamie,combien plus ſevere ſera le jugement que la Iuſtice de Dieu exercera contr'eux?

CHAP. 25.

Vn homme penſera-t'il à Dieu dans les lieux où il n'y a rien de Dieu? apprendra-t'il à eſtre chaſte lors qu'il ſe trouve tout tranſporté & comme enyvré du plaiſir qu'il prend à la Comedie? Mais il n'y a rien de plus ſcandaleux dans tous les Spectacles, que de voir avec quel ſoin, & avec quel agréement les hommes & les femmes y ſont parez; l'expreſſion de leurs ſentimens conformes ou differens pour approuver ou pour deſapprouver les choſes dont ils s'entretiennent, ne ſert qu'à exciter dans leurs cœurs des paſſions déreglées: Enfin nul ne va à la Comedie qu'à deſſein de voir, & d'y eſtre vû: Comment un homme ſe repreſentera-t'il les exclamations d'un Prophete, en meſme temps qu'il

ſent frapper ſes oreilles par les cris d'un Acteur de Tragedie? Comment repaſſera-t'il en ſa memoire quelque choſe des Pſeaumes, lors qu'il rend ſon eſprit attentif aux vers que recite un Comedien? à Dieu ne plaiſe que ſes ſerviteurs ſe laiſſent emporter à une telle paſſion, pour un plaiſir pernicieux; car n'eſt-ce pas un aveuglement étrange de quitter l'Egliſe de Dieu pour courir à celle du Diable? c'eſt tomber du Ciel, comme on dit, dans un égouſt d'ordures: N'eſt-ce pas une choſe honteuſe d'honorer les Comediens de voſtre approbation, & de vos applaudiſſemens en frappant des mains, que vous venez d'élever pour invoquer le nom de Dieu?

CHAP. 26.

Pourquoy donc ces gens qui vont aux Spectacles ne ſont-ils pas poſſedez du Demon? Nous en avons l'exemple d'une femme dont Dieu eſt témoin, laquelle eſtant allée à la Comedie en ſortit avec un Demon dans ſon corps; & comme on preſſoit ce malin eſprit dans

l'exorciſme, ſur ce qu'il avoit eu la hardieſſe d'attaquer une fidelle : Il répondit hardiment, j'ay eu droit de le faire, puiſque je l'ay trouvée dans un lieu qui m'appartient : Vne autre femme eſtant auſſi allée à une Tragedie, la nuit ſuivante elle vid en ſonge un ſuaire, & il luy ſembla qu'on luy reprochoit la faute qu'elle avoit commiſe d'avoir aſſiſté à cette Tragedie, en luy repreſentant meſme le nom de l'Acteur ; ce qui l'effraya tellement qu'elle mourut cinq jours apres : Combien d'autres exemples y a-t'il de ceux qui ſuivant le party du Demon dans les Spectacles, ont ſecoüé le joug du Seigneur, car perſonne ne peut ſervir deux Maiſtres : Quel commerce peut-il y avoir entre la lumiere & les tenebres ; entre la vie, & la mort.

CHAP. 27.

Chreſtiens, ne fuïrez-vous point ces ſieges des ennemis de IESVS-CHRIST, cette chaire de peſtilence, cét air tout infecté par ces voix execrables ? Encore qu'il n'y eut rien dans les Spectacles qui

ne fut doux, agreable, ſimple, & qu'il y eût meſme quelque choſe d'honeſte, ils n'en ſeroient pas moins dangereux; car comme perſonne ne méle le poiſon avec du fiel, où avec de l'Elebore, mais on le met dans les viandes bien appreſtées, douces, & agreables au gouſt; de meſme le Diable répand ſon venin ſur les choſes de Dieu les plus agreables; Que tout ce que ce qui ſe paſſe à la Comedie ſoit genereux, honeſte, harmonieux, charmant & ſubtil? Regardez tout cela comme un breuvage de miel dans une coupe empoiſonnée; & conſiderez qu'il y a plus de peril à ſe laiſſer emporter à la volupté, qu'il n'y a de plaiſir à s'en raſſaſier.

CHAP. 28.

Pendant que le monde ſe réjouïra, dit noſtre Seigneur, vous ſerez dans la triſteſſe. Pleurons donc pendant que les gens du monde, & les Payens ſe réjouïſſent, afin que lors qu'ils commenceront à tomber dans l'eſtat épouvantable de douleur, que la Iuſtice de Dieu leur re-

ſerve, nous puiſſions entrer dans la joye que noſtre Seigneur prepare aux predeſtinez : Car ſi nous voulons eſtre dans la joye avec eux en ce monde, nous ſerons affligez avec eux eternellement. C'eſt une grande ſenſualité à des Chrêtiens de chercher leurs plaiſirs en ce monde ; ou plutoſt, c'eſt une eſtrange manie de conſiderer, comme un veritable plaiſir, les voluptez de ce ſiecle. Quelques Philoſophes ont donné ce nom au repos, & à la tranquillité ; ils en ont fait l'objet de leur joye, de leur application, & de leur gloire ; & vous Chreſtiens, vous ne ſoûpirez qu'aprés les Comedies ? Nous ſommes ſi éloignez de pouvoir vivre ſans volupté, que meſme nous devons trouver de la volupté dans la mort ; car noſtre plus grand deſir doit eſtre à l'imitation de l'Apoſtre, de ſortir de cette vie, & ſouhaiter d'eſtre unis à Dieu. Or nous devons trouver nos delices dans l'accompliſſement de nos deſirs.

CHAP. 29.

Vous voulez paſſer toute voſtre vie dans les delices ? c'eſt une eſtrange ingratitude de n'eſtimer pas autant qu'il le faut, de ne vouloir pas meſme connoiſtre les abondantes & precieuſes delices que Dieu vous a preparées : Qu'y a-t'il de plus aimable, & de plus propre à nous donner une extréme joye ; que d'eſtre reconciliez avec Dieu ; que d'eſtre eſclairez de ſa verité ; que de connoiſtre les erreurs qui luy ſont oppoſées ; que d'eſtre aſſeurez du pardon de tant de crimes que l'on a commis ? Quelle plus grande volupté peut-on ſentir, que celle qui nous dégoute de toutes les autres voluptez ; qui nous fait mépriſer le ſiecle ; qui nous eſtabliſt dans une veritable liberté ; qui conſerve la pureté de noſtre conſcience ; qui nous rend ſatisfaits de noſtre condition preſente ; qui fait que nous n'avons aucune crainte de la mort ; qui nous fait fouler aux pieds les Idoles des Payens ; qui nous rend victorieux des Demons ;

qui fait que nous ne vivons que pour Dieu ? Ce ſont là les voluptez des Chrêtiens ; ce ſont là leurs Spectacles, Spectacles ſaints, eternels, & qui leur ſont donnez gratuitement. Ils nous repreſentent les Ieux du Cirque d'une maniere myſterieuſe : au lieu d'y voir la courſe des Chariots, repreſentez-vous le cours du ſiecle, & du temps qui paſſe ; conſiderez l'eſpace de voſtre vie ; & au lieu du terme & du bout de la carriere, regardez la fin du monde ; au lieu des partis du Cirque, défendez le party de l'Egliſe ; attendez avec vigilance le ſignal que Dieu vous donnera pour vous preſenter devant ſon Tribunal: Tenez-vous preſts au ſon de la Trompette, & à la voix de l'Ange qui vous avertira : Conſiderez la victoire, & la couronne des Martyrs, comme l'objet de voſtre gloire.

Aymez-vous les doctes Comedies ? Il y a plus de doctrine dans nos Exercices ; les vers y ſont plus beaux, les ſentences plus ſolides, les airs plus agréables, les voix plus charmantes : au lieu des fables, vous y trouverez des veritez ; au lieu des

fourberies, une ſainte ſimplicité ; Vous y verrez l'impureté bannie par la Chaſteté ; la perfidie détruite par la Foy ; la cruauté abbatuë par la Miſericorde ; l'inſolence chaſſée par la Modeſtie. Ce ſont là nos Spectacles où nous ſommes couronnez.

CHAP. 30.

Mais quel ſera ce Spectacle, qui s'approche de l'avenement du Seigneur, lors qu'il viendra faire éclater ſa Majeſté, lors qu'il paroiſtra tout brillant de gloire dans la pompe d'un magnifique triomphe ? Quelle ſera la joye des Anges ? Quelle ſera la gloire des Saints qui reſſuſciteront ? Quelle ſera la magnificence du Royaume qui eſt preparé aux Iuſtes ? Quel ſera l'éclat de la nouvelle Cité de Ieruſalem ? Mais ce ſera bien un autre Spectacle, lors que le dernier iour du Iugement arrivera, d'où dépend l'eternité des peines, ou des recompenſes ; ce jour que les Nations n'attendent point ; ce jour dont elles ſe mocquent, lors que le monde ſi vieux, &

tout ce qui a eſté produit, ſera conſumé par un commun embraſement. Quelle ſera l'eſtenduë de ce Spectacle ? avec quelle admiration, avec quel plaiſir, avec quels tranſports de joye & d'allegreſſe verray-je tant de Roys, qu'on diſoit avoir eſté élevez dans le Ciel, gémir dans le fond des tenebres de l'Enfer avec Iupiter, & les témoins de leur fauſſe Divinité ? Alors les Acteurs des Tragedies ſe feront mieux entendre, pouſſant leurs plaintes d'une voix plus éclatante dans leur propre miſere. Alors les Comediens feront mieux paroiſtre leur ſoupleſſe, eſtant devenus plus legers & plus agiles par le feu qui les penetrera, &c. Il n'y a point de Preteur, de Conſul, de Queſteur, de Pontife, quelque liberalité qu'il déploye, qui vous puiſſe faire voir ces choſes qui vous puiſſe donner ce plaiſir : Neanmoins la Foy vous les repreſente dés-à-preſent par les Images qu'elle en forme dans vos eſprits ; & apres cette vie vous verrez ce que l'œil n'a point veu, ce que l'oreille n'a point entendu, & que l'eſprit de l'homme n'a iamais conceu. Ie croy que

les repreſentations du Cirque, du Theatre, de l'Amphitheatre, & tous les efforts de l'induſtrie des hommes, n'égalent point ces Spectacles.

CLEMENT D'ALEXANDRIE Dans le 3. Livre du Pedagogue, l'an 204.

CHAP. II.

IESVS-CHRIST, qui eſt noſtre Pedadagogue, ne nous conduira point aux Spectacles. On peut juſtement appeller les Theatres, & la carriere des courſes publiques, vne Chaire de peſtilence; Car tout ce qui ſe fait en ces lieux eſt plein de confuſion & d'iniquité : Ces aſſemblées ne fourniſſent que trop de ſujets d'impureté, où les hommes & les femmes eſtant enſemble, s'occupent à ſe regarder : C'eſt là où ſe tiennent de pernicieux conſeils, lors que les regards laſcifs excitent de mauvais deſirs ; & les yeux eſtant accouſtumez à regarder impudemment les objets qui ſont auprés d'eux, ſe ſervent de l'occaſion qui ſe pre-

ſente pour ſatisfaire leur cupidité. C'eſt pourquoy ces Spectacles doivent eſtre défendus, où l'on ne void que des choſes mauvaiſes, &c. on n'entend que des paroles diſſoluës : Car y a-t'il rien de honteux qu'on ne repreſente ſur les Theatres ? Et y a-t'il de parole inſolente, que les Comediens & les Farceurs ne proferent, pour faire rire ; de ſorte que ceux qui par leur inclination y prennent plaiſir, en emportent chez eux de vives images empreintes dans leur eſprit. Et ceux qui ne ſont pas touchez de ces choſes, ne ſe laiſſent-ils pas au moins emporter à des plaiſirs inutils ? S'ils diſent que les Spectacles leur ſervent ſeulement de jeu & de divertiſſement pour relâcher leur eſprit ; Nous leur répondrons, qu'il ne faut jamais achetter un divertiſſement par une vaine & inutile occupation : car un homme ſage ne préferera jamais ce qui eſt agréable, à ce qui eſt plus honeſte & plus avantageux.

MINVTIVS FELIX, l'an 206.

C'eſt donc avec raiſon que nous qui faiſons profeſſion des bonnes mœurs, & de la pudeur, nous nous abſtenons de vos voluptez, de vos pompes, & de vos Spectacles, comme de choſes mauvaiſes, & conſacrées à de fauſſes divinitez, dont nous ſçavons la naiſſance & l'origine, & nous les condamnons comme des corrupteurs agréables: Car qui n'a horreur dans la courſe des Chariots, de voir la folie de tout un Peuple qui ſe querelle: Qui ne s'eſtonne de voir dans les Ieux des Gladiateurs, l'art de tuer les hommes: La fureur n'eſt pas moindre au Theatre; mais l'infamie y eſt plus grande: car un Acteur y repreſente les adulteres, où il les recite: Et un Comedien laſcif émeut les paſſions des autres, en feignant d'en avoir luy-meſme.

3. *SIECLE.*

SAINT CYPRIEN l'an 250. dans l'Epiſtre à Donat.

Vous verrez dans les Theatres des choſes qui vous donneront de la douleur, & qui vous feront rougir ; c'eſt le propre de la Tragedie d'exprimer en vers les crimes de l'antiquité : On y repreſente ſi naïfvement les parricides & les inceſtes execrables des ſiecles paſſez, qu'il ſemble aux ſpectateurs qu'ils voyent encore commettre effectivement ces actions criminelles, de peur que le temps n'efface la memoire de ce qui s'eſt fait autrefois ; les hommes de quelque âge, & de quelque ſexe qu'ils ſoient entendant reciter ce qui s'eſt déja fait, apprennent que cela meſme ſe peut encore faire ; les pechez ne meurent point par la vieilleſſe du temps. Les années ne couvrent point les crimes, & on ne perd jamais le ſouvenir des mauvaiſes actions; elles ont ceſſé d'eſtre des crimes, & elles deviennent des exemples ; on

prend plaisir à voir representer dans la Comedie ce qu'on a fait en sa maison, ou à entendre ce qu'on y peut faire : On apprend l'adultere en le voyant representer, & le mal qui est authorisé publiquement a tant de charmes, qu'il arrive que des femmes qui estoient peut-estre chastes lors qu'elles sont allées aux Spectacles en sortent jmpudiques. Les Farceurs avec leurs gestes honteux ne corrompent-ils pas les mœurs, ne portent-ils pas à la débauche, n'entretiennent-ils pas les vices ? Ils tirent leurs loüanges de leur crime, plus ils sont impudiques, plus ils sont estimez habiles, & ce qui est honteux, on les regarde avec plaisir. Dans ces dispositions y a-t'il rien que ces gens-là ne puissent persuader ? Ils émeuvent les sens, ils flattent les passions, ils abbatent la plus forte vertu : Ces corrupteurs agréables ne manquent pas d'approbateurs, qui leur servent à insinuer plus doucement leur poison dans les cœurs de ceux qui les écoutent.

DANS LE TRAITE' des Spectacles.

Quand meſme la ſainte Eſcriture ne défendroit pas aux Chreſtiens d'aller aux Spectacles, la pudeur le leur devroit défendre: Lors que l'Eſcriture commande quelque choſe, elle exprime ce qu'elle commande; mais lors qu'elle fait quelque défenſe, il y a des choſes ſi honteuſes, qu'elle trouve plus à propos de les défendre ſeulement en general, ſans les exprimer en particulier. Si Dieu, qui eſt la ſouveraine verité, fut entré dans ce détail, il auroit mal jugé du naturel de ſon Peuple, car l'experience nous fait voir que ſouvent il vaut mieux ne point exprimer en particulier ce qu'on défend, pour ne pas donner occaſion de le faire, puis qu'on ſe porte d'ordinaire aux choſes défenduës. Mais encore qu'il n'exprime pas ces crimes dans l'Eſcriture, il ne laiſſe pas de les défendre, puis que la ſeverité dont il vſe dans la punition de toutes ſortes de crimes, le marque ſuffiſamment, & la raiſon le fait con-

noiſtre évidemment. Que chacun ſeulement ſe conſulte ſoy-meſme, & qu'il conſidere l'état de ſa profeſſion, il ne fera jamais rien d'indécent; car il gardera plus exactement la loy qu'il ſe ſera preſcrit ſoy-meſme: Mais qu'eſt-ce donc que l'Eſcriture a défendu? elle a défendu de regarder ce qu'il n'eſt pas permis de faire; elle a, dis-je, condamné toutes ſortes de Spectacles, en condamnant l'Idolatrie qui eſt la mere de tous les Ieux, d'où tous ces monſtres de vanité & de legereté ſont ſortis.

Que fera donc un Chreſtien dans ces Spectacles, s'il fuït l'Idolatrie? Que dira-t'il? Peut-il prendre plaiſir à des choſes criminelles, luy qui eſt deſia ſanctifié? Approuvera-t'il contre le commandemẽt de Dieu, les ſuperſtitions qu'il aime, lors qu'il en eſt ſpectateur? Il doit ſçavoir que c'eſt le Diable & non pas Dieu qui a inventé toutes ces choſes: aura-t'il l'impudence d'exorcizer dans l'Egliſe les Demons, dont il louë les voluptez dans les Spectacles? ayant renoncé au Diable dans le Bapteſme, il a renoncé à tout ce qui luy appartient. Mais ſi apres s'eſtre

uny à IESVS-CHRIST, il va aux Spectacles du Diable, il renonce à IESVS-CHRIST, comme il avoit auparavant renoncé au Diable. L'Idolatrie, comme j'ay déja dit, eſt la mere de tous les Ieux; & pour attirer à ſoy les fidelles Chreſtiens, elle les flatte, & les charme, par les voluptez des yeux, & des oreilles. Le Demon ſçachant que l'Idolatrie toute nuë donnoit de l'horreur, il la reveſtuë de la volupté des Spectacles, pour la rendre aimable. Neanmoins tout le monde va aux Spectacles; On ſe plaiſt à cette infamie publique, ou pour y reconnoiſtre ſes vices, ou pour les apprendre; on court à ce lieu infame, à cette eſcole d'impureté, afin de ne faire pas moins de mal en ſecret, qu'on en a appris en public, & à la veuë pour ainſi dire des Loix, on commet tous les crimes qui ſont défendus par les Loix. Que fait là un fidelle Chreſtien? Il ne luy eſt pas meſme permis d'avoir une penſée d'impureté : Comment donc peut-il prendre plaiſir aux repreſentations de l'impureté, & comment s'expoſera-t'il à perdre toute pudeur dans ces Specta-

cles, pour pecher apres avec plus d'audace? En s'accouſtumant à voir la repreſentation des crimes, il apprend à les commettre, ainſi l'on aime tellement tout ce qui eſt défendu, qu'on ſe remet devant les yeux, meſme ce que le temps avoit couvert. Le déreglement eſt ſi grand, qu'on ne ſe contente pas d'eſtre chargé de ſes propres vices, on ſe veut encore charger dans les Spectacles des excés de tous les ſiecles paſſez. En verité il n'eſt nullement permis aux Chreſtiens de ſe trouver en ces aſſemblées.

Que diray-je des vaines & inutiles occupations de la Comedie, & des grandes folies de la Tragedie ? Quand meſme ces choſes ne ſeroient point conſacrées aux Idoles, il ne ſeroit pas neanmoins permis aux fidelles Chreſtiens d'en eſtre les acteurs, ny les ſpectateurs; & quelques innocentes qu'elles fuſſent, ce ne ſeroit toûjours qu'un déreglement de vanité, qui ne convient point à ceux qui font profeſſion du Chriſtianiſme.

Les fidelles Chreſtiens doivent fuïr ces Spectacles, qui ſont, comme nous

l'avons desia dit, si vains, si pernicieux, si sacrileges : Nous devons garder soigneusement nos yeux & nos oreilles. On s'accoustume facilement aux crimes dont on entend souvent parler : L'esprit de l'homme ayant une pante au mal, que fera-t'il, s'il y est encore porté par les exemples des vices de la chair, ausquels la nature se laisse aller si aisément. Puis qu'elle tombe d'elle-mesme ; que fera-t'elle si on la pousse ? Il faut donc retirer son esprit de ces folies. Vn veritable Chrestien a bien d'autres divertissemens plus relevez que ceux-là, s'il a de la passion pour les veritables & vtiles plaisirs.

Qu'il s'applique à la lecture de la sainte Escriture, il y trouvera des Spectacles dignes de la Foy, dont il fait profession ? Y a-t'il, mes freres, de Spectacle plus beau, plus agréable, & plus necessaire, que de contempler sans cesse l'objet de nostre esperance, & de nostre salut ?

Dans l'Epiſtre 61. à Evchrativs.

MOn cher Frere,

Comme nous avons de l'affection & de la déference l'un pour l'autre, il vous a plû de me demander mon ſentiment ſur le ſujet d'un Comedien de voſtre Pays, qui exerce encore ce métier, & inſtruit la jeuneſſe, non pas à ſe bien conduire, mais à ſe perdre; enſeignant aux autres le mal qu'il a appris, s'il doit eſtre receu dans noſtre communion: Ie vous diray, qu'il me ſemble, que le reſpect que nous devons à la majeſté de Dieu, & l'ordre de la diſcipline Evangelique, ne peuvent ſouffrir que la pudeur & l'honneur de l'Egliſe ſoient ſoüillez par une ſi dangereuſe contagion.

LACTANCE FIRMIEN
Dans le 6. Livre des Institutions Divines.

Chap. 20.

Vous devez rejetter les Spectacles publics, parce qu'estant des occasions des vices, & ne servant qu'à corrompre les mœurs, ils sont non seulement inutiles pour nous conduire à la vie bien-heureuse, mais ils sont mesme extrémement nuisibles.

Ie ne sçay s'il y a moins de déreglement dans les Theatres que dans les autres Spectacles; car on represente dans les Comedies l'incontinence des Filles, & les amours des femmes de mauvaise vie. Plus les Auteurs de ces infames representations ont d'éloquence, mieux ils persuadent ceux qui les écoutent, par la politesse de leurs sentimens; & la justesse & la beauté de leurs vers fait qu'on les retient plus aisément. Dans la Tragedie l'on expose avec éclat aux yeux du Peu-

ple, les parricides, les inceſtes, & toutes ſortes de crimes. Que font les Farceurs par leurs mouvemens impudiques, qu'enſeigner & inſpirer l'impureté? Ces effeminez démentent ce qu'ils ſont, & s'eſtudient à paroiſtre des femmes dans leurs habits, dans leur marcher, & dans leurs geſtes laſcifs.

Que diray-je de ces boufons qui tiennent eſcole de la débauche; qui par de feints adulteres, enſeignent à en commettre de veritables? Que feront les jeunes hommes, & les filles, voyant comme on commet ces infamies ſans honte? & comme tout le monde les regarde avec plaiſir, ils apprennent par là ce qu'ils peuvent faire: Ces objets allument dans leurs cœurs le feu de l'impureté, qui s'enflamme par la veuë. Chacun ſelon ſon ſexe ſe repreſente à ſon imagination dans ces Spectacles; on les approuve lors qu'on en rit, & non ſeulement les enfans à qui on ne doit point faire gouſter le mal, avant meſme qu'ils le puiſſent connoiſtre; mais auſſi les vieillards, à qui il eſt honteux de commettre des pechez qui ne ſont plus de

leur âge, emportant les vices du Theatre, s'en retournent plus corrompus en leurs maiſons. Il faut donc fuïr les Spectacles, non ſeulement afin que les vices ne faſſent aucune impreſſion ſur nos eſprits, qui trouble la paix & la tranquillité de nos cœurs ; mais auſſi afin que nous ne nous laiſſions point emporter par la couſtume du ſiecle aux attraits des voluptez, qui nous détournent de Dieu, & des bonnes œuvres que nous devons faire.

Dans le CHAP. 21.

N'eſtimeroit-on pas un homme impudique & de mauvaiſe vie, qui tiendroit des Comediens en ſa maiſon ? Or ſi vous ne pouvez eſtre ſpectateur de la Comedie lors que vous eſtes ſeul, ſans bleſſer l'honeſteté, ne la bleſſerez-vous point lors que vous la regarderez repreſenter ſur le Theatre avec le peuple ? Les vers polis, & les diſcours agréables, gagnent les eſprits, & les portent où ils veulent : c'eſt pourquoy celuy qui recherche la verité, & qui ne veut pas ſe

tromper ſoy-meſme, doit rejetter les voluptez pernicieuſes, auſquelles l'ame s'abandonne, comme le corps aux viandes delicieuſes, il faut préferer les choſes veritables à celles qui ſont fauſſes, les eternelles, aux paſſageres, & les vtiles aux agréables. Ne prenez point de plaiſir à regarder d'autres actions que celles qui ſont iuſtes & pieuſes. Ne prenez point de plaiſir à entendre autre choſe que ce qui nourrit l'ame, & qui vous peut rendre meilleur: Prenez garde de ne point faire un mauvais vſage de ce ſens qui vous a eſté donné, pour écouter les enſeignemens de Dieu. Si vous vous plaiſez donc aux chants & aux vers; prenez plaiſir à chanter, & à entendre chanter les loüanges de Dieu: Le veritable plaiſir eſt celuy qui eſt accompagné de la vertu; c'eſt un plaiſir qui n'eſt point periſſable, & paſſager comme les autres que recherchent ceux qui ſuivent les paſſions de leur corps, ainſi que les animaux; mais il eſt continuel, & touſiours agréable. Celuy qui en paſſe les bornes & ne recherche dans le plaiſir que le ſeul plaiſir, ſe procure la

mort. Car comme la vertu conduit à la vie eternelle, auſſi la volupté conduit à la mort : Car quiconque s'attache aux choſes temporelles, perdra les eternelles : Quiconque met ſon affection aux choſes de la terre, n'aura point de part aux biens du Ciel. Comme c'eſt par la vertu, & par les travaux que Dieu nous appelle à la vie ; c'eſt par la volupté que le Diable nous conduit à la mort : comme on acquiert le veritable bien par de faux maux, on ſe procure les veritables maux par de faux biens. Il faut donc éviter les plaiſirs comme des pieges & des filets, de peur que nous engageant dans la molleſſe des douceurs du ſiecle, & devenant eſclaves de noſtre corps, nous ne tombions ſous la puiſſance de la mort avec noſtre corps.

4. SIECLE.

S. MACAIRE l'Ancien dans l'Homilie 27.

Si par l'ouye toute ſeule on pouvoit entrer dans le Royaume du Ciel, & dans la vie eternelle ſans peine, & ſans travail, ceux qui ſe divertiſſent aux Spectacles du Theatre, & ceux qui menent une vie impudique y auroient bonne part : Mais on ne va au Ciel que par des travaux, & par des combats, parce que le chemin qui y conduit eſt eſtroit, penible & faſcheux ; c'eſt dans ce chemin rude qu'il faut marcher, & ſouffrir beaucoup de peines & d'afflictions pour entrer dans la vie eternelle.

SAINT CYRILLE ARCHEVESQVE DE IERVSALEM, Dans la premiere Catecheze mystagogique aux nouueaux Baptisez.

Vous avez dit au Bapteſme, ie vous renonce Satan, je renonce à toutes vos œuvres, & à toutes vos pompes. Les pompes du Diable ſont les Spectacles du Theatre, & toutes les autres vanitez ſemblables, dont le ſaint Roy David demande à Dieu d'eſtre délivré : Détournez, dit-il mes yeux, afin qu'ils ne regardent point la vanité ; Ne vous laiſſez donc pas emporter à la paſſion pour les Spectacles du Theatre, pour y voir les excez des Comediens tout pleins d'impureté, & d'infamie.

SAINT AMBROISE
ARCHEVESQVE DE MILAN,
Dans le traité de la fuite du siecle.

Adam n'eust point esté chassé du Paradis, s'il n'eust esté seduit par la volupté; c'est pourquoy David, qui avoit éprouvé combien les regards sont dangereux, dit avec raison, que l'homme est heureux lors que le nom du Seigneur est toute son esperance, & qu'il n'a nul égard aux vanitez & aux folies trompeuses du siecle. Celuy qui s'applique à considerer que le Seigneur luy est toûjours present, & qui a toûjours les yeux interieurs de son ame arrestez sur IESVS-CHRIST, n'a point égard aux vanitez & aux tromperies du siecle. Ainsi ce saint Prophete se tournant vers luy, luy fait cette priere: Détournez mes yeux, afin qu'ils ne regardent point la vanité. Le Cirque n'est que vanité, parce qu'il ne sert à rien. La Course des cheuaux n'est que vanité, parce que la viteſſe d'un

cheval eſt un ſecours trompeur, quand il s'agit de ſe ſauver : Le Theatre & tous les autres Ieux ne ſont que vanité.

SVR LE 37. VERSET du Pſeaume 118.

Celuy qui eſt dans la voye de Dieu ne regarde point les vanitez : IESVS-CHRIST eſt la voye parfaite. Celuy donc qui appartient à IESVS-CHRIST, comment peut-il regarder les vanitez, puiſque IESVS-CHRIST a crucifié dans ſa chair tous les vains plaiſirs du monde ? C'eſt pourquoy détournons nos yeux des vanitez, de peur que la veuë de ces folies n'imprime de mauvais deſirs dans noſtre ame ; Et ſans parler du ſens myſtique de ce paſſage, Dieu veüille que cette interpretation ait la force de retirer des Spectacles du Cirque & du Theatre, ceux qui y courent : Ces Ieux que vous regardez ne ſont que vanité, élevez vos yeux vers IESVS-CHRIST, & détournez-les des Spectacles, & de toutes les pompes du ſiecle.

S. IEAN CHRYSOSTOME Dans l'Homilie 15. au peuple d'Antioche.

Plusieurs s'imaginent qu'il n'est pas certain que ce soit un peché, de monter sur le Theatre, & d'aller à la Comedie: Mais quoy qu'ils en pensent, il est certain que tout cela cause une infinité de maux; car le plaisir qu'on prend aux Spectacles des Comedies, produit la fornication, l'impudence, & toute sorte d'incontinence. D'ailleurs nous ne sommes pas seulement obligez d'éviter les pechez. Mais nous devons encore fuïr les choses mesme qui nous paroissent indifferentes, & qui portent neantmoins insensiblement au peché; Car comme celuy qui marche sur le bord d'un precipice, quoy qu'il n'y tombe pas, ne laisse pas d'estre tousiours dans la crainte. Et il arrive souvent que la crainte le trouble, & le fait tomber dans le precipice. De mesme celuy qui ne s'esloigne pas du peché, mais qui en est

proche, doit vivre dans l'apprehenſion, car il arrive ſouvent qu'il y tombe.

DANS LA 3. HOMILIE de David, & de Saül.

Ie croy que pluſieurs de ceux qui nous abandonnerent hier pour aller aux Spectacles d'iniquité, ſont aujourd'huy icy preſens, ie voudrois les pouvoir reconnoiſtre publiquement, afin de leur interdire l'entrée de ces lieux ſacrez, non pas pour les laiſſer touſiours dehors, mais pour les rappeller apres leur amendement. Comme les Peres chaſſent ſouvent de leurs maiſons, & de leur table leurs enfans qui ſe laiſſent emporter à la débauche, non pas afin qu'ils en ſoient touſiours bannis : mais afin qu'eſtant devenus meilleurs par cette correction, ils rentrent avec loüange & honneur dans la maiſon, & dans la compagnie de leurs Peres. Les Paſteurs en uſent de meſme lors qu'ils ſeparent les brebis galeuſes d'avec les autres, afin qu'eſtant gueries de leur maladie, elles retournent avec celles qui ſont ſaines, ſans aucun

peril; car autrement s'ils les laiſſoient parmy les autres, elles infecteroient tout le Troupeau; C'eſt pour ce ſujet que ie voudrois pouvoir reconnoiſtre ces perſonnes; mais encore qu'elles nous ſoient inconnuës, elles ne peuuent pas neantmoins ſe dérober aux yeux du Verbe Eternel qui eſt le Fils de Dieu. I'eſpere qu'il touchera leur conſcience, & qu'il leur perſuadera aiſément de ſortir volontairement, leur faiſant connoiſtre qu'il n'y a que ceux qui ſe portent à faire cette penitence, qui ſoient veritablement dans l'Egliſe: au contraire ceux qui vivant dans le déreglement demeurent dans noſtre communion; quoy qu'ils ſoient icy preſens de corps, ils en ſont neantmoins ſeparez, plus veritablement que ceux qu'on a mis dehors; de telle ſorte qu'il ne leur eſt pas encore permis de participer à la ſainte Table; car ceux qui ſelon les Loix divines ont eſté chaſſez de l'Egliſe, & demeurent dehors, donnent quelque bonne eſperance par leur conduite qu'apres s'eſtre corrigez des pechez pour leſquels ils ont eſté

chaſſez de l'Egliſe, ils y rentreront avec une conſcience pure; mais ceux qui ſe ſouïllent eux-meſmes, & qui eſtant avertis de ſe purifier des tâches qu'ils ont contractées par leurs crimes, avant que d'entrer en l'Egliſe, ſe conduiſent auec impudence, ils aigriſſent l'ulcere de leur ame, & rendent leur mal plus grand; car il y a bien moins de mal à pecher, qu'à adjoûter l'impudence au crime qu'on a commis, & à ne vouloir pas obeïr aux ordres des Preſtres.

On me dira, le peché que ces perſonnes ont commis, eſt-il ſi grand qu'il merite qu'on leur interdiſe l'entrée de ces lieux ſacrez? mais y a-t'il de crime plus énorme que le leur? Ils ſe ſont ſoüillez du crime d'adultere, & apres cela ils ſe jettẽt impudemment cõme des chiens enragez ſur la ſainte Table. Que ſi vous voulez ſçavoir comment ils ſont coupables d'adultere, je ne le vous declareray point par mes diſcours, mais par les propres paroles de celuy qui doit juger de toutes les actions des hommes: Celuy, dit-il, qui verra une femme pour la deſirer, a deſia commis l'adultere dans ſon cœur. Si une fem-

me negligemment parée qui passe par hazard dans la place publique, blesse souuent par la seule veuë de son visage celuy qui la regarde avec trop de curioté; Ceux qui vont aux Spectacles, non par hazard, mais de propos déliberé, & avec tant d'ardeur, qu'ils abandonnent l'Eglise par un mépris insupportable pour y aller, où ils passent tout le jour à regarder ces femmes infames, auront-ils l'impudence de dire qu'ils ne les voyent pas pour les desirer, lors que leurs paroles dissoluës & lascives, les voix, & les chants impudiques les portent à la volupté? &c.

Car si en ce lieu où l'on chante les Pseaumes, où l'on explique la parole de Dieu, & où l'on craint & respecte sa divine Majesté; la concupiscence ne laisse pas de se glisser secretement dans les cœurs, comme un subtil larron; Ceux qui sont tousiours à la Comedie, où ils ne voyent & n'entendent rien de bon, où tout est plein d'infamie & d'iniquité; dont leurs oreilles & leurs yeux sont investis de toutes parts; comment pourront-ils surmonter la concupiscen-

ce ? & s'ils ne la peuvent pas surmonter ; comment pourront-ils estre exempts du crime d'adultere ? & estant soüillez de ce crime, comment pourront-ils entrer dans l'Eglise, & estre receus dans la Communion de cette sainte assemblée sans en avoir fait penitence ? C'est pourquoy je coniure & je prie ces personnes de se purifier par la confession, par la penitence, & par tous les autres remedes salutaires, des pechez qu'ils ont contractez à la Comedie, afin qu'ils puissent estre admis à entendre la parole de Dieu, car ces pechez ne sont point mediocres.

Ne craignez-vous point, ô homme ? n'avez-vous point horreur de regarder cette sainte Table, où l'on celebre les redoutables mysteres, des mesmes yeux dont vous regardez ce lit qui est dressé sur le Theatre, où l'on represente les detestables fictions de l'adultere ? N'avez-vous point horreur d'entendre les paroles impudiques d'une Comediene, des mesmes oreilles que vous entendez les paroles d'un Prophete qui vous introduit dans les mysteres de l'Escriture ?

N'aprehendez-vous point de recevoir dans un meſme cœur un poiſon mortel, & cette Hoſtie ſainte & terrible? N'eſt-ce pas de là que naiſſent les déreglemens de la vie, les deſordres des mariages, les guerres, les troubles, & les querelles domeſtiques?

C'eſt pourquoy je vous prie tous de ne point aſſiſter à ces infames repreſentations des Spectacles, & d'en retirer les autres; car tout ce qui s'y fait, bien loin d'eſtre un divertiſſement, n'eſt qu'un déreglement pernicieux qui n'attire que des peines & des ſuplices.

Que ſert à l'homme de jouïr d'un plaiſir paſſager, s'il eſt ſuivy d'une douleur eternelle, & s'il eſt tourmenté nuit & jour par la concupiſcence? Conſultez-vous vous-meſmes, & conſiderez la difference qu'il y a entre l'eſtat où vous eſtes lors que vous revenez de l'Egliſe, & celuy où vous vous trouvez lors que vous ſortez des Spectacles. Si vous comparez ces deux eſtats, ſelon leurs divers temps, l'un avec l'autre, vous n'aurez pas beſoin de mes avertiſſemens: Cette comparaiſon ſuffira pour vous faire con-

noiſtre combien l'un vous eſt vtile & advantageux, & combien l'autre vous eſt dommageable.

DANS LA 1. HOMILIE, Sur ces paroles du 1. Verſet du Chap. 6. du Prophete Iſaye,

I'ay vû le Seigneur.

Il n'y a rien qui expoſe plus au mépris la parole de Dieu, que l'applaudiſſement & l'approbation qu'on donne aux repreſentations des Spectacles; c'eſt pourquoy je vous ay ſouvent conjurez par mes exhortations de ne point aller aux Spectacles, vous qui venez à l'Egliſe pour entendre la parole Dieu, & pour participer à ſon ſacrifice myſtique & redoutable, afin que vous ne prophaniez point les Myſteres divins, en participant aux myſteres du Diable.

DANS

DANS L'HOMILIE 6.
Sur le Chap. 2. de S. Mathieu.

Ce n'eſt point à nous à paſſer le temps dans les ris, dans les divertiſſemens, & dans les delices; cela n'eſt bon que pour des Comediens, & pour des Comediennes, & particulierement pour ces flateurs qui cherchent les bonnes tables: Ce n'eſt point là l'eſprit de ceux qui ſont appellez à une vie celeſte, dont les noms ſont deſia écrits dans cette éternelle Cité, & qui font profeſſion d'une milice toute ſpirituelle; mais c'eſt l'eſprit de ceux qui combattent ſous les enſeignes du Demon.

Oüy, mes freres, c'eſt le Demon qui a fait un art de ces divertiſſements & de ces Ieux pour attirer à luy les ſoldats de IESVS-CHRIST, & pour relâcher toute la vigueur, & comme les nerfs de leur vertu, c'eſt pour ce ſujet qu'il a fait dreſſer des Theatres dans les places publiques, & qu'exerçant & formant luy-meſme ces bouffons, il s'en ſert comme d'une peſte dont il infecte toute la vie.

Saint Paul nous a défendu les paroles de raillerie, & celles qui ne tendent qu'à un vain divertiſſement ; mais le Demon nous perſuade d'aymer les unes & les autres.

Ce qui eſt encore plus dangereux eſt le ſujet pour lequel on s'emporte dans ces ris immoderez, car auſſi-toſt que ces bouffons ridicules ont proferé quelque blaſphéme, ou quelque parole deshoneſte, on voit que les plus fous ſont ravis de joye, & s'emportent dans les éclats de rire. Ils leur applaudiſſent pour des choſes pour leſquelles on les devroit lapider, & ils s'attirent ainſi ſur eux-meſmes par ce plaiſir malheureux le ſupplice d'un feu éternel ; car en les loüant de ces folies, on leur perſuade de les faire, & on ſe rend encore plus digne qu'eux de la condamnation qu'ils ont meritée. Si tout le monde s'accordoit à ne vouloir point regarder leurs ſottiſes, ils ceſſeroient bien-toſt de les faire : mais lors qu'ils vous voyent tous les jours quitter vos occupations, vos travaux & l'argent qui vous en revient ; en un mot renoncer à tout pour aſſiſter à ces Spectacles,

ils redoublent leur ardeur, & ils s'appliquent bien davantage à ces niaiseries.

Ie ne dis pas cecy pour les excuser, mais pour vous faire voir que c'est vous principalement qui estes la source de tous ces déreglemens en assistant à leur Ieux, & y passant les journées entieres. C'est vous qui dans ces representations malheureuses profanez la saintеté du mariage, qui deshonorez devant tout le monde ce grand Sacrement: Car celuy qui represente ces personnages infames, est moins coupable que vous qui les faites representer, que vous qui l'animez de plus en plus par vostre passion, par vos ravissemens, par vos éclats, & par vos loüanges, & qui travaillez en toutes manieres à embellir & à relever cét ouvrage du Demon.

Ne me dites point que tout ce qui se fait alors n'est qu'une fiction; cette fiction a fait beaucoup d'adulteres veritables, & a renversé beaucoup de familles; c'est ce qui m'afflige davantage, que ce mal estant si grand, on ne le regarde pas mesme comme un mal, & que lors qu'on represente un crime aussi

grand qu'eſt celuy de l'adultere, on n'entend que des applaudiſſemens & des cris de joye.

Ce n'eſt qu'une feinte, dites-vous, c'eſt pour cela meſme que ces perſonnes ſont dignes de mille morts d'ozer expoſer aux yeux de tout le monde, des déſordres qui ſont défendus par toutes les loix: Si l'adultere eſt un mal, c'eſt un mal auſſi que de le repreſenter.

Qui pourroit dire combien ces fictions rendent de perſonnes adulteres, & combien elles inſpirent l'impudence & l'impureté dans tous ceux qui les regardent; car il n'y a rien de plus impudique que l'œil, qui peut ſouffrir de voir ces ordures.

DANS L'HOMILIE 38. Sur le Chap. 11. de S. Mathieu.

Les Chanſons & les vers infames cauſent à l'ame une odeur plus inſuportable que tout ce que nos ſens abhorrẽt le plus; & cependant lors que les Comediens les recitent devant vous, non ſeulement vous n'en avez pas de la peine, mais

vous en riez, vous vous en divertiſſez, bien loin d'en avoir de l'averſion & de l'horreur.

Que ne montez-vous donc auſſi ſur le Theatre, auſſi bien que ces bouffons qui vous font rire? Si ce qu'ils font n'eſt pas infame, que n'imitez-vous ce que vous loüez? allez ſeulement en public avec ces ſortes de perſonnes. Cela me feroit rougir, dites-vous? Pourquoy donc eſtimez-vous tant ce que vous auriez honte de faire? Les loix des Payens rendent les Comediens infames, & vous allez en foule auec toute la Ville pour les regarder ſur leur Theatre, comme ſi c'eſtoit des Ambaſſadeurs, ou des Generaux d'armée, & vous y voulez mener tout le monde avec vous pour emplir vos oreilles des ordures & des infamies qui ſortent de la bouche de ces bouffons; vous puniſſez tres-ſeverement vos ſerviteurs lors qu'ils diſent chez vous des paroles peu honeſtes? vous ne pouvez ſouffrir rien de ſale dans vos enfans ny dans vos femmes le moindre mot qui choque l'honeſteté; & lors que les derniers des hommes vous invitent à entendre pu-

bliquement ces infamies que vous detestez si fort dans vos maisons ; non seulement vous n'en avez point de peine, mais vous vous en divertissez & vous loüez ceux qui les debitent, n'est-ce pas le comble de l'extravagance ?

Vous me répondrez peut-estre que ce n'est pas vous qui dites ces choses infames. Si vous ne les dites pas, vous aymez au moins ceux qui les disent : Mais d'où prouverez-vous que vous ne les dites pas ? Si vous n'aymiez point à les dire, vous n'auriez point tant de plaisir à les écouter, ny tant d'ardeur à courir à ces folies.

Quand vous entendez des personnes qui blasphément, vous ne prenez point plaisir à ce qu'ils disent, vous fremissez au contraire, & vous vous bouchez les oreilles pour ne les point entendre. D'où vient cela, sinon parce que vous n'estes point blasphemateur ? conduisez-vous de mesme à l'égard de ces paroles infames, & si vous voulez que nous croyions que vous n'aymez pas à en dire, n'aymez pas aussi à les écouter.

Comment vous pouvez-vous appliquer aux bonnes choſes, eſtant accouſtumé à ces ſortes de diſcours; comment pourrez-vous ſupporter le travail qui eſt neceſſaire pour s'affermir dans la continence, lors que vous vous relaſchez juſqu'à prendre plaiſir à entendre des mots & des vers infames; car ſi lors meſme qu'on eſt le plus éloigné de ces infamies, on a tant de peine à ſe conſerver dans toute la pureté que Dieu nous demande; Comment noſtre ame pourra-t'elle demeurer chaſte, lors qu'elle ſe plaira à entendre des choſes ſi dangereuſes.

Ne ſçavez-vous pas quelle pente nous avons au mal? lors donc qu'à cette inclination naturelle nous ajoûtons encore l'art & l'eſtude, comment ne tomberons-nous pas dans l'Enfer, puiſque nous nous haſtons de nous y jetter? N'écoutez-vous point ce que dit Saint Paul: Réjoüiſſez-vous au Seigneur? Il ne dit pas réjouïſſez-vous au Demon: Comment écouterez-vous ce ſaint Apoſtre? Comment ſerez-vous touché du reſſentiment de vos pechez,

eſtant touſiours comme yvre & hors de vous, par la veuë malheureuſe de ces Spectacles ? Vous y courez avec une ardeur & une avidité inſatiable. On n'en voit que trop les malheureux effects, lors que vous retournez chez vous. C'eſt là que chacun de vous remporte toutes ces ordures dont les paroles licentieuſes, les vers impudiques, & les ris diſſolus ont remply vos ames. Tous ces phantômes honteux demeurent dans voſtre eſprit & dans voſtre cœur ; & c'eſt de là qu'il arrive que vous avez averſion de ce que vous devriez aymer, & que vous aymez ce que vous devriez avoir en horreur.

Mais que diray-je du bruit & du tumulte de ces Spectacles ? de ces cris & de ces applaudiſſemens diaboliques ? de ces habits qu'il n'y a que le Demon qui ait inventez ? on y voit un jeune homme qui ayant rejetté tous ſes cheveux derriere la teſte prend une coëffure eſtrangere, dément ce qu'il eſt, & s'eſtudie à paroiſtre une fille dans ſes habits, dans ſon marcher, dans ſes regards, & dans ſa parole. On y void un vieillard qui ayant

quitté toute la honte avec ſes cheveux qu'il a fait couper, ſe ceint d'une ceinture, s'expoſe à toute ſorte d'inſultes, & eſt preſt à tout dire, à tout faire, & à tout ſouffrir. On y void des femmes qui ont eſſuyé toute honte, qui paroiſſent hardiment ſur un Theatre devant un Peuple; qui ont fait une eſtude de l'impudence, qui par leurs regards, & par leurs paroles répandent le poiſon de l'impudicité dans les yeux & dans les oreilles de tous ceux qui les voyent, & qui les écoutent, & qui ſemblent conſpirer par tout cét appareil qui les environne à détruire la chaſteté, à deshonorer la nature, & à ſe rendre les organes viſibles du demon, dans le deſſein qu'il a de perdre les ames; enfin tout ce qui ſe fait dans ces repreſentations malheureuſes ne porte qu'au mal: les paroles, les habits, le marcher, la voix, les chants, les regards des yeux, les mouuemens du corps, le ſon des inſtrumens, les ſujets meſmes & les intrigues des Comedies, tout y eſt plein de poiſon tout y reſpire l'impureté.

Comment donc eſperez-vous de de-

meurer chaſte apres que le Diable vous a fait boire de ce calice de l'impudicité; qu'il en a enyuré voſtre ame, & que par ſes noires fumées il vous a obſcurcy toute la raiſon; car c'eſt là qu'il vous fait voir tout ce que le vice a de plus honteux, la fornication, l'adultere, le deshonneur du mariage, la corruption des femmes, des hommes & des ieunes gens; enfin le regne de l'abomination & de l'infamie. Toutes ces choſes devroient donc porter ceux qui les voyent, non pas à rire, mais à pleurer.

Quoy donc, me direz-vous, renverſerons-nous les Loix en détruiſant le Theatre, qu'elles autoriſent? Quand vous aurez détruit le Theatre, vous n'aurez pas renverſé les Loix, mais le regne de l'iniquité & du vice. Car le Theatre eſt la peſte des Villes.

Imitez au moins les Barbares qui ſe paſſent bien de tous ces Ieux. Quelle excuſe nous reſtera-t'il, ſi eſtant Chrêtiens, c'eſt à dire citoyens des Cieux & aſſociez aux Anges, & aux Cherubins, nous ne ſommes pas neantmoins ſi reglez en ce point que le ſont les Payens & les Infidelles.

Que ſi vous auez tant de paſſion pour vous divertir, il y a bien d'autres divertiſſemens moins dangereux, & plus agréables que ceux-là.

Les Barbares ont dit autrefois une parole digne des plus ſages d'entre les Philoſophes: Car entendant parler de ces folies du Theatre, & de ces honteux divertiſſemens qu'on y va chercher. Il ſemble, dirent-ils, que les Romains n'ayent ny femme, ny enfans, & qu'ainſi ils ayent eſté contraints de s'aller divertir hors de chés eux; voulant montrer par là qu'il n'y a point de plaiſir plus doux à un homme ſage & reglé, que celuy qu'il reçoit de la ſocieté d'une honneſte femme, & de celle de ſes enfans.

Mais ie vous monſtreray, me direz-vous, des perſonnes à qui ces Ieux n'ont fait aucun mal? Mais n'eſt-ce pas un aſſez grand mal que d'employer ſi inutilement un ſi long-temps; & d'eſtre aux autres un ſujet de ſcandale? Quand vous ne ſeriez point bleſſé de ces repreſentations infames, n'eſt-ce rien que vous y ayez attiré les autres par voſtre exemple?

Comment donc eſtes-vous innocent, puis que vous eſtes coupable du crime des autres? Tous les deſordres que cauſent parmy le Peuple ces hommes corrompus, & ces femmes proſtituées; & toute cette troupe diabolique qui monte ſur le Theatre, tous ces deſordres, diſ-je, retombent ſur vous. Car s'il n'y avoit point de ſpectateurs, il n'y auroit point de Comediens ny de Spectacles, & ainſi ceux qui les repreſentent & ceux qui les voyent, s'expoſent au feu eternel. C'eſt pourquoy quand meſme vous ſeriez aſſez chaſte pour n'eſtre point bleſſé par la contagion de ces lieux, ce que ie croy impoſſible, vous ne laiſſeriez pas d'eſtre ſeverement puny de Dieu, comme eſtant coupable de la perte de ceux qui vont voir ces folies, & de ceux qui les repreſentent ſur le Theatre. Que s'il eſt vray que vous ſoyez tellement pur, que ces aſſemblées dangereuſes ne vous nuiſent point, vous le ſeriez encore bien davantage, ſi vous aviez ſoin de les éviter.

Quittons donc ces vaines excuſes, & ne cherchons point des pretextes ſi dé-

plorables. Le meilleur moyen de nous juſtifier eſt de fuïr cette fournaiſe de Babilone, de nous eſloigner des attraits de l'Egyptienne, & s'il eſt neceſſaire, de quitter plûtoſt noſtre manteau comme Ioſeph, pour nous ſauver des mains de cette proſtituée. C'eſt ainſi que nous joüirons dans l'eſprit, d'une joye celeſte & ineffable, qui ne ſera point troublée par les remords de noſtre conſcience, & qu'ayant mené icy bas une vie chaſte, nous ſerons couronnez dans le Ciel par la grace & par la miſericorde de noſtre Seigneur IESVS CHRIST, à qui eſt la gloire & l'Empire maintenant & toûjours, & dans tous les ſiecles.

S. IEAN CHRYSOSTOME Dans la Preface de ſon Commentaire, ſur l'Evangile de S. Iean.

Il n'eſt point neceſſaire que ie vous repreſente en particulier tous les vices des Spectacles; ce ne ſont que des ris diſſolus, des repreſentations honteuſes, des paroles infames, des médiſances, des

boufonneries; tout y eſt corrompu, tout y eſt pernicieux. Ie vous déclare à vous tous, qu'aucun de ceux qui participent à cette ſainte Table, ne trouble, & ne perde ſon ame par ces Spectacles qui cauſent la mort: tout ce qui s'y fait, eſt plein des pompes de Satan, & ne reſpire que l'impureté. Vous ſçauez, vous qui eſtes baptiſez, quel eſt le pacte par lequel vous vous eſtes engagez à nous, ou pour mieux dire, à IESVS-CHRIST. Lors qu'il vous inſtruiſoit au bapteſme, que luy avez-vous dit touchant les pompes du Diable, comment avez-vous renoncé à ce malin eſprit, & à ſes Anges? N'avez-vous pas promis de n'acquieſcer jamais à ſes maximes, & à ſes œuvres? c'eſt pourquoy nous devons prendre garde tres-ſoigneuſement de n'eſtre pas infidelles dans l'accompliſſement de nos promeſſes, & de ne point nous rendre indignes de ces ſacrez myſteres.

SAINT IEROSME,
Sur le premier Verſet du Pſeaume 32.

Les uns mettent toute leur joye dans les choſes de ce monde, les autres dans les Ieux du Cirque, les autres dans les divertiſſemens de la Comedie ; Mais vous, dit le Roy Prophete à chaque juſte ; Mettez toute voſtre joye dans le Seigneur, & non pas dans les plaiſirs de ce monde. C'eſt aux Iuſtes qui ont le cœur droit, qu'il appartient de loüer Dieu ; c'eſt à dire, à ceux qui dreſſent leurs cœurs par la regle de la verité ; Car pour les impies il ne leur appartient que d'eſtre malheureux : Malheur à ceux, dit le Prophete Iſaye, qui diſent que ce qui eſt doux, eſt amer, & que ce qui eſt amer, eſt doux.

5. SIECLE.

SAINT AVGVSTIN dans le 2. Chapitre du 3. liure de ſes Confeſſions.

I'avois en meſme temps une paſſion violente pour les Spectacles du Theatre, qui eſtoient pleins des images de mes miſeres, & des flammes amoureuſes qui entretenoient le feu qui me devoroit: mais quel eſt ce motif qui fait que les hommes y courent avec tant d'ardeur, & qu'ils veulent reſſentir de la triſteſſe en regardant des choſes funeſtes & tragiques qu'ils ne voudroiēt pas neantmoins ſouffrir? car les ſpectateurs veulent reſſentir de la douleur, & cette douleur eſt leur joye? D'où vient cela, ſinon d'une eſtrange maladie d'eſprit? puis qu'on eſt d'autant plus touché de ces avantures poëtiques, que l'on eſt moins guery de ſes paſſions, quoy que d'ailleurs on appelle miſere le mal que l'on ſouffre en ſa perſonne; & miſericorde, la compaſſion qu'on

qu'on a des mal-heurs des autres : Mais quelle compaſſion peut-on avoir en des choſes feintes, & repreſentées ſur un Theatre, puiſque l'on n'y excite pas l'auditeur à ſecourir les foibles & les opprimez, mais que l'on le convie ſeulement à s'affliger de leur infortune ; de ſorte qu'il eſt d'autant plus ſatisfait des Acteurs, qu'ils l'ont plus touché de regret & d'affliction ; & que ſi ces ſujets tragiques, & ces mal-heurs veritables ou ſuppoſez, ſont repreſentez avec ſi peu de grace & d'induſtrie, qu'il ne s'en afflige pas, il ſort tout degoûté & tout irrité contre les Comediens. Que ſi au contraire il eſt touché de douleur, il demeure attentif & pleure, eſtant en meſme temps dans la joye, & dans les larmes. Mais puiſque tous les hommes naturellement deſirent de ſe réjoüir, comment peuvent-ils aimer ces larmes, & ces douleurs ? N'eſt-ce point qu'encore que l'homme ne prenne pas plaiſir à eſtre dans la miſere, il prend plaiſir neantmoins à eſtre touché de miſericorde ; & qu'à cauſe qu'il ne peut eſtre touché de ce mouvement ſans en reſſentir

de la douleur, il arrive par une ſuitte neceſſaire qu'il cherit & qu'il aime ces douleurs ?

Ces larmes procedent donc de la ſource de l'amour naturel que nous nous portons les uns aux autres. Mais où vont les eaux de cette ſource, & où coulent-elles ? Elles vont fondre dans un torrent de poix boüillante, d'où ſortent les violentes ardeurs de ces noires, & de ces ſales voluptez : Et c'eſt en ces actions vicieuſes que cet amour ſe convertit & ſe change par ſon propre mouvement, lors qu'il s'eſcarte & s'eſloigne de la pureté celeſte du vray amour. Deuons-nous donc rejetter les mouuemens de miſericorde & de compaſſion ? nullement : Et il faut demeurer d'accord qu'il y a des rencontres où l'on peut aimer les douleurs. Mais, ô mon ame, garde-toy de l'impureté ; Mets-toy ſous la protection de mon Dieu, du Dieu de nos Peres, qui doit eſtre loüé & glorifié dans l'eternité des ſiecles. Garde-toy mon ame de l'impureté d'vne compaſſion folle : Car il y en a vne ſage & raiſonnable dont je ne laiſſe pas d'eſtre

touché maintenant. Mais alors je prenois part à la joye de ces amans du Theatre ; lors que par leurs artifices ils faisoient réussir leurs impudiques desirs, quoy qu'il n'y eust rien que de feint dans ces representations , & ces Spectacles; & lors que ces amans estoient contraints de se separer , ie m'affligeois auec eux comme si i'eusse esté touché de compassion;& toutefois ie ne trouvois pas moins de plaisir dans l'vn que dans l'autre.

Mais aujourd'huy j'ay plus de compassion de celuy qui se réjouït dans ses excés & dans ses vices , que de celuy qui s'afflige dans la perte qu'il a faite d'une volupté pernicieuse , & d'une felicité miserable: Voila ce qu'on doit appeller une vraye misericorde ; Mais en celle-là ce n'est pas la douleur que nous ressentons des maux d'autruy qui nous donne du plaisir: Car encore que celuy qui ressent de la douleur , en voyant la misere de son prochain , luy rende un devoir de charité qui est loüable; neantmoins celuy qui est veritablement misericordieux aimeroit mieux n'avoir point de sujet de ressentir cette douleur : Et il

eſt auſſi peu poſſible qu'il puiſſe deſirer qu'il y ait des miſerables, afin d'avoir ſujet d'exercer ſa miſericorde, comme il eſt peu poſſible que la bonté meſme puiſſe eſtre malicieuſe, & que la bienveillance nous porte à vouloir du mal à noſtre prochain.

Ainſi il y a bien quelque douleur que l'on peut permettre ; mais il n'y en a point que l'on doive aimer : Ce que vous nous faites bien voir, ô mon Seigneur & mon Dieu, puiſque vous qui aimez les ames incomparablement, & plus purement que nous ne les aimons, exercez ſur elles des miſericordes d'autant plus grandes, & plus parfaites, que vous ne pouvez eſtre touché d'aucune douleur. Mais qui eſt celuy qui eſt capable d'une ſi haute perfection ? Et moy au contraire j'eſtois alors ſi miſerable, que i'aimois à eſtre touché de quelque douleur, & en cherchois des ſujets, n'y ayant aucunes actions des Comediens qui me pluſſent tant, & qui me charmaſſent davantage, que lors qu'ils me tiroient des larmes des yeux par la repreſentation de quelques mal-heurs

eſtrangers & fabuleux qu'ils repreſentoient ſur le Theatre : Et faut-il s'en eſtonner, puis qu'eſtant alors une brebis mal-heureuſe qui m'eſtois égarée en quittant voſtre troupeau, parce que je ne pouvois ſouffrir voſtre conduite, je me trouvois comme tout couvert de gale ?

Voila d'où procedoit cet amour que j'avois pour les douleurs, lequel toutefois n'eſtoit pas tel que j'euſſe deſiré qu'elles euſſent paſſé plus avant dans mon cœur & dans mon ame : car je n'euſſe pas aimé à ſouffrir les choſes que j'aimois à regarder ; mais j'eſtois bien aiſe que le recit & la repreſentation qui s'en faiſoit devant moy, m'égratignât un peu la peau, pour le dire ainſi, quoy qu'en ſuitte, comme il arrive à ceux qui ſe grattent avec les ongles, cette ſatisfaction paſſagere me causât une enfleure pleine d'inflammation d'où ſortoit du ſang corrompu & de la bouë. Telle eſtoit alors ma vie ; Mais peut-on l'appeller une vie, mon Dieu ?

DANS L'EPISTRE 5. à Marcellin.

Rien n'eſt plus mal-heureux que le bon-heur des pecheurs, qui nourrit pour ainſi dire une impunité, qui eſt en effet une peine, & qui fortifie la mauvaiſe volonté comme un ennemy interieur. Mais les cœurs des hommes ſont ſi pervertis & ſi rebelles, qu'ils s'imaginent que le monde eſt dans une pleine felicité, lors que ceux qui l'habitent ne penſent qu'à orner & à embellir leurs maiſons, & qu'ils ne prennent pas garde à la ruine de leurs ames : qu'on baſtit des Theatres magnifiques, & qu'on détruit les fondemens des vertus : qu'on donne des loüanges & des applaudiſſemens à la fureur des Gladiateurs, & qu'on ſe mocque des œuvres de miſericorde ; lors que l'abondance des riches entretient la débauche des Comediens, & que les pauvres manquent de ce qui leur eſt neceſſaire pour l'entretien de leur vie ; lors que les impies décrient par leurs blaſphemes la doctrine de Dieu, qui par la

voix de ſes Predicateurs crie contre cette infamie publique, pendant qu'on recherche de faux Dieux à l'honneur deſquels on celebre ces Spectacles du Theatre, qui deshonorent & corrompent le corps & l'ame. Si Dieu permet que ces deſordres arrivent, c'eſt alors qu'il en eſt plus irrité : s'il laiſſe ces crimes impunis, c'eſt alors qu'il les punit plus ſeverement ; & quand il oſte aux hommes les moyens d'entretenir leurs vices, & que par la pauvreté il détruit l'abondance & la multiplication des voluptez ; ce traitement qui paroiſt contraire à leurs deſirs, eſt un effet de ſa miſericorde.

DANS LE CHAPITRE 33. du premier Livre de la Concordance des Evangeliſtes.

Quant à ce que les Payens ſe pleignent que le Chriſtianiſme a diminué la felicité du monde ; s'ils liſent les livres de leurs Philoſophes, qui reprennent ces choſes dont ils ſont privez maintenant

malgré eux, ils trouveront que cela tourne à la loüange de la Religion Chrêtienne; car quelle diminution ſouffrent-ils de leur felicité, ſinon à l'égard des choſes dont ils faiſoient un tres-mauvais vſage, s'en ſervant pour offencer leur Createur? Il leur ſemble peut-eſtre que le temps eſt mauvais, parce que preſque dans toutes les Villes les Theatres, ces lieux infames, où l'on fait une profeſſion publique de l'impureté, tõbent en ruine; d'où vient cela, ſinon de la pauvreté, qui ne leur permet pas de reparer ces lieux qu'ils avoient baſtis autrefois avec une profuſion honteuſe & ſacrilege? Leur Ciceron loüant un certain Comedien nommé Roſcius, n'a-t'il pas dit qu'il eſtoit ſi habile dans ſon art, qu'il n'y avoit que luy ſeul qui fut digne de monter ſur le Theatre; & que d'ailleurs il eſtoit ſi homme de bien, qu'il n'y avoit que luy ſeul qui n'y deût point monter, marquant par là, en termes bien exprés, que le Theatre eſt ſi infame, que plus un homme eſt vertueux, plus il doit s'en eſloigner.

DANS LE CHAPITRE 29.
Du 2. Liure de la Cité de Dieu.

C'eſt avec raiſon, Peuple Romain, que vous avez exclus les Comediens du droit de bourgeoiſie. Eveillez-vous encore peu davantage, & re connoiſſez qu'on ne ſe rend point agreable à la Majeſté de Dieu par les exercices qui deshonorent la dignité des hommes. Comment donc pouvez-vous mettre au rang des ſaintes puiſſances du Ciel ces Dieux qui ſe plaiſẽt à recevoir un culte, qui rend indignes parmy vous ceux qui le rendent, d'eſtre mis au nombre des Citoyens Romains? Cette Cité celeſte eſt incomparablement plus illuſtre, où la verité eſt touſiours victorieuſe, où la dignité eſt inſeparable de la ſainteté, où il y a une paix, & une felicité perpetuelle, où la vie eſt éternelle. Si vous avez eu honte de recevoir ces ſortes de perſonnes dans voſtre ville pour eſtre vos concitoyens, à plus forte raiſon cette ſainte Cité ne reçoit point ces ſortes de Dieux: C'eſt pourquoy ſi vous deſirez d'avoir part à la felicité de

cette bien-heureuſe Cité, fuyez la compagnie des Demons. C'eſt vne choſe honteuſe à des perſonnes vertueuſes d'adorer des Dieux qui regardent d'vn œil favorable le culte deshoneſte que leur rendent des infames. Embraſſez la pureté du Chriſtianiſme, & éloignez de vous ces prophanes divinitez ; comme les Cenſeurs ont exclus les Comediens de vos honneurs & de vos dignitez les notant d'infamie.

DANS LE 1. SERMON
Sur le 1. Verſet du Pſeaume 32.

C'eſt aux hommes injuſtes & méchans à ſe réjoüir dans ce monde : le monde finira, & leur joye finira avec le monde ; Mais il faut que les juſtes mettent leur joye dans le Seigneur, afin qu'elle ſoit permanente, & immuable comme luy. Il faut que nous mettions noſtre complaiſance & noſtre joye, & que nous nous appliquions à le loüer ; Il eſt le ſeul dans lequel il n'y ait rien qui nous déplaiſe ; comme au contraire, il n'y a perſonne en qui les infidelles trouvent tant de

choſes qui leur déplaiſent : Tenez ce peu de mots pour une maxime indubitable, que l'homme à qui Dieu plaiſt, plaiſt auſſi à Dieu. Ne penſez pas mes tres-chers freres que ce que je dis ſoit d'vne petite importance, vous voyez auſſi bien que moy, combien il y a d'hommes qui diſputent contre Dieu? Combien il s'en trouve à qui ſes œuvres, & ſa conduite déplaiſent; car lors qu'il veut quelque choſe de contraire à la volonté des hõmes, à cauſe qu'il eſt le Souverain maiſtre, & qu'il ſçait bien ce qu'il fait, & qu'il ne conſidere pas tant nos inclinations que noſtre vtilité, ceux qui voudroient que leur volonté s'accompliſt pluſtoſt que celle de Dieu, voudroient auſſi reduire ſa volonté à la leur, au lieu de corriger & de régler la leur par la ſienne.

C'eſt à ces hommes infidelles impies, méchans (j'ay honte de le dire, je le diray pourtant, parce que vous ſçavez combien ce que je vais dire eſt veritable) c'eſt à ces ſortes de perſonnes qu'un Comedien plaiſt davantage que Dieu, c'eſt pourquoy le Prophete apres avoir dit

juſtes réjoüiſſez-vous en Dieu, (parce que nous ne ſçaurions nous réjouïr en luy, qu'en le loüant, & que nous ne pouuons le loüer, ſi nous ne luy plaiſons, d'autant plus qu'il nous plaiſt davantage :) Il adjoûte, c'eſt aux juſtes qu'il appartient de loüer Dieu ; Qui ſont les juſtes ? ce ſont ceux qui conforment leur cœur à la volonté de Dieu ; qui reglent & conduiſent leur volonté par la ſienne. Si la foibleſſe humaine leur cauſe quelque trouble dans les faſcheuſes rencontres de cette vie ; l'equité divine les conſole, & les remet dans le calme.

DANS LE SERMON
Sur le Pſeaume 39.

Combien y a-t'il de perſonnes qui ſe reconnoiſſent icy dans la peinture que je vous fais des gens du monde ? ces perſonnes converties ſe regardent avec étonnement les unes les autres, & parlent avec joye dans l'Egliſe de Dieu, des miſericordes qu'il leur a faites. Se voyant dans le ſein de l'Egliſe, elles conſiderent avec une extréme reconnoiſſance l'affe-

ction que Dieu leur a desia donnée pour la parole, pour les offices & les œuvres de charité, pour estre souuent dans l'assemblée des Fidelles, & ne sortir quasi point de l'Eglise.

Elles font attentivement reflexion sur toutes ces graces que Dieu leur a faites, & qu'il a faites en mesme temps à d'autres pecheurs, & se plaisent à s'en entretenir avec ceux qui participent au mesme bon-heur. Quel changement, disent ces personnes, voyons-nous en cét homme, qui estoit si passionné pour le Cirque ? Combien est changé cét autre qui aimoit & qui loüoit si fort ce chasseur, ou ce Comedien ? Cét homme converty parle ainsi des autres, & les autres parlent de luy de la mesme sorte.

Certainement nous voyons par la grace de Dieu de ces conversions merveilleuses, & elles nous sont un sujet d'actions de grace, & de joye : Mais si nous nous réjouïssons à cause de ceux qui sont convertis, ne desesperons pas de ceux dont nous voyons des égaremens & des desordres. Prions pour eux, mes treschers freres ; c'est du nombre de ceux

qui eſtoient méchans & impies, que Dieu ſe plaiſt à faire croiſtre le nombre des Saints.

Que noſtre Dieu devienne donc noſtre unique eſperance : celuy qui a fait toutes choſes eſt meilleur que toutes choſes: Celuy qui a fait les belles choſes, eſt plus beau que tous ſes ouvrages. Celuy qui a fait les choſes fortes, eſt plus fort que tout ce qu'il y a de plus fort. Celuy qui a fait tout ce qui eſt grand ſurpaſſe tout ce qu'on ſe peut figurer de plus grand ; il vous tiendra lieu de tout ce que vous aimez.

Apprenez à aimer le Createur en la creature, & l'ouvrier en ſon ouvrage ; Il ne faut pas vous laiſſer occuper par les choſes qui ſont les effects de la puiſſance de Dieu, & perdre ce Dieu meſme qui les a faites, & par qui vous avez eſté tiré du neant. Bien-heureux donc eſt l'homme qui met ſon eſperance dans le nom du Seigneur, & qui n'a nul égard aux vanitez, & aux folies trompeuſes du ſiecle.

Celuy qui ſe ſentira touché de ce que j'ay dit, qui voudra ſe corriger de ſes

vices, qui ſera occupé de la crainte des jugemens de Dieu, que la Foy luy repreſente, & qui commencera de vouloir marcher dans la voye étroite, craindra peut-eſtre de n'avoir pas la force de perſeverer, & nous dira; ma volonté ne durera pas, & je ne continuëray pas dans la voye que vous m'avez propoſée, ſi vous ne donnez des Spectacles à mes yeux, & des objets à mon eſprit, qui me tiennent lieu de ceux auſquels je renonce. Comment faut-il donc, mes freres, que nous traittions ces perſonnes qui ſortent ainſi du déreglement, & qui renoncent aux plaiſirs du ſiecle? Que leurs donnerons-nous en la place de ce que nous leur faiſons quitter? Les laiſſerons-nous ſans leur donner des Spectacles qui leur plaiſent, & qui les occupent? Ils mourroient de triſteſſe, ils ne ſubſiſteroient pas, ils ne pourroient pas nous ſuivre. Que pourrons-nous donc faire pour les contenter, & les retenir? Il faut ſans doute que nous leur donnions des Spectacles pour d'autres Spectacles.

Mais quels Spectacles pouvons-nous

offrir à vn homme Chreſtien que nous voulons retirer des Spectacles vains, & prophanes du monde ? Ie rends graces à noſtre Seigneur de ce qu'il nous a marqué dans le Verſet ſuivant, quels Spectacles nous devons fournir aux amateurs des Spectacles. Ouy nous conſentons, & nous approuvons que le Chrêtien qui ſe prive des divertiſſemens du Cirque, du Theatre, de l'Amphiteatre, cherche d'autres Spectacles. Nous ne voulons point qu'il en manque. Que luy donnerons-nous donc à leur place ? Eſcoutez ce que dit noſtre Prophete : Seigneur, mon Dieu, vous avez fait une multitude de choſes qui ſont autant de merveilles que vous nous mettez devant les yeux. Ce Chreſtien ſe plaiſoit auparavant à conſiderer les frivoles merveilles des hommes ; Qu'il s'arreſte maintenant aux merveilles de Dieu : Qu'il les contemple, & qu'il les admire, puiſque ce ſont des miracles d'une magnificence & d'une ſageſſe toute divine qui merite d'eſtre toûjours également un ſujet d'admiration. Pourquoy l'accouſtumance à voir toutes les merveilles du monde

&

& de la nature dont Dieu eſt l'autheur, les luy a-t'elle renduës moins eſtimables & moins precieuſes?

DANS LE SERMON
Sur le Pſeaume 102.

Quand je dis, un homme pecheur ſe preſente à vous, je marque deux noms, & ce n'eſt pas inutilement & ſans raiſon; car eſtre homme, & eſtre pecheur ſont deux choſes bien differentes? Eſtre homme c'eſt l'ouvrage de Dieu; eſtre pecheur, c'eſt l'ouvrage de l'homme. Pourquoy, me direz-vous, ne m'eſt-il point permis de donner à l'ouvrage de l'homme? Qu'eſt-ce que donner à l'ouvrage de l'homme? C'eſt donner à un pecheur à cauſe de ſon peché, parce qu'il vous divertit par ſon impieté. Mais qui fait cela, dites-vous? Pleût à Dieu que perſonne ne le fit, ou qu'il y eut peu de gens qui le fiſſent, ou qu'on ne le fit point publiquement. Ceux qui donnent aux Comediens, pourquoy leur donnent-ils? Ne ſont-ce pas des hommes à qui ils donnent; mais ils ne conſiderent

pas en eux la nature de l'ouvrage de Dieu; ils ne regardent que l'iniquité de l'ouvrage de l'homme.

DANS LE TRAITE' 100. Sur le 16. Chapitre de S. Iean.

Donner ſon bien aux Comediens, c'eſt un vice énorme, bien loin d'eſtre une vertu. Vous ſçavez auſſi bien que moy ce que l'Ecriture dit de ces ſortes de perſonnes auſquelles le monde donne d'ordinaire des applaudiſſemens & des loüanges: On louë le pecheur de ſes paſſions, & on benit le méchant à cauſe de ſes méchancetez.

DANS LE 1. ET 2. CHAP. Du 2. Livre du Traité du Symbole aux Catechumenes.

Sçachez, mes bien aimez, que le Demon noſtre ennemy ſeduit & prend plus de gens par la volupté, que par la crainte; Cár pourquoy tend-il tous les jours les pieges des Spectacles? pourquoy pre-

ſente-t'il tant de vanitez & d'infames plaiſirs, qui ne ſont que folie, & qu'illuſion; ſinon afin de prendre ceux qui l'avoient abandonné, & pour ſe réjouïr d'avoir trouvé ceux qu'il avoit perdus? Il n'eſt point neceſſaire de nous eſtendre plus au long ſur ce ſujet, il ſuffit de vous repreſenter en peu de mots, ce que vous devez rejetter, & ce que vous devez aimer. Fuyez les Spectacles, mes bien aimez, fuyez ces Theatres infames du Diable, afin de ne vous point engager dans les liens de cét eſprit malin: Mais s'il faut relaſcher voſtre eſprit, ſi vous vous plaiſez aux Spectacles, l'Egliſe noſtre ſainte & venerable Mere vous en fournit de plus excellens & de plus agreables; ce ſont des Spectacles ſalutaires qui rempliſſent l'eſprit de joye.

DANS LE SERMON 18. des paroles du Seigneur.

Vn bon Chreſtien ne veut point aller aux Spectacles, & en cela meſme qu'il reprime ſa paſſion, & qu'il ne va pas au Theatre, Il crie apres IESVS-CHRIST, &le

prie de le guerir: Cependant il y en a d'autres qui y courent ; mais ce ſont peut-eſtre des Payens, ou des Iuifs. Certes ſi les Chreſtiens n'y alloient point, le nombredes ſpectateurs ſeroit ſi petit, que la honte & la confuſion qu'ils en auroien les feroient retirer. Il y a donc des Chrétiens qui ſont ſi mal-heureux que d'aller aux Spectacles, & d'y porter un ſi ſaint nom pour leur condamnation ; Mais vous qui n'y allez pas, criez ſans ceſſe aprés IESVS-CHRIST pour implorer ſon aſſiſtance.

SAINT ISIDORE
Preſtre de Damiete dans l'Epiſtre 336. du 3. Livre.

Les Comediens ne s'eſtudient principalement qu'à pervertir le peuple, & non pas à le rendre meilleur ; car c'eſt la débauche de leurs ſpectateurs qui fait leur felicité ; de ſorte que s'ils s'appliquoient à la vertu, le meſtier de Comedien ſeroit auſſi-toſt aneanty. C'eſt pourquoy ils n'ont jamais penſé à corri-

ger les déreglemens des hommes ; & quand ils le voudroient entreprendre, ils ne le ſçauroient faire, parce que la Comedie d'elle-meſme, & par ſa nature, ne peut eſtre que pernicieuſe & nuiſible.

DANS L'EPISTRE 186. du 5. Livre.

S'il eſt certain, comme on n'en peut pas douter, que le jour du Iugement viendra ; il faut pratiquer la vertu. Que ſi cela paroiſt difficile & fâcheux à quelques-uns, il vous ſera facile de le faire ſi vous fuyez les Theatres, & le Cirque ; ces lieux infames qui perdent tout le monde, ou plûtoſt les Villes ou ces Spectacles ſont repreſentez, & particulierement les perſonnes qui ſe laiſſent emporter à la paſſion de ces honteux divertiſſemens.

DANS L'EPISTRE 463. du meſme Livre.

Celuy qui a une paſſion violente pour les Spectacles du Theatre, ne ſera pas moins tranſporté pour l'amour infame. Fuyez donc ce premier déreglement, pour ne pas tomber dans l'autre; car il eſt plus facile de détruire le vice avant qu'il ſoit enraciné, que de l'arracher apres qu'il a pris de profondes racines; ce qui eſt tres-difficile, & quelques-uns meſme l'eſtiment impoſſible.

S. SALVIEN EVESQVE de Marſeille dans le 6. Livre de la Providence de Dieu.

Quelle monſtrueuſe folie? Quoy, s'il nous arrive quelque bon ſuccez; ſi nous remportons des victoires ſur nos ennemis; enfin ſi IESVS-CHRIST nous comble de ſes faveurs, nous luy offrons des Ieux publics, & ce ſont nos actions de graces. Nous imitons en cela celuy

qui payeroit d'une injure le plaiſir qu'il viendroit de recevoir, & qui perceroit le viſage & le cœur de celuy qui luy feroit des careſſes. Ie demanderois volontiers à ceux que les grandeurs & les richeſſes font reconnoiſtre par deſſus les autres, de quel ſupplice ſeroit digne un eſclave qui outrageroit ſon maiſtre de qui il viendroit de recevoir la liberté? Il eſt hors de doute que celuy-là eſt tout à fait méchant qui rend le mal pour le bien, n'eſtant pas meſme permis de rendre le mal pour le mal. Nous faiſons toutefois ce que je viens de dire, nous nous diſons Chreſtiens, & par nos impuretez nous excitons contre nous un Dieu miſericordieux; nous l'irritons alors qu'il s'appaiſe, & nous l'outrageons alors qu'il nous careſſe: Nous offrons donc à Dieu des Ieux infames pour les bien-faits qui viennent de luy, nous luy faiſons des ſacrifices execrables, comme s'il avoit pris noſtre chair pour nous donner de ſi mauvaiſes inſtructions, où qu'il nous les euſt fait entendre par la bouche de ſes Apoſtres. Ce fut peut-eſtre pour cela que Dieu voulut naiſtre

icy bas comme un homme, & qu'il daigna prendre noſtre honte & noſtre baſſeſſe en naiſſant comme nous ? Ce fut peut-eſtre pour cela qu'il nâquiſt dans une eſtable où les Anges le ſervoient ? Ce fut peut-eſtre pour cela que Dieu qui enveloppe le Ciel & la Terre ſe laiſſa envelopper de petits linges dans leſquels il gouvernoit toutes choſes ? Ce fut peut-eſtre pour cela que Dieu qui ſe fit pauvre pour nous enrichir, qui s'eſt humilié meſme juſqu'à mourir en la Croix, & dont la mort fit trembler tout le monde, voulut eſtre pour nous attaché ſur une Croix ainſi qu'un criminel ? Nous nous imaginons peut-eſtre qu'il nous a fait des leçons d'impieté, alors qu'il vivoit & qu'il ſouffroit tant de peines & tant d'injures pour nous ? Nous reconnoiſſons d'une eſtrange façon les effects de ſes ſouffrances ; nous avons receu noſtre redemption & noſtre vie par le moyen de ſa mort, & ce bien-fait n'eſt payé que par les vices d'une vie debordée. Saint Paul dit, que la grace s'eſt montrée, qu'elle nous a enſeigné à vaincre l'impieté, & à per-

dre les appetits déreglez ; qu'elle nous commande de vivre ſobrement, d'eſtre pieux & juſtes dans ce monde, en attendant l'effect d'une bien-heureuſe eſperance, & la venuë de la gloire de Ieſus, qui s'eſt donné luy-meſme pour nous à deſſein de nous rachepter, & de laver par ſon Sang un peuple agreable à ſa divinité, & ſectateur des bonnes œuvres. Où ſont maintenant ceux qui mettent en vſage les choſes pour leſquelles l'Apoſtre dit que Dieu eſt venu ? Où ſont les Chreſtiens qui retranchent de leurs cœurs ces appetits déreglez ; qui faſſent profeſſion de la pieté, & tout enſemble de la ſobrieté, & qui témoignent par leurs actions qu'ils ont l'eſperance d'une gloire qui doit touſiours durer. Quiconque vit bien & ne ſe laiſſe pas emporter aux tempeſtes du temps, montre qu'il attend cette gloire, & qu'il merite de la recevoir. Dieu (dit l'Apoſtre) eſt venu pour laver de ſon Sang un peuple agreable à ſa Majeſté, & amateur des bonnes actions. Où eſt ce peuple pur & net ? Où eſt ce peuple agreable à Dieu ? Où eſt ce peu-

ple qui fait gloire des bonnes actions ? L'Escriture nous apprend que Dieu souffrant pour nous, a fait les chemins que nous devons suivre ; peut-estre que ces chemins nous conduisent aux Ieux publics & aux Spectacles qu'il défend ? Dieu nous a peut-estre laissé ce témoignage pour ce sujet ? Dieu, dis-je, de qui nous ne lisons point qu'on l'ait veu rire, il a pleuré pour nous, parce que les pleurs sont des témoignages d'un esprit touché, & n'a point voulu rire, dautant que c'est ainsi que les meilleures disciplines se corrompent ; Aussi a-t'il dit par la bouche de l'Evangeliste, Malheur sur vous qui riez, pource que vous pleurerez : Et au contraire vous estes bien-heureux vous qui pleurez maintenant, car vous rirez quelque jour.

Nous ne nous contenterions pas de rire & de nous réjouïr si nous ne rendions nos réjoüissances criminelles, par le moyen des vices que nous y mélons. Nous ne pouvons nous divertir sans faire des pechez de nos divertissemens ; nous penserions que nos plaisirs seroient en quelque façon deffectueux s'ils ne nous

rendoient coupables, & qu'il n'y auroit point de contentement à rire si l'on n'offenſoit Dieu. Rions meſme ſans meſure ; réjouïſſons-nous ſans ceſſe, pourveu que ce ſoit innocemment. N'eſt-ce pas une eſtrange folie que s'imaginer que nos divertiſſemens ne ſeroient pas agreables s'ils n'eſtoient injurieux à Dieu.

Dans ces Spectacles dont nous avons parlé, nous nous declarons en quelque façon apoſtats, tranſgreſſeurs de la Loy, & ennemis des Sacremens; car la premiere proteſtation que les Chreſtiens font au Bapteſme, n'eſt-ce pas de renoncer au Diable, à ſes Pompes, à ſes Spectacles, à ſes ouvrages. Nous les ſuivons toutefois apres le Bapteſme ; nous ſçavons bien que ces Spectacles ſont des inventions du Diable : nous y avons renoncé ; d'où s'enſuit neceſſairement qu'en y allant volontairement & avec deſſein, nous devons reconnoiſtre que nous retournons au Diable ; car apres tout nous avons en meſme temps renoncé à l'un & à l'autre, & avons confeſſé que l'un & l'autre ſont la meſme choſe.

Si bien que ſi nous retournons à l'un, il eſt veritable que nous retournons à l'autre.

Ie renonce, dit-on en ſe faiſant baptiſer, au Diable, à ſes Pompes, à ſes Spectacles, & à ſes œuvres: & l'on adjoûte auſſi-toſt apres, Ie croy en Dieu le Pere Tout-puiſſant, & en IESVS-CHRIST ſon fils. L'on renonce donc premierement au Diable, afin que l'on croye en Dieu, dautant que quiconque ne renonce pas au Diable ne croit pas en Dieu; & partant quiconque retourne au Diable, mépriſe & quitte ſon Dieu: Or les Demons ſe trouvent dans les Spectacles & dans les Pompes ſolemnelles, de ſorte que quand nous y retournons nous quittons la Foy de IESVS-CHRIST: Le merite des Sacremens de noſtre Religion ſe perd en nous; tout ce qui ſuit dans noſtre Symbole eſt choqué, & tout enſemble affoibly: Car le moyen de s'imaginer qu'une choſe puiſſe demeurer debout quand ſon appuy eſt à bas: Dy moy donc, ô Chreſtien, qui que tu ſois, ayant perdu par tes mépris & par ta re-

bellion les principes de ta croyance, comment pourras-tu faire eſtat de ſa ſuitte ? & comment t'imagineras-tu que le reſte te pourra profiter ? Les membres ſans la teſte ne peuvent rien ; toutes choſes dépendent de leur principe, & ne profitent pas ſans luy. Quand les fondemens d'un edifice ſont ſappez, tout le reſte tombe en ruine ; les arbres qui n'ont plus de racine ne durent pas long-temps, & les ruiſſeaux de qui l'on tarit les ſources ſe diminuent & ſe perdent bien-toſt : Enfin rien ne ſubſiſte ſans la teſte.

Mais ſi l'on ne trouve pas que ces Spectacles dont nous avons parlé ſoient de ſi grande conſequence, que l'on conſidere attentivement ce que nous avons dit, & ſans doute on reconnoiſtra qu'au lieu de contentement ils nous apportent la mort, qu'ils nous perdent au lieu de nous divertir ; car en ſe retirant de ce qui peut entretenir la vie, ne ſe met-on pas au hazard de la perdre entierement ; & lors qu'on a ruïné le fondement de ſa Religion, n'a-t'on pas ſujet d'apprehender la perte de ſon ſalut ?

Retournons maintenant à ce que nous avons ſi ſouvent dit, retournons aux Barbares, puiſque les Chreſtiens ſont ſi deteſtables. Où trouvera-t'on chez eux tant de mal-heureux Spectacles? où ſont leurs gladiateurs, & tous ces prodiges d'impureté qui paroiſſent chez nous? Mais quand on verroit entre-eux tout ce que ie viens de dire, ils ne ſeroient pas toutefois ſi coupables que nous, parce que l'offence qu'ils feroient en voyant de ſi grandes impuretez ne ſeroit pas ſuivie de la transgreſſion de la Loy. Que pouvons-nous reſpondre au contraire qui nous excuſe, & qui ne nous condamne? Nous ſommes en poſſeſſion de la veritable croyance, & nous la ruinons; nous confeſſons que nous avons le gage de noſtre ſalut, & tout enſemble nous le nions; Où eſt en nous le caractere de Chreſtien? Il ſemble que nous ne prenions les Sacremens du Chriſtianiſme, que pour nous rendre plus coupables par le mépris que nous en faiſons. Nous preferons les choſes vaines au ſervice de Dieu, nous mépriſons les Autels, & nous reſpectons le

Theatre, nous aymons toute choſe, nous avons toute choſe en veneration & en comparaiſon de tout, il n'y a que Dieu qui nous ſemble mépriſable. Bien que cette verité ne manque point de preuves, ie diray neantmoins une choſe qui la rendra viſible à tout le monde. S'il arrive qu'en un jour de Feſte on faſſe des Ieux publics, les Egliſes ſeront-elles plus remplies, que les lieux deſtinez aux Spectacles? Les paroles de l'Evangile font-elles une plus vive impreſſion ſur les cœurs que celles des Theatres? Ie laiſſe pour juge de cette demande, la conſcience de tous les Chreſtiens, & ie n'ay que faire de dire ce qu'une pernicieuſe couſtume fait voir trop clairement, l'on retient plus facilement un mauvais mot, qu'une ſentence de l'Evangile, & l'on eſt plus content d'eſcouter les paroles de la mort, que celles de la vie: ainſi le Criminel ayme mieux entendre ce qui le condamne, que ce qui luy donne ſa grace.

Si un jour de Feſte on apprend dans les Egliſes, où l'on ne va bien ſouvent que pour adorer les creatures, qu'il y

a de ces divertiſſemens en quelques lieux, l'on mépriſe le Temple, & l'on court au Theatre ; l'on quitte le Ciel pour aller aux Enfers. L'Egliſe eſt vuide en peu de temps, & en moins de temps encore le lieu qui reçoit les Spectateurs au Theatre eſt remply. L'on laiſſe ſur les Autels un Dieu qui ſe donne à nous pour nourriture, & l'on va ſe repaiſtre de la viande du Diable : L'on va commettre des adulteres par la veuë, l'on va applaudir à ſa perte ; & lors que l'on ſe réjoüit ainſi dans ſes proſperitez, l'on ne ſonge pas à ces paroles que Dieu prononce par la bouche du Prophete, Vous ſerez perdus pour vos pechez, & les autels du ris & de la réjoüiſſance ſeront abbatus.

6. SIECLE.

S. ANASTASE SINAITE PATRIARCHE D'ANTIOCHE, dans le Traitté de la sacrée Communion.

Nostre aveuglement est grand, nostre negligence est extréme ; nous n'avons point de componction ; nous n'avons point de crainte de Dieu ; nous ne corrigeons point nos mœurs, nous ne faisons point de penitence ; mais nostre esprit s'applique entierement à la malice & aux voluptez ; & il arrive souvent que nous passons sans peine les journées entieres au Theatre dans les conversations deshonnestes, & dans les autres œuvres du Diable. Nous quittons le manger, nous abandonnons nostre maison, nous negligeons nos affaires importantes, pour nous occuper à ces vanitez, & à ces infames divertissemens ; & nous ne voulons pas demeurer une heure dans l'Eglise pour vacquer à la

priere, & à la lecture, & pour nous tenir en la preſence de Dieu : Nous nous haſtons d'en ſortir auſſi viſte que ſi nous nous retirions d'un embraſement : Si la Predication de l'Evangile dure un peu trop, nous faiſons éclater noſtre indignation, & noſtre impatience : Si le Preſtre fait des prieres un peu longues, nous ſommes ſans gouſt, & ſans attention : Si celuy qui offre le ſacrifice non ſanglant tarde tant ſoit peu, nous nous ennuyons, & nous regardons la priere comme un procez dont nous voudrions avoir une prompte expedition ; & cependant ſuivant les mouvemens du Diable, nous nous emportons dans les vanitez, & dans les voluptez. Certes, mes freres, noſtre miſere eſt grande !

7. SIECLE.

SAINT ISIDORE ARCHEVESQVE DE SEVILLE dans le 18. Livre des Etymologies Chap. 17.

Vn Chreſtien ne doit avoir aucun commerce avec les folies du Cirque, avec l'impudicité du Theatre, avec les cruautez de l'Amphitheatre, avec la barbarie des Gladiateurs, avec l'infamie des Ieux de Flore; C'eſt renoncer à Dieu que de s'amuſer à ces vanitez; c'eſt ſe rendre preuaricateur de la Foy chreſtienne que de rechercher apres le Bapteſme les choſes auſquelles on a renoncé en le recevant; c'eſt à dire le Diable, ſes Pompes, & ſes œuures.

8. SIECLE.

S. IEAN DAMASCENE
Dans le 3. Livre des Parallelles, Chap. 47.

Il y a des Villes qui depuis le matin juſqu'au ſoir repaiſſent leurs yeux de divers Spectacles des Comediens, & qui ne ſe laſſent point d'employer un ſi long-temps à écouter des vers lâcifs & licentieux, qui rempliſſent les eſprits d'ordures; & il y a meſme des perſonnes qui appellent ces peuples heureux, en ce que quittant leurs affaires, & les occupations neceſſaires pour l'entretien de la vie, ils paſſent les journées entieres dans l'oyſiveté & dans la volupté, ne conſiderant pas que le Theatre où l'on repreſente ces Spectacles honteux, eſt l'Eſcole commnne & publique de l'impureté pour ceux qui s'aſſemblent ce lieu infame.

Ceux qui ont la crainte du Seigneur, attendent le Dimanche pour offrir leurs

prieres à Dieu, & pour recevoir le Corps & le Sang de Noſtre Seigneur: Mais les lâches & les faineans attendent le Dimanche pour ne point travailler, & pour s'abandonner aux vices. Ils courent, où plûtoſt ils volent aux Theatres pendant que nous voyons les Spectacles de l'Egliſe: Nous y voyons IESVS-CHRIST repoſant ſur la Table ſacrée; nous y entendons l'Hymne que les Seraphins chantent dant le Ciel en l'honneur de Dieu; nous entendons les paroles de l'Evangile; nous y joüiſſons de la preſence du Saint Eſprit; nous y entendons la voix des Prophetes; l'Hymne dont les Anges glorifient Dieu, & ce chant de joye qui nous excite à loüer ſa divine Majeſté. Tout y eſt ſpirituel, ſalutaire, & propre à nous rendre dignes du Royaume du Ciel. Ce ſont là les Spectacles que l'Egliſe donne à ceux qui y vont: Mais quels ſont au contraire les Spectacles de ceux qui vont à la Comedie? Ils n'y voyent que les Pompes du Diable; ils n'y entendent que la voix du Demon.

9. SIECLE.

PHOTIVS
PATRIARC. DE CONSTATINOPLE
Dans le Nomocanon. Tit. 9.
Chap. 27.

Si un Eveſque, ou un Eccleſiaſtique aſſiſtent aux Spectacles du Theatre, qu'on leur interdiſe la fonction de leur miniſtere pendant trois ans, & qu'on les enferme dans un Monaſtere. Que s'ils donnent des marques d'vne penitence ſincere, les Prelats pourront abreger ce temps.

II. *SIECLE.*

OLYMPIODORE
Sur le Verſet 17. du Chapitre 4. de l'Eccleſiaſte.

Quand vous entrez dans la maiſon de Dieu, prenez garde à vos pieds, & approchez-vous pour écouter ſa parole, Eccleſ. Chap. 4. v. 17. Reglez, dit le Sage, tout voſtre corps de telle ſorte, que nous n'employons point pour faire le mal, les meſmes membres dont nous nous ſervons pour faire le bien : Comme s'il diſoit, je vous prie que ces pieds dont vous vous ſervez pour aller au Temple de Dieu, ne ſoient point employez pour aller aux Ieux du Theatre, & aux Spectacles infames. Apprenez par là que vous en devez vſer du meſme à l'égard des autres parties de voſtre corps. Certes ceux qui ont les pieds nets en entrant dans l'Egliſe de Dieu doivent prendre garde de ne les point ſoüiller, en allant dans des lieux impurs & prophanes qui déplaiſent à Dieu.

12. *SIECLE.*

SAINT BERNARD
Dans le Traité de la conversion des Mœurs, Chap. 11.

Quand à la veuë des Spectacles vains, que sert elle au corps, ou quel bien apporte-t'elle à l'ame ? Certes vous ne trouverez point que l'homme tire quelque profit de la curiosité. Les divertissemens sont de pures niaiseries : & je ne sçay quel plus grand mal je luy pourrois souhaitter que la durée de ces vains amusemens qu'il recherche, & de cette inquietude curieuse dont il est charmé, & qui luy fait haïr la paix & la douceur d'un heureux repos. Il est bien clair qu'il n'y a rien de solide en tous ces plaisirs, puis qu'on n'en ayme que le mouvement passager par lequel ils succedent les uns aux autres, & non pas leur continuation & leur durée. Que si les vanitez ne sont que des choses vaines, comme nom seul le marque assez claire-

ment ; Il faut neceſſairement que le travail qu'on employe à des choſes vaines ſoit auſſi vain qu'elles : O gloire ! ô gloire, dit un Sage, qu'eſtes-vous parmy la plus-part des hommes, qu'une vaine enflure que le cœur conçoit par l'oreille ? Et cependant combien cette vanité heureuſe, ou plûtoſt cette vaine felicité produit-elle de malheurs?

C'eſt de là que vient l'aveuglement du cœur, ſelon ce qui eſt écrit : O mon peuple, ceux qui vous appellent heureux, vous trompent. C'eſt de là que viennent les peines fâcheuſes des ſoupçons, & les cruels tourmens de la jalouſie, &c.

Certes ce n'eſt pas tant une folie, qu'une infidelité d'aimer des choſes ſi baſſes, ou plûtoſt des choſes de neant, & d'eſtimer ſi peu cette gloire que nul œil n'a veuë, que nulle oreille n'a ouye, que nul eſprit humain n'a imaginée, ces biens & ces treſors que Dieu a preparez pour ceux qui l'aiment.

IEAN DE SALISBERY EVESQVE DE CHARTRES dans le 1. Livre des Vanitez de la Cour, Chap. 8.

Noſtre ſiecle s'attachant à des fables & à de vains amuſemens, ne proſtituë pas ſeulement les oreilles & le cœur à la vanité ; mais il flatte auſſi ſon oyſiveté par les plaiſirs des yeux & des oreilles ; & il allume le feu de l'impureté cherchant de toutes parts ce qui eſt propre à entretenir les vices.

L'oiſiveté eſt l'ennemie de l'ame, qui la dépoüille de toutes ſes inclinations vertueuſes ; C'eſt pourquoy un tres-ſçavant homme donne ce conſeil : Que l'ennemy du genre humain, dit-il, vous trouve touſiours occupé, afin qu'avec autant de bonheur, que de prudence, vous vous couvriez de vos occupations, comme d'un bouclier contre toutes ſes tentations : Il faut fuïr l'oiſiveté comme une dangereuſe Syrene ; & cependant les Comediens nous y attirent. L'ennuy

ſe gliſſe aiſément dans un eſprit vuide qui ne ſe peut ſupporter luy-meſme, s'il n'a quelque volupté pour ſe divertir: C'eſt pour cela que l'on a introduit les Spectacles, & tous ces appareils de la vanité, ou s'occupent ceux qui ne peuvent vivre ſans quelque amuſemẽt; Mais c'eſt un déreglement pernicieux; car l'oiſiveté leur ſeroit encore plus advantageuſe qu'une ſi honteuſe occupation.

Eſtimez-vous un homme ſage qui ſe plaiſt à écouter & à voir ces niaiſeries? I'avouë qu'un homme de bien peut honneſtement ſe donner quelque plaiſir moderé: Mais c'eſt une choſe honteuſe à un homme grave de s'avillir, & de ſe ſoüiller par ces ſortes de divertiſſemens infames. Vn homme d'honneur ne doit point regarder les Spectacles, & particulierement ceux qui ſont deshoneſtes, de peur que l'incontinence de ſa veuë ne ſoit un témoignage de l'impureté de ſon ame; C'eſt avec raiſon que Pericles eſtant Preteur reprit Sophocle ſon collegue, en ces termes: Il faut qu'un Magiſtrat n'ait pas ſeulement les mains pures, mais les yeux meſme; C'eſt pour-

quoy un homme à qui la puiſſance Royale donnoit une grande licence, faiſoit cette priere à Dieu : Détournez mes yeux afin qu'ils ne regardent point la vanité ; car il ſçavoit bien qu'il eſt certain que la veuë cauſe une infinité de maux ; ce que le Prophete Ieremie déplore dans ſes Lamentations ; Mes yeux, dit-il, ont ravy mon ame comme une proye.

Vous ne doutez point que l'authorité des Peres de l'Egliſe n'ait interdit la ſacrée Communion aux Comediens & aux Farceurs ; d'où vous pouvez juger quelle peine meritent ceux qui les favoriſent, Si vous vous repreſentez que les coupables des crimes, & leurs complices doivent eſtre également punis. Ceux qui donnent aux Comediens, dit Saint Auguſtin, pourquoy leur donnent-ils, ſi ce n'eſt parce qu'ils ſe plaiſent au mal que font ces perſonnes infames ? Or celuy qui ſe plaiſt au mal, & qui l'entretient eſt-il homme de bien ?

FIN.

TRADITIO ECCLESIÆ

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

DE COMŒDIA ET SPECTACVLIS.

Ex Conciliis, & SS. Patribus collecta, & ſingulis ſæculorum ætatibus explicata.

Beatus vir cujus est nomen Domini Spes ejus, & non respexit in vanitates, & insanias falsas. Psal. 39. v. 5.

Infames esse eas personas dicimus, quæ Christiana legis normam abiiciunt, & statuta Ecclesiastica contemnunt. Stephanus Papa c. 6. Quæst. 1. Can. Infames.

DECRETA CONCILIORVM DE COMŒDIA ET SPECTACVLIS.

CAN. LXII.

Concil. ELIBERITANI Ann. 305.

SI Pantomimi credere voluerint, placuit, ut prius artibus suis renuncient, & tunc demum suscipiantur, ita ut ulterius ad eas non revertantur; Quod si facere contra interdictum

tentaverint, projiciantur ab Ecclesia.

CAN. LXVII.
Ejusdem Concil.

Prohibendum ne qua fidelis vel catechumena, aut comicos, aut viros scenicos habeat : Quæcumque hoc fecerit, à communione arceatur.

CAN. V.
Concil. 1. ARELATENSIS ann. 314.

De theatricis & ipsos placuit, quandiu agunt, à communione separari.

CAN. II.
Concil. 3. CARTHAGINENSIS. ann. 397.

Ab spectaculo & omnes laïci pro-

hibeantur : ſemper enim Chriſtianis omnibus hoc interdictum eſt, ut ubi blaſphemi ſunt, non accedant.

CAN. LXXXVIII.
Concil. 4. CARTHAGINENSIS. ann. 398.

Qui die ſolenni prætermiſſo ſolenni Eccleſiæ conventu, ad ſpectacula vadit, excommunicetur.

CONCIL. AFRICANVM ann. 424.

Can. XXVIII. vel 61. ſecundum Codicem Canon. Eccleſiæ Africanæ.

Nec non & illud petendum ut ſpectacula theatrorum cæterorumque ludorum, die dominica, vel cæteris Religionis Chriſtianæ diebus celeberrimis amoveantur, maximè quia ſancti Paſchæ octavarum die, populi

ad Circum magis, quàm ad Eccleſiam conveniunt ; debere transferri devotionis eorum dies, ſi quando occurrerint : nec oportere etiam quemquam Chriſtianorum cogi ad hæc ſpectacula, maximè quia in his exercendis quæ contra præcepta Dei ſunt, nulla perſecutionis neceſſitas à quoquam adhibenda eſt ; ſed uti oportet, homo in libera voluntate ſubſiſtat ſibi divinitus conceſſa. Cooperatorum enim maximè periculum conſiderandum eſt, qui contra præcepta Dei magno terrore coguntur ad ſpectacula convenire.

LEX QVINTA
Lib. 15. Codic. Theodoſ. Tit. 5. De ſpectaculis.

Dominico qui ſeptimanæ totius primus eſt dies, & Natale, atque Epiphaniorum Chriſti, Paſchæ etiam, & Quinquageſimæ diebus, quandiu cœleſtis lumen lavacri imitantia novam ſancti Baptiſmatis lucem veſti-

menta teſtantur, quo tempore & commemoratio Apoſtolicæ paſſionis totius Chriſtianitatis magiſtræ à cunctis jure celebratur, omni theatrorum atque circenſium voluptate per univerſas urbes earundem populis denegata, totæ Chriſtianorum ac Fidelium mentes Dei cultibus occupantur. Si qui etiamnunc vel Iudaïcæ impietatis amentia, vel ſtolidæ paganitatis errore, atque inſania detinentur, aliud eſſe ſupplicationum noverint tempus, aliud voluptatum. Ac ne quis exiſtimet in honorem numinis noſtri, veluti majore quadam imperialis officij neceſſitate compelli, & niſi divina religione contempta ſpectaculis operam præſtat, ſubeundam forſitan ſibi noſtræ ſerenitatis offenſam, ſi minus circa nos devotionis oſtenderit quàm ſolebat; nemo ambigat, quod tunc maximè manſuetudini noſtræ ab humano genere defertur, cum virtutibus Dei omnipotentis ac meritis univerſi obſequium orbis impenditur.

CONCIL. AFRICANVM ann. 424.

Can. XXX. vel 63. ſecundum Cod. Canonum Eccleſiæ Africanæ.

Et de his etiam petendum ut ſi quis ex qualibet ludicra arte, ad Chriſtianitatis gratiam venire voluerit ac liber ab illa macula permanere, non eum liceat à quoquam iterum ad eadem exercenda reduci, vel cogi.

LEX NONA lib. 15. Codicis Theodoſ. tit. 7. de Scenicis.

Quæcumque ex hujuſmodi fœce progenitæ ſcenica officia declinarint, ludicris miniſteriis deputentur: quas necdum tamen ſanctiſſimæ religioni, & in perenne ſervandæ Chriſtianæ le-

gis ſecretorum reverentia ſuæ fidei vindicarit.

Illas etiam fœminas liberatas contubernio ſcenici præjudicij durare præcipimus, quæ manſuetudinis noſtræ beneficio expertes muneris turpioris eſſe meruerunt.

CAN. CXXIX.
Cod. Can. Eccleſiæ Africanæ.

Omnes etiam infamiæ maculis aſperſi, id eſt hiſtriones, &c. ad accuſationem non admittantur.

CAN. XX.
Concil. 2. ARELATENSIS, ann. 452.

De theatricis qui Fideles ſunt, placuit eos quamdiu agunt, à communione ſeparari.

CAN. LI.
Concil. nuncupati in Trullo. ann. 680.

Omnino prohibet hęc ſancta & univerſalis Synodus eos qui dicuntur mimi, & eorum ſpectacula, &c. eaſque quæ fiunt in ſcena ſaltationes perfici. Si quis autem præſentem Canonem contempſerit, & ſe alicui eorum quæ ſunt vetita, dederit, ſi ſit quidem Clericus, deponatur; ſi verò laïcus, excommunicetur.

ZONARAS
in dictum Canonem.

Non remiſsè aut diſſolutè, vitam inſtituere; ſed eam quæ ſanctos viros decet, morum integritatem, ac ſeveritatem tueri, ex præſcripto Evangelicæ diſciplinæ Fideles jubentur. Igitur ea omnia per quæ animus minimè neceſſaria remiſſione laxari,

Ejuſdemque contentio diſſolvi poteſt, undeque riſus immoderati, & cachinnationes exiſtunt, vetita hujus Canonis decreto atque interdicta fuerunt.

CAN. IX.

Concil. 2. CABILONENSIS. ann. 813.

Ab omnibus oculorum auriumque illecebris, Sacerdotes abſtinere debent, & hiſtrionum, ſive ſeurronum, & turpium ſive obſcœnorum jocorum inſolentiam, non ſolum ipſi reſpuant, verum etiam Fidelibus reſpuenda percenſeant.

STATVTVM SANCTI CAROLI BORROMÆI

Ex Synodo Diœcesana Mediolanensi 3. ann. 1572. In Actorum parte 2.

In cap. De officio Concionatoris in perpetuò reprehendendis, tollendisque pravis consuetudinibus unde peccandi seminaria extant.

PVblicorum peccatorum illecebras quas homines depravatæ consuetudinis errore decepti pro nihilo putant, concionator perpetuò reprehendet, atque in summum odium adducere contendet, ostendetque quàm graviter Deum offendant, quàm multa mala, atque adeò publi-

cæ etiam calamitates, infinitaque detrimenta inde exiſtant.

Spectacula, ludos, ludicraſque res id generis quæ ab Ethnicorum moribus originem ducunt, diſciplinæque Chriſtianæ adverſantur, perpetuò deteſtabitur, execrabitur: demonſtrabit incommoda, publicaſque ærumnas inde in populum Chriſtianum dimanare.

In quam ſententiam valdè populum confirmabit argumentis, quæ graviſſimi viri Tertullianus, Cyprianus martyr, Salvianus, & Chryſoſtomus afferunt.

In eoque argumenti genere, nullum aliud omittet, quo tanta corruptela radicitus extirpetur. Choreas, ſaltationes, ac tripudia, è quibus mortiferæ cupiditates excitantur, de ſuggeſtu, ſæpè graviter reprehendet atque inſectabitur.

Scenicæ, perſonatæque actiones, unde tanquam è quodam ſeminario ſemina malefactorum, ac flagitiorum penè omnium exiſtunt, quàm à Chriſtianæ diſciplinæ officiis abhorren-

tes, quàm valdè cum paganorum institutis convenientes, atque diaboli astu inventæ, omni officio à populo Christiano exterminandæ sint, qua maxima poterit religiosa contentione aget.

CAN. IV.

Concil. BITURICENSIS, *Tit. de Laïcis.* ann. 1584.

Hortatur hæc Synodus Christianos omnes, ut pro Christi nominis honore, & dignitate se gerant: tripudia, & saltationes, publicos ludos, mimos, larvas & aleas quantum fieri poterit, devitent.

DOCTRINA
SS. PATRVM
DE COMŒDIA
ET SPECTACVLIS.

Sanctorum Patrum statutis tamquam armis utentes, ipsis inniti debebitis; atque ea, & vos cum eis, his quæ illicitè committuntur opponite, ut ex eorum scientia & authoritate dispereant quæ per abusionem nimiam, & ignorantiam succreverunt. Alexander Papa III. in Epist. 19. Vpsallensi Archiepiscopo.

DOCTRINA

BIBLIOTECA N.Z.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

DOCTRINA SS. PATRVM DE COMŒDIA ET SPECTACVLIS.

I. SÆCVLVM.

Ex cap. 32. lib. 8. Conſtitutionum Apoſtolicarum.

QVI eſt deditus Theatri ſpectaculis, &c. aut deſinat, aut repellatur à Baptiſmo.

II. SÆCVLVM.

THEOPHILVS

Patriarcha Antiochenus in tertio lib. ad Autolycum adversus calumniatores Religionis Christianæ.

Monomachias spectare nobis interdictum sit, ne videlicet participes hujusmodi cædium reddamur. Nec cætera spectacula spectare audemus, ne oculi nostri inquinentur, & aures nostræ hauriant prophana, quæ ibi decantantur carmina; nempè dum Thyestis tragica facinora commemorant, & Terei liberos devoratos recitant. Nec fas nobis est audire adulteria Deorum, hominumque, quæ suavi verborum modulantur mercede, & præmiis inducti celebrant. Verùm absit, absit, inquam, à Christianis, penes quos modestia, & temperantia florent, continentia viget, unius uxoris legitimum matri-

monium ſervatur, caſtitas colitur, injuſtitia expellitur, peccatum eradicatur, juſtitia exercetur, lex regnat divina, religio tractatur vera, quos veritas gubernat, gratia ſervat, pax protegit, divinum verbum ducit, ſapientia docet, Chriſtus qui vera eſt vita, regit, Deuſque ſolus imperio temperat: abſit, inquam, ut talia facinora, vel cogitemus, nedum faciamus.

TATIANVS
In Tractatu adverſus Græcos.

Quid me juvaret inſaniens aliquis (Oreſtes) ſecundum Euripidem, & Alcmæonis matricidium nuncians? Qui vultus ſui formam non habet, & labris hiat diductis, & enſe accingitur, & clamore turget, & ſtolam homine indignam gerit. Valeant etiam Hegeſilai fabulæ, & Menander ille verſificator. Quid eſt quod tybicinem in fabulis admirer? aut quid morer Antigenidem illum The-

bánum tybicinem Philoxeni discipulum? Concedimus vobis hæc inutilia; vos autem vel credite religioni nostræ, vel similiter nobis à vestris nugis decedite.

TERTVLLIANVS. in Apologetico, cap. 15.

Cætera lasciviæ ingenia etiam voluptatibus vestris per Deorum dedecus operantur. Dispicite Lentulorum, & Hostiliorum venustates, utrum mimos, an Deos vestros in jocis & strophis rideatis. Mœchum Anubim, & masculum Lunam, & Dianam flagellatam, & Iovis mortui testamentum recitatum, & tres Hercules famelicos irrisos. Sed & Histrionum litteræ omnem fœditatem eorum designant. Luget Sol filium detractum de cœlo, lætantibus vobis. & Cybele pastorem suspirat fastidiosum, non erubescentibus vobis. & sustinetis Iovis elogia cantari, & Iunonem, Venerem,

Minervam à paſtore judicari. Quid quod imago Dei veſtri ignominioſiſſimum caput, & famoſum veſtit? Quod corpus impurum, & ad iſtam artem effeminatione productum, Minervam aliquam, vel Herculem repreſentat? Nonne violatur majeſtas, & divinitas conſtupratur, plaudentibus vobis?

IDEM
cap. 38.

Æquè ſpectaculis veſtris in tantum renunciamus, in quantum originibus eorum, quas ſcimus de ſuperſtitione conceptas: quin & ipſis rebus de quibus tranſiguntur, præter ſumus. Nihil eſt nobis cum inſania Circi, cum impudicitia theatri, cum atrocitate arenæ, cum xyſti vanitate, licuit Epicureis aliquam decernere voluptatis veritatem. Quo vos offendimus, ſi alias præſumimus voluptates? Si oblectari noviſſe nolumus, noſtra injuria eſt, ſi fortè; non ve-

ſtra. Sed reprobamus quæ placent vobis, nec vos noſtra delectant.

IDEM
in libro de Spectaculis, cap. 1.

Qui ſtatus fidei, quæ ratio veritatis, quod præſcriptum diſciplinæ inter cætera ſæcularium errorum, etiam ſpectaculorum voluptates adimat, Dei ſervi cognoſcite, qui cum maximè ad Deum acceditis; recognoſcite qui jam acceſſiſſe, vos teſtificati, & confeſſi eſtis, ne aut ignorando, aut diſſimulando quis peccet. Tanta eſt enim voluptatum vis, ut ignorantiam protelet in occaſionem, & conſcientiam corrumpat in diſſimulationem.

IBIDEM
cap. 3.

Quorumdam fides, aut ſimplicior, aut ſcrupuloſior ad hanc abdicatio-

nem ſpectaculorum de ſcripturis authoritatem expoſcit,& ſe in incertum conſtituit, quod non ſignificanter, neque nominatim denuncietur ſervis Dei abſtinentia ejuſmodi. Planè nuſquam invenimus quemadmodum apertè poſitum eſt, Non occides, Non Idolum coles, Non adulterium, Non fraudem admittes: ita exertè definitum, Non ibis in Circum, Non in theatrum: agonem, munus non expectabis. Sed invenimus ad hanc quoque ſpeciem pertinere illam primam vocem David. Felix vir, inquit, qui non abiit in concilium impiorum,& in via peccatorum non ſtetit, nec in cathedra peſtium ſedit.

IBIDEM
cap. 14.

Quaſi parum etiam de ſpectaculis pronuncietur, cum concupiſcentiæ ſæculi damnantur. Nam ſicut pecuniæ vel dignitatis, vel gulæ, vel libi-

dinis, vel gloriæ; ita & voluptatis concupiſcentia eſt. Species autem voluptatis etiam ſpectacula.

IBIDEM
cap. 4.

Ad principalem authoritatem convertar ipſius ſignaculi noſtri. Cum aquam ingreſſi Chriſtianam fidem in legis ſuæ verba profitemur, renuntiaſſe nos Diabolo, & pompæ, & Angelis ejus ore noſtro conteſtamur. Quid erit ſummum atque præcipuum, in quo Diabolus & pompæ, & Angeli ejus cenſeantur, quam idololatria? ex qua omnis immundus, & nequam ſpiritus? .... Igitur ſi ex idololatria univerſam ſpectaculorum paraturam conſtare conſtiterit, indubitatè præjudicatum erit etiam ad ſpectacula pertinere renunciationis noſtræ teſtimonium in lavacro, quæ Diabolo, & pompæ, & Angelis ejus ſint mancipata, ſcilicet per idololatriam.

IBIDEM
cap. 10.

Ad ſcenicos ludos dirigimus, à loci initio. Theatrum propriè ſacrarium Veneris eſt. Hoc denique modo id genus operis in ſæculo evaſit. Nam ſæpè Cenſores naſcentia cum maximè theatra deſtruebant, moribus conſulentes, quorum ſcilicet periculum ingens de laſcivia providebant, ut jam hinc Ethnicis in teſtimonium cedat ſententia ipſorum nobiſcum faciens, & nobis in exaggerationem diſciplinæ etiam humanæ prærogativa. Itaque Pompeius magnus, ſolo theatro ſuo minor, cum illam arcem omnium turpitudinum extruxiſſet, veritus quandoque memoriæ ſuæ Cenſoriam animadverſionem, Veneris ædem ſuperpoſuit, & ad dedicationem edicto populum vocans, non theatrum, ſed Veneris Templum nuncupavit. Cui ſubjecimus, inquit, gradus ſpectaculorum.

Ita damnatum & damnandum opus, templi titulo prætexit, & disciplinam superstitione delusit: sed Veneri & Libero convenit. Duo ista Dæmonia conspirata & conjurata inter se sunt, ebrietatis & libidinis. Itaque theatrum Veneris, Liberi quoque domus est.....Et est planè in artibus quoque scenicis Liberi & Veneris patrocinium. Quæ privata & propria sunt scenæ, de gestu & flexu corporis mollitiæ Veneris & Liberi immolant; illi per sexum, illi per luxum dissolutis. Quæ verò voce & modis, & organis, & lyris transiguntur, Apollines, & Musas, & Minervas, & Mercurios mancipes habent. Oderis Christiane, quorum authores non potes non odisse.

IBIDEM
cap. 15.

Et si qui modestè & probè spectaculis fruitur pro dignitatis, vel ætatis, vel etiam naturæ suæ

conditione ; non tamen immobilis animi est sine tacita spiritus passione. Nemo ad voluptatem venit, sine affectu, nemo affectum sine casibus suis patitur. Ipsi casus incitamenta sunt affectus.

Cæterum si cessat affectus, nulla est voluptas, & est reus jam ille vanitatis, eo conveniens, ubi nihil consequitur. Puto autem etiam vanitas extranea est nobis. Quid quod & ipse se judicat, inter eos positus, quorum se similem nolens, utique detestatorem confitetur ? Nobis satis non est si ipsi nihil tale faciamus, nisi & talia facientibus non conferamur. Si furem, inquit, videbas, concurrebas cum eo. Vtinam ne in sæculo quidem simul cum illis moraremur : sed tamen in sæcularibus separamur, quia sæculum Dei est, sæcularia autem Diaboli.

IBIDEM
cap. 18.

Quod ſi Tragediæ, & Comœdiæ ſcelerum, & libidinum actrices, cruentæ & laſcivæ, impiæ, & prodigæ nullius rei, aut atrocis aut vilis commemoratio melior eſt. Quod in facto rejicitur, etiam in dicto non eſt recipiendum.

IBIDEM
cap. 22.

Ipſi Authores, & Adminiſtratores ſpectaculorum,....ſcenicos, ex eadem arte, qua magnificiunt, deponunt, immò manifeſtè damnant ignominia, & capitis minutione, arcentes Curia, Roſtris, Senatu, Equite, cæteriſque honoribus omnibus, ſimul ac ornamentis quibuſdam. Quanta perverſitas! amant quos mulctant, depreciant quos probant, artem ma-

gnificant, artificem notant. Quale judicium est, ut ob ea quis offuscetur, per quæ promeretur? Immò quanta confessio est malæ rei, cujus authores cum acceptissimi sint, sine nota non sunt.

IBIDEM
cap. 23.

Quum igitur humana recordatio etiam obstrepente gratia voluptatis, damnandos eos censeat, ademptis bonis dignitatum, in quemdam scopulum famositatis; quanto magis divina justitia in ejusmodi artifices animadvertit?

IBIDEM
cap. 25.

An ille recogitabit eo tempore de Deo, positus illic ubi nihil est de Deo?.... Pudicitiam ediscet attonitus in mimos? Immo in omni spectaculo

nullum magis ſcandalum occurret, quam ille ipſe mulierum & virorum accuratior cultus, ipſa conſenſio, ipſa in favoribus aut conſpiratio, aut diſſenſio inter ſe de commercio, ſcintillas libidinum conflabellant. Nemo denique in ſpectaculo ineundo prius cogitat, niſi videri & videre. Sed Tragœdo vociferante, exclamationes ille alicujus Prophetæ retractabit? & inter effeminati hiſtrionis modos, Pſalmum ſecum comminiſcetur? .... Avertat Deus à ſuis tantam voluptatis exitioſæ cupiditatem. Quale eſt enim de Eccleſia Dei, in Diaboli Eccleſiam tendere? de cœlo, quod aiunt, in cœnum? illas manus quas ad Deum extuleris, poſtmodum laudando hiſtrionem fatigare.

IBIDEM
cap. 26.

Cur ergo non hujuſmodi etiam Dæmoniis penetrabiles fiant? Nam & exemplum accidit, Domino teſte,

ejus mulieris quæ theatrum adiit, & inde cum Dæmonio rediit. Itaque in exorcismo cum oneraretur immundus spiritus, quod ausus esset fidelem aggredi; constanter, & justissimè quidem, inquit, feci. In meo eam inveni. Constat & alij linteum in somnis ostensum ejus diei nocte, qua Tragœdum audierat, cum exprobratione nominatim Tragœdi, nec ultra quintum diem eam mulierem in sæculo fuisse.

Quot utique, & alia documenta cesserunt de his qui cum Diabolo apud spectacula communicando, à Domino exiderunt? Nemo enim potest duobus Dominis servire; quid luci cum tenebris? Quid vitæ, & morti.

IBIDEM
cap. 27.

Non ergo fugies sedilia hostium Christi, illam cathedram pestilentiarum, ipsumque aerem qui desuper

incubat, ſceleſtis vocibus conſtupratum? Sint dulcia licet; & grata; & ſimplicia, etiam honeſta quædam; Nemo venenum temperat felle, & elleboro; ſed conditis pulmentis, & benè ſaporatis, & plurimum dulcibus id mali injicit; ita & Diabolus lethale quod conficit, rebus Dei gratiſſimis; & acceptiſſimis imbuit. Omnia illic ſeu fortia; ſeu honeſta; ſeu ſonora, ſeu canora; ſeu ſubtilia, proinde habe, ac ſi ſtillicidia mellis de ranunculo venenato: nec tanti gulam facias voluptatis, quanti periculum per ſuavitatem.

IBIDEM
cap. 28.

Sæculum gaudebit, inquit Dominus; vos triſtes eritis. Lugeamus ergo dum Ethnici gaudent, ut cum lugere cœperint, gaudeamus; ne pariter nunc gaudentes, tunc quoque pariter lugeamus. Delicatus es, Chriſtiane, ſi & in ſæculo voluptatem concupiſcis;

cupiscis ; Immo nimium stultus , si hoc existimas voluptatem. Philosophi quidam hoc nomen quieti , & tranquillitati dederunt , in ea gaudent , in ea avocantur , in ea etiam gloriantur. Tu mihi scenas suspiras ? Dicas velim : Non possumus vivere sine voluptate , qui mori cum voluptate debemus ? Nam quod est aliud votum nostrum , quam quod & Apostoli, exire de sæculo, & recipi apud Dominum ? Hic voluptas, ubi & votum.

IBIDEM
cap. 29.

Iam nunc puta delectamentis exigere spatium hoc. Cur tam ingratus es, ut tot & tales voluptates à Deo contributas tibi satis non habeas , neque recognoscas ? Quid enim jucundius, quàm Dei Patris & Domini reconciliatio , quàm veritatis revelatio, quàm errorum recognitio , quàm tantorum retrò criminum venia ?

Quæ major voluptas, quam fastidium ipsius voluptatis? quàm sæculi totius contemptus? quàm vera libertas? quàm conscientia integra? quàm vita sufficiens? quàm mortis timor nullus? quod calcas Deos nationum? quod Dœmonia expellis?.... quod Deo vivis? Hæ voluptates, hæc spectacula Christianorum, sancta, perpetua, gratuita. In his tibi Circenses ludos interpretare, cursus sæculi intuere, tempora labentia, spatia dinumera, metas consummationis expecta, societates Ecclesiarum defende, ad signum Dei suscitare, ad tubam Angeli erigere, ad martyrum palmas gloriare. Si scientiæ doctrinæ delectant, satis nobis litterarum est, satis versuum est, satis sententiarum, satis etiam canticorum, satis vocum; nec fabulæ, sed veritates; nec strophæ, sed simplicitates..... Aspice impudicitiam dejectam à castitate, perfidiam cæsam à fide, sævitiam à misericordiâ contusam, petulantiam à modestia adumbratam, & tales sunt apud nos agones, in qui-

bus ipsi coronamur.

IBIDEM
cap. ult.

Quale autem spectaculum in proximo est, adventus Domini jam indubitati, jam superbi, jam triumphantis? quæ illa exultatio Angelorum, quæ gloria resurgentium sanctorum? Quale regnum exinde justorum? qualis civitas nova Ierusalem? Atenim supersunt alia spectacula, ille ultimus & perpetuus Iudicij dies, ille Nationibus insperatus, ille derisus; cum tanta sæculi vetustas, & tot ejus nativitates uno igne haurientur. Quæ tunc spectaculi latitudo? quid admirer? quid rideam? ubi gaudeam? ubi exultem? tot spectans Reges qui in cœlum recepti nunciabantur, cum ipso Iove, & ipsis suis testibus, in imis tenebris congemiscentes? &c. Tunc magis Tragœdi audiendi, magis scilicet vocales in sua propria calamitate. tunc Histrio-

nes cognoſcendi ſolutiores multo per ignem &c: & ut talia ſpectes, ut talibus exultes, quis tibi Prætor, aut Conſul, aut Quæſtor, aut Sacerdos de ſua liberalitate præſtabit? & tamen hæc jam quodammodo habemus per fidem ſpiritu imaginante repræſentata. Cæterum qualia illa ſunt, quæ nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis aſcenderunt? Credo, Circo, & utraque cavea, & omni ſtadio gratiora.

CLEMENS ALEXANDRINUS lib. 3. Pædagogi an. 204. cap. 11.

Non ducet nos Pedagogus (Chriſtus) ad ſpectacula. Nec inconcinnè ſtadia & theatra peſtilentiæ cathedram quis vocaverit:.... Magna confuſione & iniquitate pleni ſunt hi cœtus, & occaſio conventus cauſa eſt turpitudinis, cum viri & fœminæ permixtim conveniunt, alter ad al-

terius ſpectaculum. Hîc perperam jam agit concilium. Dum enim laſciviunt oculi, caleſcunt appetitiones, & oculi proximos impudentius reſpicere aſſueti, quod conceſſum otium habeant, intendunt cupiditates. Prohibeantur ergo ſpectacula, & acroamata, quæ nequitia verbiſque obſcœnis, & vanis temerè profuſis plena ſunt. Quod enim turpe factum non oſtenditur in theatris? Quod autem verbum impudens non proferunt, qui riſum movent ſcurræ, & hiſtriones? Qui autem ex vitio quod in ſe eſt, delectationem aliquam perceperunt, evidentes domi imagines imprimunt. Contra autem qui his demulceri, & affici nequeunt, in ignavas voluptates minimè prolabentur. Nam ſi dixerint, pro ludo aſſumi ſpectacula, ad recreandos animos; .... dicemus vano ſtudio numquam emendum eſſe otium, neque enim qui ſapit, id quod eſt jucundum, ei quod eſt melius prætulerit.

MINVTIVS FELIX

ann. 206.

In Octavio.

Nos igitur qui moribus, & pudore censemur, meritò malis voluptatibus, & pompis vestris, & spectaculis abstinemus: quorum & de sacris originem novimus, & noxia blandimenta damnamus. Nam in ludis curulibus quis non horreat populi in se rixantis insaniam? In gladiatoriis homicidij disciplinam: In scenicis etiam non minor furor; turpitudo prolixior. Nunc enim mimus vel exponit adulteria, vel monstrat. Nunc enervis histrio amorem dum fingit, infligit.

III. SÆCVLVM.

SANCTVS CYPRIANVS
ann. 250.
in epistola ad DONATVM.

In theatris conspicies quod tibi & dolori sit, & pudori. Cothurnus est tragicus prisca facinora carmine recensere; de parricidis & incestis horror antiquus, expressa ad imaginem veritatis actione replicatur, ne sæculis transeuntibus exolescat quod aliquando commissum est. Admonetur ætas omnis auditu, fieri posse, quod factum est. Numquam ævi senio delicta moriuntur, nunquam temporibus crimen obruitur; nunquam scelus oblivione sepelitur. exempla fiunt quæ esse jam facinora destiterunt. Tum delectat in mimis turpitudinum magisterio, vel quid domi gesserit recognoscere, vel quid gerere possit, audire: Adulterium discitur, dum videtur; & lenocinante

ad vitia publicæ authoritatis malo, quæ pudica fortaſſe ad ſpectaculum Matrona proceſſerat, de ſpectaculo revertitur impudica. Adhuc deinde morum quanta labes, quæ probrorum fomenta, quæ alimenta vitiorum, hiſtrionicis geſtibus inquinati?... Evirantur mares, honor omnis & vigor ſexus enervati corporis dedecore mollitur, pluſque illic placet quiſquis virum in fœminam magis fregerit; In laudem creſcit ex crimine, & peritior quo turpior judicatur. Spectatur hîc, proh nefas! & libenter. Quid non poſſit ſuadere qui talis eſt? Movet ſenſus, mulcet affectus, expugnat boni pectoris conſcientiam fortiorem: Nec deeſt probri blandientis authoritas, ut auditu molliore pernicies hominibus obrepat.

IDEM
in libro de Spectaculis.

Præscribat istis pudor, etiam si non possunt sanctæ litteræ. Quædam enim scriptura magis providet in præcipiendo : verecundiam passa plus interdixit, quia tacuit. Veritas si ad hæc usque descenderet, pessimè de fidelibus suis sensisset. nam & plerumque in præceptis quædam utilius tacentur : admonent sæpè dum interdicuntur : ita etiam tacentur, dum in litteris scripta sunt, & præceptorum loco severitas loquitur, & ratio loquitur, quæ scriptura conticuit ; secum tantum unusquisque deliberet, & cum persona professionis suæ loquatur, nihil umquam indecorum geret, plus enim ponderis habebit sententia, quæ nulli se alteri debebit nisi sibi. Quid scriptura interdixit ? Prohibuit enim spectari, quod prohibet geri. Omnia, inquam, ista spectaculorum genera damnavit, quando Idolola-

triam ſuſtulit, ludorum omnium matrem, unde hæc vanitatis, & levitatis monſtra venerunt.....

Quid inter hæc Chriſtianus fidelis facit, ſi Idololatriam fugit, quid loquitur ? qui jam ſanctus ſit, de rebus criminoſis voluptatem capit ? Quid contra Deum ſuperſtitiones probat, quas amat, dum ſpectat ? Cæterum ſciat hæc omnia inventa Dœmonum eſſe, non Dei. Impudenter in Eccleſia Dœmonia exorcizat, quorum voluptates in ſpectaculis laudat: & cum ſemel illi renuncians, reciſa ſit res omnis in Baptiſmate; dum poſt Chriſtum, ad Diaboli ſpectaculum vadit, Chriſto tanquam Diabolo renunciat. Idololatria, ut jam dixi, ludorum omnium mater eſt, quæ ut ad ſe Chriſtiani fideles veniant, blanditur illis per oculorum, & aurium voluptatem.... Ita Diabolus artifex, quia Idololatriam per ſe nudam ſciebat horreri, ſpectaculis miſcuit, ut per voluptatem poſſet amari.... Ab omnibus tamen ad ſpectaculum convenitur. Com-

mune dedecus delectat, videlicet vel recognoscere vitia, vel discere: Concurritur in illud pudoris publici lupanarium, ad obscœnitatis magisterium, ne quid secreto minus agatur, quam quod in publico discitur: & inter ipsas leges docetur quidquid legibus interdicitur. Quid inter hæc Christianus fidelis facit, cui vitia non licet nec cogitare, quid oblectatur simulacris libidinis, ut in ipsis deposita verecundia audacior fiat ad crimina? discit facere, dum consuescit videre.....

Ita amatur quidquid non licet, ut quæ etiam ætas absconderat, sub oculorum memoriam reducantur: non est libidini satis malis suis uti præsentibus, nisi suum de spectaculo faciat, in quo etiam superior ætas erraverat. Non licet, inquam, adesse Christianis fidelibus, non licet omnino.....

Quid loquar comicas, & inutiles curas? Quid illas magnas tragicæ vocis insanias?...Hæc etiam si non essent simulachris dicata, obeunda tamen, & spectanda non essent Christianis

fidelibus: quæ etsi non haberent crimen, habent in se & maximam, & parum congruentem fidelibus vanitatem....

Fugienda sunt ista Christianis fidelibus, ut jam frequenter diximus, tam vana, tam pernicioſa, tam sacrilega spectacula: & oculi nostri sunt, & aures custodiendæ. Citò in hoc assueſcimus, quod audimus, scelere. Nam cum mens hominis ad vitia ipsa ducatur, sibi quid faciet, si habuerit exempla naturæ corporis lubricæ? Quæ sponte corruit, quid faciet, si fuerit impulsa? Avocandus est animus ab istis. Habet Christianus spectacula meliora, si velit: habet veras, & profuturas voluptates, si se recollegerit.....

Scripturis, inquam, sacris incumbat Christianus fidelis; ibi inveniet condigna fidei spectacula..... Quàm hoc decorum spectaculum fratres? quàm jucundum? quàm neceſſarium? intueri semper spem suam, & oculos aperire ad salutem suam.

IDEM
in Epistola ad EUCRATIUM.

Pro dilectione tua, & verecundia mutua consulendum me existimasti, frater charissime, quid mihi videatur de histrione quodam, qui apud vos constitutus in ejusdem adhuc artis suæ dedecore perseverat, & magister, & doctor, non erudiendorum, sed perdendorum puerorum, id quod malè didicit, cæteris quoque insinuat; an talis debeat communicare nobiscum. Puto nec majestati divinæ, nec Evangelicæ disciplinæ congruere, ut pudor, & honor Ecclesiæ tam turpi & infami contagione fœdetur.

LACTANTIVS FIRMIANUS in libro 6. Institutionum divinarum cap. 20.

Spectacula hæc publica quoniam maxima sunt irritamenta vitiorum, & ad corrumpendos animos potentissimè valent; tollenda sunt nobis, quia non modò ad beatam vitam nihil conferunt; sed etiam nocent plurimum.....

In scenis nescio an sit corruptela vitiosior. Nam & comicæ fabulæ de stupris virginum loquũtur, aut amoribus meretricum; & quo magis sunt eloquentes, qui flagitia illa finxerunt, eò magis sententiarum elegantiâ persuadent, & facilius inhærent audientium memoriæ versus numerosi, & ornati. Item tragicæ historiæ subjiciunt oculis parricidia, & incesta regum malorum, & cothurnata scelera demonstrant. Histrionum quoque impudicissimi motus, quid aliud, nisi

libidines docent, & instigant? quorum enervata corpora, & in muliebrem incessum, habitumque mollita, impudicas fœminas inhonestis gestibus mentiuntur. Quid de mimis loquar corruptelarum præferentibus disciplinam? qui docent adulteria, dum fingunt, & simulatis erudiunt ad vera? quid juvenes, aut virgines faciant, cùm hæc & fieri sine pudore, & spectari libenter ab omnibus cernunt. Admonentur utique quid facere possint, & inflammantur libidine, quæ aspectu maximè concitatur; ac se quisque pro sexu in illis imaginibus præfigurat; probantque illa, dum rident; & adhærentibus vitiis, corruptiores ad cubicula revertuntur. Nec pueri modo, quos præmaturis vitijs imbui non oportet; sed etiam senes, quos peccare jam non decet.....

Vitanda ergo spectacula omnia, non solùm, ne quid vitiorum pectoribus insideat, quæ sedata, & pacifica esse debent, sed ne cujus nos voluptatis consuetudo deliniat, & à Deo,

atque à bonis operibus avertat.

IBIDEM
cap. 21.

Quis non luxurioſum, ac nequam putet eum qui ſcenicas artes domi habeat? Atqui nihil refert, utrumne luxuriam ſolus domi, an cum populo exerceas in theatro....

Carmen compoſitum, & oratio cum ſuavitate decipiens, capit mentes, & quò voluerit, impellit... Ergo qui veritati ſtudet, qui non vult ſe ipſe decipere, abjiciat inimicas ac noxias voluptates, quæ animam ſibi vinciant, ut corpus cibi dulces: præferantur vera falſis, æterna brevibus, utilia jucundis. Nihil aſpectu gratum ſit, niſi quod piè, quod juſtè fieri videas; nihil auditu ſuave, niſi quod alit animam, melioremque te reddit. Maximéque hic ſenſus non eſt ad vitium detorquendus, qui nobis ideò datus eſt, ut doctrinam Dei percipere poſſemus.

mus. Itaque si voluptas est audire cantus, & carmina; Dei laudes canere & audire jucundum sit. Hæc est voluptas vera, quæ comes, & socia virtutis est. Hæc est non caduca, & brevis, ut illæ, quas appetunt, qui corpori, ut pecudes serviunt; sed perpetua, & sine ulla intermissione delectans. Cujus terminos si quis excesserit, nihilque aliud ex voluptate petierit, nisi ipsam voluptatem; hic mortem meditatur; quia sicut vita perpetua in virtute est, ita mors in voluptate: qui enim temporalia maluerit, carebit æternis; qui terrena prætulerit, cælestia non habebit.

IBIDEM
cap. 22.

Sicut Deus hominem ad vitam, non nisi per virtutem, ac laborem vocat, ita diabolus ad mortem per delicias, ac voluptates? & sicut ad verum bonum per fallacia mala; sic

ad verum malum per fallacia bona pervenitur. Cavenda ſunt igitur oblectamenta iſta, tanquam laquei, & plagæ, ne ſuavitudinum mollitie capti, ſub ditionem mortis cum ipſo corpore redigamur, cui nos mancipavimus.

IV. SÆCVLVM.

SANCTVS MACARIVS Senior in homilia 27.

Si quis ex auditu ſolo, ſine labore ad bonam partem pertineret; etiam qui ſpectaculis theatralibus oblectantur, & ſcortatores irent in regnum, & vitam; quam profectò nemo dabit illis citra laborem, & pugnam, quoniam anguſta via eſt, & afflictionis plena. Per hanc viam duram incedere, ſuſtinere, & affligi neceſſe eſt, & ita vitam ingredi.

SANCTVS CYRILLVS ACHIEPISCOPUS Hierosolimitanus, In 1. catechesi mystagogica ad eos qui recèns sunt baptizati.

Dicis: Renuntio tibi, satana, & omnibus operibus tuis, & omni pompæ tuæ.

Pompa diaboli est, in theatris spectacula .... & reliqua omnis ejusmodi vanitas, à qua postulans liberari sanctus ille Dei: averte, inquit, oculos meos, ne videant vanitatem. Non ergo sectaris insaniam Theatrorum, ubi conspicias mimorum petulantias, omni contumelia, & impudicitia refertas.

SANCTVS AMBROSIVS ARCHIEPISCOPUS Mediolanenſis, In Tractatu de fuga ſæculi. cap. 1.

Nec Adam de paradiſo deſcendiſſet, niſi delectatione deceptus eſſet. Pulchrè igitur David, qui periculoſos homines etiam ipſo aſpectu fuerat expertus, beatũ illum dicit, cui ſpes omnis in Dei nomine eſt. Sic enim non reſpicit in vanitates, & inſanias falſas, ſi ſemper Chriſtum intendat, ſemper Chriſtum interioribus oculis aſpiciat. Vnde iterum ad ipſum converſus ait: Averte oculos meos ne videant vanitatem. Vanitas Circus eſt, quia nihil prodeſt: vanitas eſt equorum velocitas, quia mendax ad ſalutem eſt: vanitas theatrum eſt: vanitas ludus omnis.

IDEM In verſum 37. Pſalmi 118.

Qui in via eſt Dei, vanitates non

aſpicit. Via perfecta Chriſtus eſt. Qui igitur in Chriſto eſt, quomodo poteſt vanitates aſpicere, cum Chriſtus in carne ſua omnes mundi hujus crucifixerit vanitates? Avertamus igitur oculos noſtros à vanitatibus, ne quod oculus viderit, animus concupiſcat. Myſtica enim differamus interim. Vtinam hac interpretatione poſſimus revocare ad diverſa Circenſium ludorum, atque theatralium ſpectacula feſtinantes: vanitas eſt illa quam cernis. Pantomimum aſpicis; vanitas eſt..... Ad Chriſtum dirige oculos tuos, averte à ſpectaculis, averte ab omni ſæculari pompa.

S. CHRYSOSTOMVS In homilia 15. ad populum Antiochenum.

Plerique putant non conſtare quod in theatra aſcēdere peccatum ſit. Sed infinita vitæ mala ſolet inferre. Etenim in theatris immoratio fornicatio-

nem, petulantiam, & omnem incontinentiam peperit....

Ne tantum itaque peccata fugiamus; ſed ea etiam quæ videntur indifferentia, quæ paulatim in hæc peccata nos pertrahunt. Nam qui juxta precipitium vadit, quamvis non decidat, tremit, & ſæpenumero ab ipſo ſubverſus tremore decidit; ita & qui non procul peccata fugit, ſed ſecus ipſa vadit, cum timore vivit, & in ipſa labitur ſæpiùs.

IDEM.

In homilia 3. de Davide & Saül.

Equidem arbitror multos ex his qui heri nos deſtituerant, & ad iniquitatis ſpectacula diſceſſerant, hodie præſentes eſſe. Optarem autem illos qui ſint palàm noſſe, ut eos à ſacris veſtibulis arceam, non ut perpetuo foris maneant, ſed ut correcti denuo redeant. Quandoquidem & patres filios delinquentes frequenter ex ædibus exigunt; & à menſa ſub-

movent, non ut ſemper illinc exulent: ſed ut hac correptione redditi meliores, cum debita laude, & honore in paternum redeant contubernium. Idem ſanè faciunt & Paſtores, dum oves ſcabie oppletas, à ſanis ſegregant, ut miſero morbo levatæ, denuo tutò ad ſanas revertantur, potiùs quàm ut ægrotæ gregem univerſum ſuo illo morbo impleant. Has ob res cupiebamus & iſtos noſſe: ſed quamvis eos corporis oculis dignoſcere non valeamus; Verbum tamen Dei Filius eos prorſus agnoſcet, correptaque illorum cõſcientia, facile perſuadebit, ut ſua ſponte volenteſque exeant, docens quod ille ſolus ſit intus, qui mentem hac exercitatione dignam exhibebat: veluti contrà, qui corruptè vivens hujus congregationis particeps eſt, etiam ſi corpore hîc aſtiterit, rejectus eſt, veriuſque ſubmotus eſt, quam hi qui ſic foras excluſi ſunt, ut nondum liceat illis ſacræ menſæ participes eſſe. Si quidem illi ſecundùm divinas leges expulſi, foriſque manentes, hactenus ſpei bo-

næ sunt: nam si modo velint corrigere delicta sua, ob quæ per Ecclesiam sunt rejecti, possunt denuo cum pura conscientia reverti. At qui seipsos contaminant, & admoniti ne prius introeant, donec maculam è sceleribus contractam repurgarint, deinde impudenter se gerunt, ulcus animi reddunt acerbius & majus. Neque enim tam grave est delinquere, quam post delictum impudenter se gerere, nec parere Sacerdotibus talia jubentibus.

Et quid hic, inquiunt, adeò magni sceleris commissum est, ut ab istis sacris Cancellis arcendi sint? Immo quod delictũ hoc gravius quæris istorũ, qui quum seipsos planè adulterio contaminarint, impudenter, ac rabientium more canum, ad sacram mensam irruunt? Quod si avetis adulterij modum cognoscere; non mea verba vobis referam; sed illius qui de tota hominis vita judicaturus est. Qui viderit, inquit, mulierem ad concupiscendum illam, jam mœchatus est eam in corde suo. *Matth. 5. v. 28.* Quod si mulier sponte ac forte in

foro obvia, & neglectius culta ſæpenumero curioſius intuentem cœpit ipſo vultus aſpectu; Iſti qui non ſimpliciter neque fortuito: ſed ſtudio, & tanto ſtudio ut Eccleſiam quoque contemnant, & hac gratia pergunt illuc, ac totum ibi deſidentes diem, in facies abjectarum fœminarum illarum defixos habent oculos, qua fronte poterunt dicere, quod eas non viderint ad concupiſcendum? ubi verba quoque accedunt fracta laſcivaque, ubi cantiones meretriciæ, ubi voces vehementer ad voluptatem incitant, &c.

Etenim ſi hic ubi Pſalmi, ubi divinorum eloquiorum enarratio, ubi Dei metus, multaque reverentia, frequenter ceu latro quiſpiam verſutus, clam obrepit concupiſcentia; quomodo qui deſident in theatro, qui nihil ſani neque audiunt, neque vidēt; ſed multa diffluunt turpitudine, multa nequitia, qui undique obſidionem patiuntur per aures, per oculos, poſſint illam ſuperare concupiſcentiam? Rurſum ſi non poſſunt, quomodo pote-

runt unquam ab adulterij crimine absolvi? Tum qui non liberi sunt ab adulterij crimine, quomodo poterunt absque pœnitentia ad hæc sacra vestibula accedere, hujusque præclari conventus esse participes?

Quapropter equidem hortor, rogoque ut prius confessione ac pœnitentia, aliisque remediis omnibus se se à peccato ex theatricis spectaculis contracto perpurgent, atque ita divinos audiant sermones. Neque enim hîc à nobis mediocriter delinquitur....

Non metuis, ô homo, non expavescis, dum oculis quibus illic lectum qui est in Orchestra, spectas, ubi detestandæ adulterij fabulæ peraguntur, iisdem hanc sacram mensam intueris, ubi tremenda peraguntur mysteria? dum iisdem auribus audis, & scortum obscœna loquens, & Prophetam ad arcana scripturæ introducentem; dum eodem corde, & lethalia sumis venena, & hanc hostiam sanctam, ac tremendam? An non hæc sunt vitæ subversio, con-

jugiorum corruptelæ, bella, pugnæque, & rixæ in domibus? &c.

Quapropter rogo vos omnes, ut & ipſi pravas in ſpectaculis commorationes vitetis, & alios ab his deductos retrahatis. Quidquid enim illic geritur, non eſt oblectatio, ſed pernicies, ſed pœna, ſed ſuplicium.

Quid prodeſt illa temporaria voluptas, dum hinc perpetuus naſcitur dolor, dumque nocte pariter ac die à concupiſcentia ſtimularis?.... Excute igitur te ipſum, reputans qualis fias ab Eccleſia rediens, rurſus qualis à ſpectaculis; atque hos dies cum illis conferas. Id ſi feceris, nihil opus eſt meo ſermone, ſatis enim fuerit hunc diem cum illo comparaſſe, ad oſtendendum & quam magna ſit hinc utilitas, & quanta ſit illinc noxa.

IDEM
In Homilia 1. ad versum 1. capitis 6. Prophetæ Isayæ, *Vidi Dominum.*

Nulla res æquè eloquia Dei adducit in contemptum atque spectaculorum quæ illic proponuntur admiratio. Proinde frequenter vos hortatus sum, ne quis eorum qui huc adveniunt, divinaque doctrina frúuntur, quique tremendi, ac mystici participes sunt sacrificij, ad illa iret spectacula, neu divina cum dœmonicis commisceret mysteria.

IDEM
In Homilia 6. ad caput 2. S. Matthæi.

Non est nostrum assiduè ridere, resolvi cachinnis, & molliri deliciis; sed eorum potius, & earum, quæ spectantur in theatris, ... eorum qui ad

hoc ſunt facti paraſitorum, & adulatorum. Non eſt hoc, inquam, eorum, qui ad æternum regnum vocati ſunt, quique ſunt in cœleſti illa civitate conſcripti; non eſt ſpiritualia arma geſtantium, ſed Diabolo militantium. Ille eſt enim ille qui etiam in artem jocos, ludoſque digeſſit, ut per hæc ad ſe traheret milites Chriſti, virtutiſque eorum nervos faceret molliores. Propterea in urbibus etiam theatra conſtruxit, & illos riſuum incenſores paravit, ut per illorum luem, in univerſam urbem talem excitet peſtem.

Quæ nos fugere præcepit Paulus ſuadens ut & ſtultitiam, & ſcurrilitatem à nobis longius repellamus, ex quibus riſus multò pernicioſior eſt multoque deterior. Quando enim mimi illi, atque ridiculi, blaſphemum ac turpe quid dixerunt, tunc potiſſimum quique ſtolidiores ſolvuntur in riſum: inde applaudentes magis, unde etiam illos lapidibus exagitare debuerant, ac fornacem ignis horribilis ex hujuſmodi

voluptate, in ſuum ipſorum caput ſuccendentes. Qui enim laudant iſta dicentes, ipſi eis hæc exercere perſuadent, & idcirco ipſi potius propter hæc merentur ſubire, quod ob iſta ſancitum eſt ſupplicium. Si enim nullus eſſet talium ſpectator ac fautor, nec eſſent quidem qui aut dicere illa, aut agere curarent. Quando verò vos cernunt, & artes proprias, & ipſa exercendi quotidiani operis loca, & illum quem ex his paratis quæſtum, & prorſus omnia ſimul vaniſſimi illius ſpectaculi amore deſerere; avidiori & illi ad hæc intentione rapiuntur, ſtudiumque his majus impendunt.

Et hæc dico, non ut illos à crimine vindicem, ſed ut vos diſcatis initium & caput iniquitatis hujus vos eſſe potiſſimum, qui totam prorſus diem in tam ridicula, tamque etiam pernicioſa voluptate conſumitis, & honeſtum conjugij nomen, ac reverendum in illud negotium publicatis. Non enim tam ille delinquit qui illa ſimulat, quam tu præ illo, qui hoc

fieri jubes : nec ſolum jubes ; ſed etiam exultatione, riſu , plauſu adjuvas , quæ geruntur , omnibuſque prorſus modis hanc diabolicam conſoves officinam.....

Neque verò iſtud mihi opponas, quod jam, quidquid ibi fit, ſimulatio & fictum argumentum ſit , non etiam veritas rerum. Etenim ſimulatio iſta plurimos adulteros fecit, & multas domos ſubvertit. Propterea-que maximè gemo, quod tam grande malum hoc, malum eſſe non creditur. Sed quod eſt multo deterrimum, & favor, & clamor, & plauſus adhibetur, & riſus, cum in communem perniciem adulterium tam turpe committitur.

Quid ergo , ais, ſimulatio eſt illa; non crimen ? & propterea mille illi mortibus digni ſunt , quoniam quæ fugere cunctæ prorſus imperant leges, ea iſti non verentur imitari. ſi enim adulterium malum eſt, malum ſine dubio eſt illius imitatio. Et nondum dico quantos adulteros faciant, qui hujuſmodi adulteria hiſtrionica

simulatione repræsentant, quemadmodum etiam impudentes horum spectatores efficiant. Nihil quippe obscœnius illo oculo, nihilque lascivius, qui spectare talia patienter potest.

IDEM
In Homilia 38. ad caput 11. S. Matthæi.

Fornicatorij cantus multo magis quam stercora sunt abominabiles. Quodque ægrius ferendum est, non solum nullam talia audientes molestiam capitis, verum etiam ridetis atque lætamini; cumque vitare ista, abominarique deberetis, suscipitis, ac laudatis.

Descende igitur tu quoque, si hæc abominabilia non sunt, in Orchestram; imitare quod laudas, habeas cum his qui hujusmodi commovent risum, societatem atque commercium: sed si in illo ipso consortio conjungi nolles, cur tantum ei honorem

norem tribuis ? & leges quidem Gentilium infames eos esse volunt : tu verò quasi ad Legatos, aut Duces militiæ cum universa civitate omnibus convocatis effunderis, ut unà cum omnibus stercus in aures tuas immittas : & qui servum cædis, si coram te turpe quidquam protulit, qui filio id non permittis, qui domi tuæ, quasi turpitudinem quandam ista fieri non pateris, cum verberones quidam, & serviles abjectique homines, ut hæc audias, vocent, non modo molestè non fers, sed lætaris etiam, atque laudas, & gratias agis. Et quid hac amentia majus unquam poterit inveniri ?

Sed ego turpia hæc & incentiva voluptatum nec dixi, nec cecini unquam, dicis. Et quænam utilitas est, si cum non dicas, libenter audis : immò verò unde idipsum planum facies, quod non dicas ? cum libenter hæc cum risu audias, & ad percipiendum magno cursu contendas ?

Dic mihi oro, cum blasphemanc

tes audis, gaudes atque exultas, aut potius perhorrescis, aures obstruis? non dubito quin perhorrescas. Quamobrem? quia videlicet numquam tu blasphemare soleas: pariter ergo in turpiloquio etiam facito, si persuadere nobis omnino vis non libenter turpissima te verba proferre: tunc tibi credimus, cum nec audire quidem perspexerimus. Nam quomodo virtutem colis, qui hæc audiendo enutriris? quomodo castimoniæ arduos poteris perferre labores, qui risu defluis, & cantu meretricio caperis? Nam si vix quæ longè ab hujuscemodi cantibus remota est anima, castimoniæ honestatem amplectitur, quomodo continenter vivere poterit, qui in his vivit?

An ignoratis procliviores nos esse ad vitia? Cum igitur etiam arte & studio ad ea curramus, quomodo fornacem æterni ignis fugiemus? Non audistis Paulum dicentem: Gaudete in Domino? in Domino dixit, non in Diabolo. Quando igitur audire Paulum poteris? quando

peccasse te senties; cum semper ridiculis istis atque spectaculis quasi ebrius efficiaris? .... Illuc omni studio, cursu, alacritate quotidiè ruis? quod inde patet, quia fœculentissimum limum qui in animas vestras risu & auditu infusus fuit, inde à theatris domos vestras conducitis: immò verò in mentibus ipsis atque animis collocatis, ac sumitis: & ea quæ digna abominatione non sunt, avertéris, abominanda verò admiraris ac amas.....

Quis autem est ille theatralium hominum adeo magnus sonitus? quis tantus tumultus? qui diabolici clamores? qui vestitus sathanicus? alius cum adolescens sit, comam ponè reductam habet, & naturam aspectu, vestitu, incessu, cæterisquè hujusmodi effœminando, ad teneriusculæ imaginem puellæ deducere contendit: alius è contra cum sit senex, novacula pilos & pudorem omnem abrasus, cinctus assistens, ad dicendum ac faciendum omnia paratus est. Mulieres autem nudo atque aperto

capite populum abſque rubore alloquuntur, tantaque præmeditatione impudentiam adſciſcunt, tantamque laſciviam in audientium atque videntium animos infundunt, ut uno omnes animo radicitus modeſtiam è mentibus evellere, dedecore muliebrem naturam afficere, pernicioſa voluptate cupiditates ſuas implere conari videantur. Cuncta enim ſimpliciter quæ ibi fiunt turpiſſima ſunt, verba, veſtitus, tonſura, inceſſus, voces, cantus, modulationes, oculorum everſiones, ac motus, tibiæ, fiſtulæ, & ipſa fabularum argumenta, omnia [inquam] turpi laſcivia plena ſunt.

Dic ergo, quando à tanta fornicationis immunda cupidine, quam tibi Diabolus infundit, te ipſum recipies, atque reſipiſces? non enim ignoramus quod ibi fornicationes peragantur, quod adulteriis matrimonia maculentur, quod viri muliebria patiantur, quod juvenes effœminentur, cuncta iniquitatis ſummæ, cuncta prodigiorum, cuncta impudentiæ plena ſunt. Quas ob res

non cachinnis diffluere ſedentes, ſed lachrymis gemere ac dolere oportet.....

Quid igitur, inquis, an leges omnes evertemus, quibus hæc conſtituta ſunt? Immò verò his theatralibus ludis everſis, non leges, ſed iniquitatem evertetis, ac omnem civitatis peſtem extinguetis.....

Sumite ſaltem exemplum vobis à barbaris, qui omnium hujuſmodi ſpectaculorum turpitudine carent: quam rationem pro vobis afferetis, ſi, qui adſcripti eſtis in cœlis, Angelorum, atque Archangelorum ſocij ac cohæredes, multò pejores hac in re barbaris ipſis inveniamini? præſertim quum queas multa aliundè tibi meliora ſolatia comparare....

Barbari quidem ipſi, cum de theatralibus his ludis, & importuna delectatione fabularum audiſſent, dixiſſe feruntur verba omnibus inſtitutis Philoſophiæ digniſſima. Romanos enim dixerunt, quaſi liberis atque uxoribus careant, tales ſibi excogitaſſe voluptates. Quibus verbis

oſtendebant, nihil uxore modeſta, nihil liberis eſſe poſſe ſuavius ei qui honeſtè vivere velit.

Sed ego, inquies, oſtendam nihil multis hujuſmodi ludos obfuiſſe: Immò verò id maximè nocet, quod fruſtrà, & incaſſum tempus conſumis, & ſcandalum aliis offers. Nam etſi tu quodam excelſi animi robore, nihil inde tibi mali contraxiſti; attamen quoniam alios imbecilliores exemplo tui, ſpectaculorum ſtudioſos feciſti, quomodo non ipſe malum tibi contraxiſti, qui cauſam mali committendi aliis præbuiſti? Qui enim ibi corrumpuntur tam viri, quàm mulieres, omnes corruptionis crimina, & cauſam in caput tuum transferunt. Nam quemadmodum ſi non eſſent qui ſpectarent, nec eſſent etiam qui luderent. Sic quoniam uterque ſunt cauſa peccatorum, quæ committuntur, ignem etiam patiuntur. Quare quamvis animi tui modeſtia effeciſti, ut nihil tibi inde obfuerit, quod ego fieri poſſe non arbitror; quoniam tamen alii

cauſa ludorum multa peccarunt, graves propter hoc pœnas lues; quamvis etiam multò modeſtior, & temperantior eſſes, ſi nullo modo eò pergeres.

Non ergo inutiliter contendamus, nec vanas excuſationes excogitemus, cum nobis ſufficiat excuſatio, longè à fornace Babylonis fugere, procul ab Ægyptio ſcorto abeſſe, atque ſi neceſſe ſit, nudos à manibus ejus elabi. Sic enim ingentes voluptates capiemus, cum ſtimulis conſcientiæ minimè pungamur. Sic & in hac vita moderatè vivemus, & futura bona conſequemur, gratia, & miſericordia Domini noſtri Ieſu-Chriſti.

IDEM
In Præfatione Commentarii ſui in Evangelium S. Ioannis.

Et quid ſigillatim me omne illorum ſpectaculorum vitium deſcribere oportet? omnia enim illic riſus ſunt, turpitudo, probra, maledicta,

ſcommata, omnia corruptio, omnia lues. Ecce prædico, & annuntio omnibus vobis; Nemo qui hac menſa fruitur, animam ſuam mortiferis illis perturbet ſpectaculis.

Quidquid illic dicitur, & fit Satanæ pompa eſt. Noſtis qui initiati eſtis, quo fœdere nobis vos adſtrinxiſtis, & ut verius dicam, Chriſto; cum vos ipſe edoceret, quid ei dixiſtis? quæ ſuper Satanæ pompa cum eo verba habuiſtis? quo pacto ei etiam unà cum Satanâ & Angelis ejus tunc abrenunciaſtis, promiſiſtiſque nulla ei in re aſſenſum præſtare? Quam ob rem non parum nobis curandum eſt, ne in his promiſſionibus perfidiæ arguamur, neve nos ipſos his indignos reddamus myſteriis.

SANCTVS HIERONYMVS
In versum 1. Psalmi 32.

Alii exultant in rebus hujus sæculi, alii in Circo, alii in Theatro; sed tu, dicit Propheta unicuique sancto, in Domino exulta, & non in prosperitatibus mundi: Rectos decet collaudatio: Rectos dicit, qui in regulam veritatis corda illorum dirigunt, non iniquos dicente Propheta (*Isayæ 5.*) Væ illis qui dicunt dulce amarum, & amarum dulce.

V. SÆCVLVM.

SANCTVS AVGVSTINVS
In capite 2. libri 3. Confessionum.

Rapiebant me spectacula theatrica, plena imaginibus miseriarum mearum, & fomitibus ignis mei. Quid est quod homo ibi vult dolere,

cùm ſpectat luctuoſa atque tragica; quæ tamen pati ipſe nollet? & tamen pati vult ex eis dolorem ſpectator, & dolor ipſe eſt voluptas ejus. Quid enim eſt, niſi miſerabilis inſania? Nam eo magis eis movetur quiſque, quo minus à talibus affectionibus ſanus eſt, quamquam cùm ipſe patitur, miſeria: cùm aliis compatitur, miſericordia dici ſolet. Sed qualis tandem miſericordia in rebus fictis & ſcenicis? Non enim ad ſubveniendum provocatur auditor, ſed tantum ad dolendum invitatur, & actori earum imaginum amplius favet cum amplius dolet. Et ſi calamitates illæ hominum, vel antiquæ, vel falſæ ſic agantur, ut qui ſpectat non doleat, abſcedit inde faſtidiens, & reprehendens. Si autem doleat, manet intentus, & gaudens lacrymatur. Lacrymæ ergo amantur & dolores? Certè omnis homo gaudere vult. An cùm miſerum neminem eſſe libeat, libet tamen eſſe miſericordem? quod quia non ſine dolore eſt, hac una cauſa amantur dolores.

Et hoc de illa vena amicitiæ eſt. Sed quò vadit, quò fluit? Vt quid decurrit in torrentem picis bullientis æſtus immanis tetrarum libidinum, in quo ipſa mutatur, & vertitur per nutum proprium de cœleſti ſerenitate detorta atque dejecta? Repudietur ergò miſericordia? Nequaquam. Ergò amẽtur dolores aliquando. Sed cave immundiciam anima mea, ſub tutore Deo meo, Deo patrum noſtrorum, & laudabili & ſuperexaltato in omnia ſæcula: cave immundiciam. Neque enim nunc non miſereor, ſed tunc in theatris congaudebam amantibus, cum ſeſe fruebantur per flagitia, quamvis hæc imaginariè gererentur in ludo ſpectaculi. Cum autem ſeſe amittebant, quaſi miſericors contriſtabar, & utrumque delectabat tamen.

Nunc verò magis miſereor gaudentem in flagitio, quàm velut dura perpeſſum detrimento pernicioſæ voluptatis, & amiſſione miſeræ fœlicitatis. Hæc certè verior miſericordia, ſed non in ea delectat dolor. Nam-

etsi approbatur officio charitatis, qui dolet miserum, mallet tamen utique non esse quod doleret, qui germanitus misericors est. Si enim est malevola benevolentia, quod fieri non potest, potest & ille qui veraciter, sinceriterque miseretur, cupere esse miseros, ut misereatur.

Nonnullus itaque dolor approbandus, nullus amandus est. Hoc enim tu Domine Deus qui animas amas longè alteque purius quàm nos & incorruptibilius misereris, quod nullo dolore sauciaris. Et ad hæc quis idoneus? At ego tunc miser dolere amabam, & quærebam ut esset quod dolerem, quando mihi in ærumna aliena & falsa & saltatoria, ea magis placebat actio histrionis, meque alliciebat vehementius, qua mihi lachrymæ excutiebantur. Quid autem mirum cùm infœlix pecus aberrans à grege tuo, & impatiens custodiæ tuæ turpi scabie fœdarer?

Et inde erant dolorum amores, non quibus altius penetrarer: non enim amabam talia perpeti, qualia specta-

re : ſed quibus auditis & fictis tanquam in ſuperficie raderer : quos tamen quaſi ungues ſcalpentium , fervidus tumor & tabes , & ſanies horrida conſequebatur. Talis vita mea, nunquid vita erat Deus meus ?

IDEM
In Epiſtola 5. ad Marcellinum.

Nihil eſt infelicius felicitate peccantium, qua pœnalis nutritur impunitas , & mala voluntas velut hoſtis interior roboratur. Sed perverſa & adverſa corda mortalium, felices res humanas putant , cum tectorum ſplendor attenditur , & labes non attenditur animorum : cum theatrorum moles extruuntur , & effodiuntur fundamenta virtutum : cum glorioſa eſt effuſionis inſania , & opera miſericordiæ deridentur : cum ex his quæ divitibus abundant , luxuriantur hiſtriones : & neceſſaria vix habent pauperes : Cum Deus qui doctrinæ ſuæ publicis vocibus contra

hoc malum publicum clamat, ab impiis [populis] blaſphematur, & Dij tales requiruntur, in quorum honorem ea ipſa theatrica corporum & animorum dedecora celebrentur. Hæc ſi Deus pollere permittat, tunc indignatur gravius. Hæc ſi impunita dimittat, tunc punit infeſtius; cum verò evertit ſubſidium vitiorum, & copioſas libidines inopes reddit, miſericorditer adverſatur.

IDEM
In capite 33. libri 1. de Conſenſu Evangeliſtarum.

Quod de fœlicitatis rerum humanarum diminutione per Chriſtiana tempora conqueruntur, ſi libros Philoſophorum ſuorum legant, ea reprehendentium quæ nunc eis etiam recuſantibus & murmurantibus ſubtrahuntur, tum vero magnam laudem reperient temporum Chriſtianorum. Quid enim eis minuitur fœlicitatis: niſi quod peſſimè, luxurio-

seque abutebantur in magnam Creatoris injuriam ? Nisi fortè hinc sint tempora mala, quia per omnes penè civitates cadunt theatra, caveæ turpitudinum, & publicæ professiones flagitiosorum.... Vnde enim cadunt nisi inopia rerum, quarum lascivo & sacrilego usu constructa sunt? Nonne Cicero eorum cum Roscium quendam laudaret histrionem, ita peritum dixit, ut solus esset dignus, qui in scenam deberet intrare : ita virum bonum, ut solus esset dignus, qui eò non deberet accedere ? quid aliud apertissimè ostendens, nisi illam scenam esse tam turpem, ut tanto minus ibi esse homo debeat, quanto fuerit magis vir bonus.

IDEM
In capite 29. libri 2. de Civitate Dei.

Benè, ô Indoles Romana, quod tua sponte histrionibus, & scenicis societatem Civitatis patere noluisti.

Evigila plenius. nullo modo his artibus placatur divina majeſtas, quibus humana dignitas inquinatur. Quo igitur pacto Deos, qui talibus delectantur obſequiis, haberi putas in omni numero ſanctarum cœleſtium poteſtatum, cum homines, per quos eadem aguntur obſequia, non putaſti habendos innumero qualiumcumque Civium Romanorum? incomparabiliter ſuperna eſt civitas clarior, ubi victoria, veritas: ubi dignitas, ſanctitas: ubi pax, felicitas: ubi vita, æternitas. Multo minus habet in ſua ſocietate tales Deos, ſi tu in tua tales homines habere erubuiſti. Proinde ſi ad beatam pervenire deſideras civitatem, devita Dœmonum ſocietatem. Indignè ab honeſtis coluntur, qui per turpes placantur: ſic iſti à tua ſocietate removeantur purgatione Chriſtiana, quomodo illi à tua dignitate remoti ſunt notatione cenſoria.

IDEM

IDEM
In prima parte Enarrationis In Psalm. 32. v. 1.

Injusti exultent in sæculo : finito isto sæculo ; finitur exultatio injustorum. Exultent autem Iusti in Domino, quia permanente Domino, permanebit Iustorum exultatio. Exultare autem in Domino ita convenit, ut Laudemus illum, qui solus non habet quod nobis displiceat ; & nemo tam multa habet, quæ infidelibus displicent ; & breve præceptum est, Ille placet Deo, cui placet Deus: Nec leveputetis hoc Chariſſimi. Videtis etiam quanti disputant contra Deum, quam multis displiceant opera ejus. Cum enim facere voluerit contra voluntatem hominum, quia Dominus est, & novit quid faciat, nec tantum attendit nostram voluntatem, quam utilitatem ; illi qui malunt suam potius voluntatem impleri, quam Dei, volunt ad suam volunta-

tem flectere Deum, non ſuam corrigere ad Deum.

Talibus hominibus infidelibus, impiis, iniquis, & quod piget dicere, ſed tamen dicam, noſtis enim quam verum dicam, facilius placet Pantomimus, quam Deus: propterea cum dixiſſet, exultate Iuſti in Domino, quia exultare in illo, niſi laudando non poſſumus; eum autem laudamus cui tanto magis placemus, quanto magis ipſe nobis placuerit, Rectos, inquit, decet laudatio. Qui ſunt recti? Qui dirigunt cor ſecundum voluntatem Dei, & ſi eos perturbat humana fragilitas, divina conſolatur æquitas.

IDEM.

In Concione in Pſalmum 39.

Quam multi hæc agnoſcunt? Vident ſe invicem, & loquuntur de ſe in Eccleſia Dei: In Eccleſiæ ſanctæ gremio attendunt ſtudia ſua jam bona circa verbum Dei, circa officia, &

obsequia Charitatis, ad frequentandum gregem Christi, non recedere de Ecclesia, vident, & loquuntur ad invicem de invicem. Quis est iste Circissarius? Quis est iste amator, & laudator illius venatoris, illius Histrionis? De alio loquitur; & ille de ipso.

Certe ista sunt: certe gaudeamus, de talibus. si gaudeamus de talibus, non desperemus de talibus; oremus pro ipsis, fratres chariſſimi; inde crescit numerus sanctorum, de numero qui erat impiorum....

Sit spes nostra, Deus noster: Qui fecit omnia, melior est omnibus: qui pulchra fecit, pulchrior est omnibus: Qui fortia, fortior est. Qui magna, major est? Quidquid amaveris, ille tibi erit.

Disce amare in creatura, Creatorem, & in factura, factorem: Ne teneat te quod ab illo factum est, & amittas eum, à quo & ipse factus es. Ergo beatus vir, cujus est nomen Domini spes ejus; & non respexit in vanitates & insanias mendaces.

Forte nobis dicturus est qui versu

iſto percuſſus corrigi voluerit, & quem occupaverit timor ille Iuſtitiæ fidei, & volens cœperit ambulare anguſtam viam, dicturus eſt nobis: ambulare non durabo, ſi nihil ſpectabo. Quid ergo facimus, fratres? Dimiſſuri eum ſumus ſine ſpectaculo? morietur, non ſubſiſtet, non nos ſequetur.

Quid ergo faciemus? Demus pro ſpectaculis, ſpectacula, & quæ ſpectacula daturi ſumus Chriſtiano homini quem volumus ab illis ſpectaculis revocare? Gratias ago Domino Deo noſtro: ſequenti verſu Pſalmi oſtendit nobis quæ ſpectatoribus ſpectare volentibus ſpectacula præberemus, & oſtendere debeamus. Ecce averſus fuerit à Circo, à Theatro, ab Amphiteatro, quærat quod ſpectet, prorſus quærat; non cum relinquimus ſine ſpectaculo. Quid pro illis dabimus? Audi quid ſequitur: Multa feciſti tu, Domine, Deus meus, mirablia tua. Miracula hominum intuebatur: Intendat mirabilia Dei. Multa fecit Dominus mirabilia ſua; hæc reſpi-

ciat. quare illi viluerunt?

IDEM.

In Concione in Psalmum 102.

Cum dico, occurrit tibi homo peccator, duo nomina dixi: Hæc duo nomina non superflua sunt: Duo nomina, aliud quod homo, aliud quod peccator. Quod homo, opus est Dei: quod peccator opus hominis est. Da operi Dei, noli operi hominis. Et quomodo, inquis, me prohibes dare operi hominis? Quid est dare operi hominis? Peccatori dare propter peccatum, placenti tibi propter peccatum. Et quis hoc faciet, inquis? Quis hoc faciet? Vtinam nemo, utinam pauci, utinam non publice.... Qui donat Histrionibus, ... quare donat? Numquid non & ipsi hominibus donant? Non tamen ibi attendunt naturam operis Dei; sed nequitiam operis humani.

IDEM.

In tractatu 100. Expositionis in caput 16. Evangelij sancti Ioannis.

Donare res suas Histrionibus, vitium est immane, non virtus: & scitis de talibus quam sit frequens fama cum laude, quia sicut scriptum est, laudatur peccator in desideriis animę suæ, & qui iniqua gerit benedicitur.

IDEM.

In capit. 1. & 2. Libri 2. de symbolo ad Catechumenos.

Plures noveritis, Dilectissimi, capere Adversarium per voluptatem, quam per timorem. Nam quare quotidie muscipulam spectaculorum, insaniam studiorum, ac turpium voluptatum proponit, nisi ut his delectationibus capiat, quos amiserat, ac lætetur denuo se invenisse quos perdide-

rat? Quid nobis opus est ire per multa? Breviter admonendi estis quid spernere, & quid diligere debeatis. Fugite dilectissimi spectacula, fugite caveas turpissimas Diaboli, ne vos vincula teneant maligni. Sed si oblectandus est animus & spectare delectat, exhibet vobis sancta mater Ecclesia veneranda, hæc salubria spectacula, quæ & mentes vestras oblectent sua delectatione, & in vobis non corrumpant, sed custodiant fidem.

IDEM.

In Sermone 18. de verbis Domini.

Non vult bonus Christianus ire spectare. Hoc ipsum quod frænat concupiscentiam suam, ne pergat ad theatrum, clamat post Christum, clamat ut sanctur. Alii concurrunt; sed fortè Pagani, fortè Iudæi. Immò verò tam pauci essent in theatris, ut erubescendo discederent, si Christiani ad theatra non ac-

cederent. Currunt ergo & illi portantes ſanctum nomen ad pœnam ſuam. Clama ergo non cundo.

S. ISIDORVS Preſbyter Damiatæ in Epiſtola 336. lib. 3.

Scenicis ſummum hoc ſtudium eſt, non ut per ipſorum cavillos multi meliores reddantur.... verum ut multi peccent. Etenim in ſpectatorum improbitate felicitatem ſuam conſtitutam habent. Ita fit, ut ſi illi meliores efficiantur, ſua his ars peritura ſit. Quamobrem nec unquam eos, qui delinquunt, corrigere in animum induxerint; nec ſi velint, id poſſint. Mimica enim eorum ars natura tantummodo ad nocendum comparata eſt.

IDEM.
In Epistola 186. libri 5.

Si judicium est futurum, ut verum est, virtus ergo exercenda est. Quod si nonnullis difficile ac molestum videbitur; vobis sanè facilè erit, si theatra, & circum, hoc est, communem universi pestem fugietis ...vel potius urbium in quibus ea exhibentur spectacula,... & potissimum eorum qui iis addicti sunt,

IDEM.
In Epistola 463. ejusdem libri.

Theatri quisquis insano amore captus est, insanus vicissim, ac perditus fit amator. Illud itaque vitium declina, ne in hoc incidas. Præstat enim morbum radices non agere, quam jactis jam radicibus avellere, quod quibusdam difficile, quibusdam etiam impossibile videtur.

SANCTVS SALVIANVS Episcopus Massilienſis in libro 6. De Providentia Dei.

Chriſto ergo; ô amentia monſtruoſa! Chriſto Circenſes offerimus & mimos: & tunc hoc maximè cum ab eo aliquid boni capimus. Cum proſperitatis aliquid ab eo attribuitur, aut victoria de hoſtibus à divinitate præſtatur. Et quid aliud hac re facere videmur, quam ſi quis homini beneficium largienti injurioſus ſit; aut blandienteṁ conviciis cædat; aut oſculantis vultum mucrone tranſfigat? Interrogo enim omnes potentes ac divites mundi hujus; cujus piaculi reus ſit ſervus ille qui probo ac bono Domino, malum cogitet, qui benè merenti convicium faciat, & pro libertate quam accipit, contumeliam reddat! Abſque dubio, maximi criminis reus creditur qui malum pro

bono reddit, cui etiam malum pro malo reddere non liceret. Hoc ergo etiam nos, qui Christiani dicimur, facimus: irritamus in nos misericordem Deum, impuritatibus nostris; propitiantem, sordibus lædimus, blandientem, injuriis verberamus. Christo ergo; ô amentia monstruosa! Christo Circēses offerimus & mimos; Christo pro beneficiis suis, theatrorum obscœna reddimus; Christo, ludicrorum turpissimorum hostias immolamus! Videlicet hoc nos, pro nobis in carne natus, Salvator mundi noster edocuit! Hoc vel per seipsum, vel per Apostolos prædicavit, propter hoc humanæ nativitatis verecundiam subiit; & contumelioſa terreni ortus principia susceptit: propter hoc, in præsepio jacuit, cui servierunt Angeli cum jaceret. Propter hoc, involvi se pannorum crepundiis voluit, qui cœlum regebat in pannis. propter hoc in patibulo pependit, quem pendentem mundus expavit. Qui propter nos, inquit Apostolus pauper factus est, cùm dives esset, ut

illius inopia vos honestaremini. Et cùm in forma, inquit, Dei esset, humiliavit semetipsum usque ad mortem, mortem autem Crucis. His nos videlicet Christus imbuit, cum pro nobis ista toleraret. Præclaram Passionis ejus reddimus vicissitudinem; qui, cum morte ipsius redemptionem acceperimus, vitam turpissimam repensamus. Apparuit enim, inquit beatissimus Paulus, gratia Domini nostri Iesu Christi, erudiens nos ut abnegantes impietatem & sæcularia desideria, sobriè & justè, & piè vivamus in hoc sæculo, expectantes beatam spem & adventum gloriæ magni Dei, & Salvatoris nostri Iesu Christi, qui dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret ab omni iniquitate, & mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum. Vbi sunt qui hæc faciant, propter quæ venisse Christum Apostolus dicit? Vbi sunt qui desideria sæculi fugiant, ubi qui vitam piè ac justè agant? ubi, qui sperare se spem beatam, bonis operibus osten-

dant? & immaculatam vitam agentes; hoc ipso se perhibent regnum Dei expectare, quia merentur accipere. Venit [inquit] Dominus Iesus Christus ut mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum. Vbi est populus ille mundus? ubi populus acceptabilis? ubi populus boni operis? ubi populus sanctitatis? Christus [inquit scriptura] pro nobis passus est, nobis exemplum relinquens ut sequamur vestigia ejus. Videlicet vestigia Salvatoris sequimur in circis? vestigia Salvatoris sequimur in theatris? Tale nobis scilicet Christus reliquit exemplum, quem fleviſſe legimus, risisse non legimus. Et hoc utrumque pro nobis; quia fletus compunctio est animæ, risus corruptio disciplinæ: & ideò dicebat; Væ vobis qui ridetis, quoniam flebitis; & beati qui fletis, quoniam ridebitis.

Nobis autem ridere & gaudere non sufficit, nisi cum peccato atque insania gaudeamus; nisi risus noster impuritatibus, nisi flagitiis miscea-

tur. Quis (rogo) hic error est; quæ stultitia? Nunquid lætari assidue & ridere non possumus, nisi risum nostrum atque lætitiam scelus esse faciamus? an fortè infructuosum putamus, gaudium simplex; nec delectat ridere sine crimine? Quod rogo hoc malum est, aut quis furor? Rideamus (quæso) quamlibet immensuratim, lætemur quamlibet jugiter; dum modò innocenter. Quæ vecordia est & amentia, ut non putemus risum & gaudium tanti esse, nisi in se Dei habuerit injuriam? injuriam utique & maximam.

In spectaculis enim quædam apostasia fidei est; & à symbolis ipsius & cœlestibus sacramentis, lætalis prævaricatio. Quæ est enim in Baptismo salutari, Christianorum prima confessio? Quæ scilicet; nisi ut renunciare se Diabolo ac pompis ejus atque spectaculis & operibus protestentur? Ergo spectacula & pompæ, etiam juxtà nostram professionem opera sunt Diaboli. Quomodo, ô Christiane, spectacula post Baptis-

mum ſequeris, quæ opus eſſe Diaboli confiteris? Renunciaſti ſemel Diabolo & ſpectaculis ejus, ac per hoc neceſſe eſt ut prudens & ſciens dum ad ſpectacula remeas, ad Diabolum te redire cognoſcas. Vtrique enim rei ſimul renunciaſti, & unum utrumque eſſe dixiſti. Si ad unum reverteris, ad utrumque remeaſti.

Abrenuncio enim (inquis) Diabolo, pompis, ſpectaculis, & operibus ejus. Et quid poſteà? Credo (inquis) in Deum Patrem omnipotentem, & in Ieſum Chriſtum filium ejus. Ergo primùm renunciatur Diabolo, ut credatur Deo; quia qui non renunciat Diabolo, non credit Deo: & ideo qui revertitur ad Diabolum, relinquit Deum. Diabolus autem in ſpectaculis eſt, & pompis ſuis: ac per hoc, cum redimus ad ſpectacula, relinquimus fidem Chriſti. Hoc itaque modo omnia ſymboli Sacramenta ſolvuntur; & totum quod in ſymbolo ſequitur, labefactatur, & nutat. Nihil enim ſequens ſtat, ſi principale non ſteterit. Dic igitur

tu Christiane, quomodò tenere te sequentia symboli putas, cujus principia perdidisti? membra sine capite nihil prosunt; & ad exordium sui, cuncta respiciunt: quæ utique si perierint, omnia pessum trahunt. Siquidem stirpe sublata; aut non sunt reliqua: aut si sunt, sine emolumento sunt, quia sine capite nihil constat.

Si cui itaque leve spectaculorum crimen videtur; respiciat cuncta ista quæ diximus, & videbit in spectaculis non voluptatem esse sed mortem. Quid est enim aliud, quam mortem incurrere, vitæ originem perdidisse? Vbi enim fundamentum symboli evertitur; vita ipsa jugulatur.

Rursum ergo necesse est redeamus ad illud quod sæpe diximus: Quid simile apud Barbaros? ubi apud illos Circenses? ubi Theatra? ubi scelus diversarum impuritatum? Hoc est spei nostræ ac salutis excidium, quibus illi, etsi (utpote Pagani) uterentur; minore tamen culpa sacræ offensionis, errabant: Quia & si esset impuritas visionis, prævaricatio tamen

non

non erat Sacramenti. Nos vero quid reſpondere pro nobis poſſumus ? Tenemus ſymbolum, & evertimus ; confitemur munus ſalutis, pariter, & negamus. Ac per hoc ubi eſt Chriſtianitas noſtra; quid ad hoc tantum modo Sacramentum ſalutis accipimus, ut majore poſteà prævaricationis ſcelere peccemus ? Nos Eccleſiis Dei Ludicra anteponimus ; nos Altaria ſpernimus, & Theatra honoramus. Omnia denique amamus, omnia colimus ; ſolus nobis in comparatione omnium, Deus vilis eſt. Denique præter alia quæ id probant ; indicat etiam hoc res ipſa quam dico. Si quando enim venerit (quod ſcilicet, ſæpe evenit) ut eodem die, & feſtivitas Eccleſiaſtica, & ludi publici agantur ; quæro ab omnium conſcientia, quis locus majores Chriſtianorum virorum copias habeat, cavea ludi publici, an atrium Dei ? & templum omnes magis ſectentur, an Theatrum ? dicta Evangeliorum magis diligant, an Thymelicorum ! verba vitæ, an verba mortis ! verba Chriſti, an verba mi-

mi! Non est dubium, quin illud magis amemus quod anteponimus.

Omni enim feralium Ludicrorum die, si quælibet Ecclesiæ festa fuerint; non solum ad Ecclesiam non veniunt qui Christianos se esse dicunt; sed si qui inscij forte venerint, dum in ipsa Ecclesia sunt, si ludos agi audiunt, Ecclesiam derelinquunt. Spernitur Dei templum, ut curratur ad Theatrum: Ecclesia vacuatur, circus impletur: Christum in Altario dimittimus; ut adulterantes visu impurissimo, oculos ludricrorum turpium fornicatione pascamus. Sed videlicet qui posteà corrumpimur rebus prosperis; faciendum aliquid in principio putamus. Et ideo rectissimè ad nos Dominus Deus dicit: Propter spurcitiam exterminati estis exterminio. Et rursum: exterminabuntur (inquit) æræ hujus risus.

VI. SÆCVLVM.

SANCTVS ANASTASIVS Sinaita Patriarcha Antiochenus in tractatu de Sacra Synaxi.

Magna est cœcitas nostra, ingens socordia. Non reperitur apud nos compunctio, non timor Dei, non morum emendatio; non pœnitentia; sed tota mens nostra conversa est ad malitiam, ad voluptates; & sæpe fit, ut integros dies in Theatris, & turpiloquiis, & reliquiis Diaboli operibus, occupati non defatigemur: Cibo, domo, cœterisque rebus necessariis, propter vana illa, & ludicra contemptui, & neglectui habitis; At in Ecclesia Dei ne unam quidem horam orationi, & lectioni dare, Deove adstare volumus; sed ab Ecclesia quam primum, non secus ac ab ardente rogo expediri contendimus;

tit quod in lavocro jampridem renuntiaverat, id est Diabolo, pompis, & operibus ejus.

VIII. SÆCVLVM.

S. IOANNES DAMASCENVS in 3. libro Parallellorum, cap. 47.

Civitates quædam sunt variis Histrionum spectaculis, à summo diluculo, ad vesperam usque oculos pascentes, atque lascivas quasdam, ac prorsus corruptas cantilenas, quæque multam in animis libidinem pariunt, quam diutissime sine ulla satietate audientes. Atque ejusmodi populos plerique fortunatos prædicant, quod relictis forensibus negotiationibus, aut artibus ad vitam necessariis, per summam inertiam ac voluptatem constitutum sibi vitæ tempns traducant: illud scilicet ignorantes, Orchestram impudicis spectaculis affluentem, communem ac publicam libidinis

ſcholam iis eſſe qui illic una ſedent....

Qui Domini metu præditi ſunt, Dominicum diem expectant, ut Deo preces adhibeant, ac corpore & ſanguine Domini fruantur; inertes autem & ſocordes Dominicum diem expectant, ut ab opere feriati vitiis operam dent... tamquam alis inſtructi currunt ad Theatra. Eccleſiæ ſpectacula cernimus, Dominum Chriſtum in menſa recumbentem proſpicimus Seraphinos ter ſanctum Hymnum canentes, Evangelicas voces, Spiritus ſancti præſentiam, Prophetas reſonantes, Angelorum Hymnum, Alleluia, omnia ſpiritualia, omnia ſalute digna, omnia cœleſte regnum conciliantia. Hæc audit qui in Eccleſiam ingreditur. Quid autem cernit qui ad Theatra currit? Diabolicos cantus.

IX. SÆCVLVM.

PHOTIVS
Patricarcha Conſtantinopolitanus in Nomocanone, Tit. 9. cap. 27. & ex Conſtit. 2. Tit. 1. Novellarum.

Epiſcopus, aut Clericus, qui ſpectacula theatri ſpectant, triennio à miniſterio prohibeantur, ac in Monaſterium conjiciantur: Sacerdotibus facultas præbetur, ut ſi pœnitentia comparcat, tempus imminuant.

XI. SAECVLVM.

OLYMPIODORVS
In verſum 17. capitis 4. Eccleſiaſtis.

Cuſtodi pedem tuum cum ingrederis in domum Dei, & propinquus eſto ut audias. Cuſtodi, inquit, to-

tum corpus tuum, ne instrumentis eisdem quibus in bono utimur, abutamur in malo: quasi dicat; ne, quæso, pedibus eisdem quibus templum Dei frequentas, theatrales adito ludos, & obscœna spectacula. De aliis quoque humani corporis membris idem intellige faciendum: & profectò qui impolluto pede subeunt Ecclesiam Dei, debent ab impiis locis, & profanis se penitus, ut Deo contrariis, continere.

XII. SAECVLVM.

SANCTVS BERNARDVS
In tractatu de Conversione morum, cap. 11.

Cæterum spectacula vana, rogo, quid corpori præstant, quidve animæ conferre videntur? At certè nihil in homine quid curiositas prosit, invenies. Frivola prorsus, & inanis ac nugatoria consolatio; & nescio quid illi durius imprecer, quam ut

ſemper habeat quod requirat, qui jucundæ quietis pacem fugitans curioſa inquietudine delectatur. Liquet ſanè vel ex hoc ipſo nihil his omnibus delectationis ineſſe, quorum ſolus tranſitus juvat. Cæterum vanitas vanitatum quam nihil ſit, vel ex hoc ipſo nomine manifeſtius indicatur. Vanus utique labor, qui ſtudio vanitatis aſſumitur. O doxa, doxa, ait ſapiens in millibus mortalium nihil aliud quàm aurium inflatio vana. & tamen quantam putas infelicitatem hæc ipſa non tam felix vanitas, quàm vana felicitas parit?

Hinc namque cæcitas cordis, ſicut ſcriptum eſt, Populе meus, qui te beatificant, in errorem te inducunt.... Hinc ſuſpicionis labor anxius, hinc livoris crudele tormentum....

Et in his omnibus, pro tam exiguis, aut magis ne exiguis, quidem, ſed nullis, eam parvi pendere gloriam, quam nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis aſcendit, quæ præparavit Deus diligentibus ſe, non

tam insipientiæ ; quàm infidelitatis esse videtur.

IOANNES SARISBERIENSIS

Episcopus Carnotensis in libro 1. de nugis Curialium, cap. 8.

Nostra ætas prolapsa ad fabulas, & quævis inania, non modo aures, & cor prostituit vanitati ; sed oculorum, & aurium voluptate suam mulcet desidiam luxuriam accendit, conquirens undique fomenta vitiorum....

Otiositas inimica est animæ, & de domicilio ejus omnia studia virtutis eliminat.... Litteratissimi ergo viri consilium est. ut hostis te semper inveniat ocupatum, quo variis tentationibus ejus, occupationum tuarum clypeos tam feliciter, quàm prudenter opponas. Vitanda est improba Syren, desidia. At eam nostris

prorogant hiſtriones. Exoccupatis enim mentibus ſubrepunt tædia, ſeſeque non ſuſtinerent, ſi non alicujus voluptatis ſolatio mulcerentur. Admiſſa ſunt ergo ſpectacula, & infinita tyrocinia vanitatis, quibus qui omninò otiari non poſſunt, pernicioſius occupentur, ſatius enim fuerat otiari, quam turpiter occupari....

Nunquid tibi videtur ſapiens qui oculos, vel aures iſtis expandit? ..... Iucundum quidem eſt, & ab honeſto non recedit virum prohum quandoque modeſta hilaritate mulceri; ſed ignominioſum eſt gravitatem hujuſcemodi laſcivia frequenter reſolvi. Ab iſtis quoque ſpectaculis & maximè ab obſcœnis viri arcendus eſt oculus, nè incontinentia ejus, mentis quoque impudicitiam fateatur. Egregiè ſi quidem Sophoclem Prætorem Collega Parides arguens, ait: Decet Prætorem Sophoclem non modo manus, ſed & oculos habere continentes. Averte, inquit, homo cui de regni majeſtate multa licebant, oculos

meos ne videant vanitatem : sciens utique verum esse, quod alius ingemiscit : quia oculus meus deprædatus est animam meam....

Sacræ quidem Communionis gratiam histrionibus, & mimis dum in malitia perseverant, ex authoritate Patrum non ambigis esse præclusam. Vnde quid fautoribus eorum immineat, colligis. Si facientes, & consentientes pari pœna recolis esse plectendos. Qui donant, inquit, histrionibus quare donant? Hoc utique in illis fouent in quo nequissimi sunt. Nempè qui nequitiam fovet, est-ne bonus?

TABLE
DES
MATIERES
CONTENVES
DANS CE LIVRE.

A

L'*Accouſtumance* à voir les merveilles du monde, & de la nature, dont Dieu eſt l'autheur, ne doit point les rendre moins eſtimables, & moins precieuſes. pag. 112. & 113.

Les Comediens ne ſont point receus à former des *Accuſations.* 13

Il ne faut point prendre de plaiſir à regarder d'autres *Actions* que celles qui ſont juſtes & pieuſes. 67

On ne perd jamais le ſouvenir des mauvaiſes *Actions.* Ceſſant d'eſtre des crimes

elles deviennent des exemples. 56

Adam n'eut point esté chassé du Paradis, s'il n'eust esté seduit par la volupté. 71

Quiconque met son *Affection* aux choses de la terre, n'aura point de part aux biens du Ciel. 68

Il n'y a point d'*Affection* qui ne soit accompagnée des circonstances qui excitent le plaisir. 41

Ce qui est *Agreable* ne doit jamais estre preferé à ce qui est plus honneste, & plus avantageux. 54

Il faut apprendre à *Aimer* le Createur en sa creature, & l'ouvrier en son ouvrage. 110

Il ne faut point *Aimer* ce qu'on auroit honte de faire. 85

L'*Ambition* qui est la fille de l'orgueil, est loüée dans la Comedie. 45. *dans le Traité de la Comedie.*

L'*Amour* est traitté d'une maniere impie dans les Tragedies, & Tragicomedies de nostre temps. 28. *dans le traité de Comedie.*

Nostre *Amour* propre est si delicat que nous aimons à voir les portraits de nos passions, aussi-bien que ceux de nos personnes. 23. *dans le Traité de la Comedie.*

Il n'y a rien qui expose plus au mépris la parole de Dieu, que l'*Applaudissement*, & l'approbation qu'on donne aux representations des spectacles. 80

Les *Apostres* sont les maistres de tous les

Chreſtiens. 11

Les *Approbateurs* des Comediens leur ſervent à inſinuer plus doucement leur poiſon dans les cœurs de ceux qui les écoutent. 57

L'on *Approuve* les excés des Comedies lors qu'on en rit. 63

L'*Art* qui regle les geſtes, & les differentes poſtures du corps, eſt conſacré à la molleſſe de Venus & de Bacchus. 40

Tous les *Arts* qui appartiennent à la Comedie ſont ſous la protection de Venus, & de Bacchus. 40

S. Auguſtin a mieux connû la corruption du cœur de l'homme, qu'aucun Pere de l'Egliſe. 28

Le mal qui eſt *Authorisé* publiquement, a de grands charmes. 57

B

Le BAL eſt deffendu par le troiſiéme Synode de Milan. 17

On fait profeſſion au *Bapteſme* de la Foy de Ieſus-Chriſt ſelon la forme, & la maniere de ſa Loy. 38

Les Conſtitutions Apoſtoliques deffendent d'admettre au *Bapteſme* ceux qui ſont attachez aux ſpectacles. 30

Par le témoignage, & par la promeſſe ſolemnelle que nous avons fait au *Bapteſme*, de renoncer au Diable, à ſes œuvres, & à ſes pompes, nous avons auſſi renoncé aux

ſpectacles. 38. 59. 70. 94. 123. 131
Explication de la ceremonie des habits blancs des nouveaux *Baptiſez.* 10
Les Epicuriens ont établi le ſouverain *Bien* dans une volupté qu'ils ſe ſont feint. 35
Comme l'on acquiert le veritable *Bien* par de faux maux ; on ſe procure les veritables maux par de faux *Biens.* 68
Rien n'eſt plus mal-heureux que le *Bonheur* des pecheurs. 102

C

les *Enſeurs* faiſoient abbattre les Theâtres, pour conſerver la pureté des mœurs. 39
Dieu veut regner dans les cœurs des hommes par la *Charité*, qui eſt la fin, & l'accompliſſement de toute la Loy. 28. *dans le Traité de la Comedie.*
Les *Chreſtiens* ſont les Citoyens du Ciel, & aſſociez aux Anges, & aux Cherubins. 90
Les devoirs des *Chreſtiens.* 121
Les *Chreſtiens* doivent eſtre ſi éloignez de pouvoir vivre ſans plaiſir, que meſme ils doivent trouver du plaiſir dans la mort ; car leur plus grand deſir doit eſtre à l'imitation de l'Apoſtre, de ſortir de cette vie, & ſouhaitter d'eſtre unis à Dieu. 48
Les delices des *Chreſtiens.* 49
Les *Chreſtiens* doivent mettre toute leur joye dans le Seigneur, & non pas dans les plaiſirs

plaiſirs de ce monde. 95

C'eſt une grande ſenſualité à des *Chreſtiens*, de chercher leurs plaiſirs en ce monde: ou pluſtoſt c'eſt une étrange manie, de conſiderer comme un veritable plaiſir les voluptez de ce ſiecle. 48

Ce n'eſt point aux *Chreſtiens* à paſſer le temps dans les ris, dans les divertiſſemens, & dans les delices. 81

Les plaiſirs des *Chreſtiens* ne ſont pas les plaiſirs des Payens. 35

L'excellence de l'eſtat des *Chreſtiens* eſt telle, qu'ils ne doivent pas meſme penſer à des crimes. 31

Les *Chreſtiens* ne doivent point favoriſer de leur conſentement, & de leur approbation ceux qui commettent des crimes: & ils doivent ſe ſeparer des œuvres du monde. 42

Il n'eſt pas meſme permis aux *Chreſtiens* d'avoir une penſée d'impureté. Comment donc peuvent-ils prendre plaiſir aux repreſentations de l'impureté? 60

Il n'eſt pas permis aux *Chreſtiens* d'eſtre ſpectateurs des duels, ny des autres ſpectacles. 30. & 34

Les *Chreſtiens* doivent haïr & deteſter les choſes, dont les Autheurs ne peuvent eſtre que l'objet de leur haine, & de leur averſion. 40

Les *Chreſtiens* qui partagent l'Evangile, cherchent à trouver innocent ce qu'ils ne

veulent pas ceſſer de faire. 5. *dans le Traité de la Comedie.*

Les mauvais *Chreſtiens* ſont des Payens baptiſez. 4. *ibid.*

C'eſt un grand mal-heur à des *Chreſtiens* de porter à la Comedie un ſi ſaint nom pour leur condamnation. 116

Les *Chreſtiens* allant à la Comedie, ſont plus coupables que les Payens ; parce qu'ils ſont tranſgreſſeurs de la Loy de Ieſus-Chriſt. 126

Vn *Chreſtien* doit avoir horreur de regarder la ſainte Table des meſmes yeux dont il regarde ce qui ſe fait ſur le theatre : d'entendre les paroles impudiques d'une Comedienne, des meſmes oreilles qu'il entend les paroles d'un Prophete : & de recevoir dans un meſme cœur un poiſon mortel, & cette Hoſtie ſainte, & terrible. 78. & 79

La difference des ſpectacles des *Chreſtiens*, & de ceux des Payens. 51

Le *Cirque* n'eſt que vanité. 71

Le *Cirque* des Chreſtiens. 50

La Critique de la *Comedie*, ſelon les regles de la Poëtique. 1. & 2. *dans le Traité de la Comedie.*

Critique de la *Comedie* ſelon les regles de la Morale Chreſtienne. 3. & 11. *ibid.*

Idée generale de la *Comedie*. 9. *ibid.*

Qu'eſt-ce que la *Comedie ?* 12. & 13. *ibid.*

Ce qu'on doit remarquer dans la lecture des Canons des Conciles ſur le ſujet de la

Comedie. 3

Abbregé du ſentiment des Peres de l'Egliſe contre la *Comedie* & les ſpectacles. 25. &c.

La *Comedie* eſt compriſe ſous le nom des ſpectacles. 4

La *Comedie* a commencé par les débauches des jeunes gens. 14. *dans le Traité.*

La raiſon fait connoiſtre que la *Comedie* eſt mauvaiſe, ſi l'on ſe conſulte ſoy-meſme, & ſi chacun conſidere l'eſtat de ſa profeſſion. 59

La *Comedie* d'elle-meſme, & par ſa nature ne peut eſtre que pernicieuſe & nuiſible. 117

La *Comedie* eſt un art que le Demon a inventé pour relaſcher toute la vigueur, & comme les nerfs de la vertu des Chreſtiens. 81

C'eſt pour cela qu'il a fait dreſſer des theatres, *ibid.*

Le Demon eſt l'inventeur des habits de la *Comedie.* 88

Les arts qui appartiennent à la *Comedie* ſont ſous la protection de Venus, & de Bacchus. 40

La *Comedie* bien loin d'eſtre un divertiſſement, n'eſt qu'un déreglement pernicieux qui n'attire que des peines & des ſupplices. 79

Il faut rejetter la *Comedie*:

1. Parce qu'il faut rejetter les voluptez

pernicieuſes ; car c'eſt vouloir ſe tromper ſoy-meſme, que de ne pas preferer les choſes qui ſont veritables, à celles qui ſont fauſſes : les eternelles aux paſſageres : & les utiles aux agreables.

2. Parce qu'il ne faut point prendre de plaiſir à regarder d'autres actions que celles qui ſont juſtes & pieuſes.

3. Parce qu'on ne doit point prendre de plaiſir à entendre autre choſe que ce qui nourrit l'ame, & qui nous peut rendre meilleurs.

4. Parce qu'on ne doit point faire un mauvais uſage de ce ſens qui nous a eſté donné pour écouter les enſeignemens de Dieu.

5. Parce que le plaiſir de la Comedie eſt un faux plaiſir, n'eſtant pas accompagné de la vertu. 67

La *Comedie* doit eſtre regardée comme un mal. 7. *dans le Traité de la Comedie.*

Ce qui afflige davantage les ſerviteurs de Dieu, c'eſt que la *Comedie* eſtant un ſi grand mal, on ne la regarde pas meſme comme un mal. 83

Les *Comedies* ſont la ſource & la baſe preſque de tous les maux, & de tous les crimes, eſtant une pure invention de la malice du Demon, & des reſtes du Paganiſme, que les Predicateurs ſont obligez de taſcher de détruire dans leurs ſermons. 16. 17. 18. & 103.

Tout ce qui ſe fait dans ces repreſentations malheureuſes de la *Comedie* ne porte

qu'au mal : tout y eſt plein de poiſon, tout y reſpire l'impureté. 89

La *Comedie* eſt pernicieuſe en ce qu'on y apprent les crimes, en les voyant repreſenter ; & il arrive que des femmes qui eſtoient peut-eſtre chaſtes lors qu'elles y ſont allées, en ſortent impudiques. 57

Les *Comedies* deshonnorent, & corrompent le corps & l'ame. 103

Dans les repreſentations mal-heureuſes de la *Comedie*, l'on profane & deshonnore la ſainteté du Sacrement de Mariage. 83

La *Comedie* traitte preſque toûjours des ſujets peu honneſtes, accompagnez d'intrigues ſcandaleuſes : les expreſſions en ſont ſales, ou du moins immodeſtes. 16. *dans le Traité de la Comedie.*

La *Comedie* eſt pernicieuſe, parce qu'elle empeſche de penſer à Dieu, & d'apprendre à eſtre chaſte, à cauſe des ſcandales qui s'y commettent, & à cauſe du deſſein qu'on a d'y voir & d'y eſtre veu. 44

La *Comedie* détruit la pureté. Car comment noſtre ame pourra-t'elle demeurer chaſte lors qu'elle ſe plaiſt à entendre des choſes ſi dangereuſes. 87. Lors qu'à l'inclination naturelle, & à la pente que nous avons au mal nous adjouſtons encore l'art & l'étude. *ibid.*

Si l'on dit que tout ce qui ſe fait à la *Comedie* n'eſt qu'une fiction, cette fiction a fait beaucoup d'adulteres veritables. 83

Le but de la *Comedie* eſt d'émouvoir les paſſions ; & au contraire le but de la Religion Chreſtienne eſt de les calmer. 45. *dans le Traité de la Comedie.*

L'on voit combien la *Comedie* eſt dangereuſe & pernicieuſe, en ce que les paroles du theatre font une plus vive impreſſion ſur les cœurs, que celles de l'Evangile. 127

La *Comedie* flatte l'oiſiveté par les plaiſirs des yeux & des oreilles. 138

Quelques innocentes que fuſſent les *Comedies*, ce ne ſeroit toûjours qu'un déreglement de vanité, qui ne convient point à ceux qui font profeſſion du Chriſtianiſme. 61

La difference de la *Comedie* des ſiecles paſſez, & de la moderne. 23

Les *Comedies* modernes traittent l'amour d'une maniere dangereuſe. 21. & 22. *dans le Traité de la Comedie.*

Les *Comedies* de ce temps ne ſont point tout à fait honneſtes, puiſqu'on y voit les filles les plus ſeveres écouter les declarations de leurs amants, eſtre bien aiſes d'en eſtre aimées, recevoir leurs lettres, & leurs viſites, & leur donner meſme des rendez-vous. 31. & 32. *ibid.*

Perſonne ne voudroit que ſa femme, ou ſa fille fût honneſte comme Chimene, & comme les plus vertueuſes Princeſſes de la *Comedie.* 32. *ibid.*

La *Comedie* eſt l'école des femmes. 24

L'ambition qui eſt la fille de l'orgueil, eſt loüée dans les *Comedies*. 44. *dans le Traité de la Comedie*.

Dans la *Comedie* la vengeance eſt traitée d'une maniere dangereuſe & impie. 39. 40. & 41. *ibid.*

Comedie de Polieucte. 36. *ibid.*

Comedie du Cid. 38. *ibid.*

Comedie de la mort de Pompée. 39. *ibid.*

La *Comedie* du feſtin de Pierre. 24

S. Paul defend la *Comedie* en defendant les paroles de raillerie, & celles qui ne tendent qu'à un vain divertiſſement. 82

La *Comedie* & les ſpectacles ſont defendus aux Chreſtiens par le 3. Concile de Carthage. 8

Les *Comedies*, les danſes, les jeux publics, les maſques, & les jeux de hazard ſont defendus aux Chreſtiens. 18

Le 6. Concile *in Trullo* defend les ſpectacles de la *Comedie* aux Eccleſiaſtiques ſous peine d'eſtre depoſez, & aux Laïques ſous peine d'excommunication. 14. & 15.

La *Comedie* eſt defenduë par les loix. 60

Les ſentimens des Payens ſont un témoignage de l'impieté des *Comedies*. 39

Les Tragedies, & les *Comedies* ſont defenduës, parce qu'elles ſont des repreſentations de crimes, & de paſſions déreglées. 42

En ce qui regarde la *Comedie*, les Chreſtiens ne ſont pas ſi reglez que le ſont les Barbares. 90

La *Comedie* doit estre defenduë;

1. Parce que ceux qui prennent plaisir aux choses honteuses qu'on y represente, en emportent chez eux de vives images empreintes dans leur esprit. 54

2. Parce qu'encore qu'on ne fût pas touché de ces choses, on se laisse au moins emporter à des plaisir inutiles.

3. Parce qu'encore qu'on n'allast à la Comedie que pour relacher son esprit; ils pechent neantmoins, car il ne faut jamais achepter un divertissement par une vaine & inutile occupation. 54

Si un Evesque ou un Ecclesiastique assistent à la *Comedie*; les Canons ordonnent qu'on leur interdise la fonction de leur ministere pendant trois ans. 134

Les jeunes hommes & les filles ne doivent point aller à la *Comedie*, parce que les objets des choses qui y sont representées, allument dans leurs cœurs le feu de l'impureté, qui s'enflamme par la veuë.

On n'y doit point mener les enfans, parce qu'on ne leur doit point faire gouster le mal avant mesme qu'ils le puissent connoistre.

Les vieillards n'y doivent point aller, parce qu'il leur est honteux de commettre des pechez qui ne sont point de leur âge. 65.

Assister à la *Comedie* c'est travailler à embellir, & à relever, l'ouvrage du Demon. 83

C'est dans la *Comedie* que le Diable nous

fait voir tout ce que le vice a de plus honteux : le regne de l'abomination, & de l'infamie. Toutes ces choſes devroient donc porter ceux qui les voyent, non pas à rire, mais à pleurer. 90

Il faut regarder ce qui ſe paſſe à la *Comedie*, quelque apparence d'honneſteté, & de douceur qu'il y ait, comme un breuvage de miel, dans une coupe empoiſonnée. 47

Le remede plaiſt moins dans la *Comedie* que ne fait le poiſon. 34. *dans le Traité de la Comedie.*

Ceux qui aſſiſtent à la *Comedie* ſe condamnent eux-meſmes en ce qu'ils ne voudroient pas eſtre ſemblables à ceux qui en ſont les acteurs. 41

On ne doit point aller à la *Comedie*, parce qu'on ne va point au Ciel par des divertiſſemens, mais par des travaux, & par des combats. 69

Aller à la *Comedie* eſt un peché, parce que le plaiſir qu'on y prend produit toute ſorte d'incontinence. 73

Le Chriſtianiſme ne nous apprend point d'aller à la *Comedie*. Ieſus-Chriſt n'a pas pris noſtre chair pour nous donner de ſi mauvaiſes inſtructions. 119

Nous reconnoiſſons d'une étrange façon les effets de ſes ſouffrances. 120

Aller à la *Comedie* pour ſe réjoüir de quelque bon ſuccés, c'eſt imiter celuy qui payeroit d'une injure le bien-fait qu'il viendroit

de recevoir. C'est luy offrir des Sacrifices execrables. 118. & 119

Considerez la difference qu'il y a entre l'estat ou vous estes lors que vous revenez de l'Eglise ; & celuy ou vous vous trouvez lorsque vous sortez de la *Comedie*. Cette comparaison suffira pour vous faire connoistre, combien l'un vous est utile, & combien l'autre vous est dommageable. 79 & 80

Les fantosmes honteux dont on remplit son ame à la *Comedie*, demeurent dans l'esprit & dans le cœur ; & c'est de-là qu'il arrive qu'on a aversion de ce qu'on devroit aimer ; & qu'on aime ce qu'on devroit avoir en horreur. 88

Celuy qui a une passion violente pour la *Comedie*, ne sera pas moins transporté pour l'amour infame. 118

Il n'y a rien de plus impudique que l'œil qui peut souffrir de voir les ordures de la *Comedie*. 84

On est d'autant plus touché de ces avantures qui sont representées dans la *Comedie*, que l'on est moins guery de ses passions. 96

Ceux qui disent qu'ils n'ont jamais receu aucune impression mauvaise par la *Comedie*, ne sont pas de bonne foy. 18. *dans le Traité de la Comedie.*

S. Chrysostome croit qu'il est impossible qu'un homme soit assez chaste pour n'estre point blessé par la contagion de la *Comedie*. 92

Que s'il eſt vray qu'un homme ſoit tellement chaſte & pur, que les aſſemblées dangereuſes de la *Comedie*, ne luy nuiſent point; Il ne laiſſe pas d'eſtre coupable, en ce qu'il le ſeroit encore bien d'avantage s'il avoit ſoin de les éviter. 92

Si quelqu'un aſſiſte à la *Comedie* ſans affection, & ſans plaiſir, il ne laiſſe pas d'eſtre coupable du peché de Vanité. 41

C'eſt un aſſez grand mal que d'employer ſi inutilement un ſi long temps à la *Comedie*, d'eſtre aux autres un ſujet de ſcandale, & de les y attirer par ſon exemple. 91

On ne doit pas ſeulement ne point aſſiſter à la *Comedie*; mais il en faut encore retirer les autres. 79

Se divertir à la *Comedie*, ce n'eſt pas ſe réjouïr au Seigneur, mais c'eſt ſe réouïr au Demon. 87

Vn Barbare entendant parler de ces honteux divertiſſemens qu'on va chercher à la *Comedie*. Il ſemble, dit-il, que ces gens-là n'ayent ny femme, ny enfans, & qu'ainſi ils ayent eſté contraints de s'aller divertir hors de chez eux. 91

Les pieds dont nous nous ſervons pour aller au Temple de Dieu, ne doivent point eſtre employez pour aller à la *Comedie*. 135

C'eſt ſuivre les mouvemens du Diable, que d'aſſiſter à la *Comedie* avec plus d'application, qu'on n'en a lors qu'on entend la Meſſe. 129. & 130

Chacun selon son sexe se represente à son imagination dans les *Comedies*, on les approuve lors qu'on en rit. 65

Les applaudissemens, & les approbations de la *Comedie* sont diaboliques. 88

Allez à la *Comedie*, c'est s'engager dans les liens du Diable. 115

Les Chrestiens qui assistent à la *Comedie*, & aux Spectacles sont cause que le nom de Dieu est blasphemé par les infideles. 8

Assister à la *Comedie* c'est prophaner les Mysteres divins, en participant aux mysteres du Diable. 80

Aller à la *Comedie* c'est s'exposer à estre possedé du Diable, comme Tertullien le fait voir par les exemples qu'il rapporte. 45 & 46

En assistant à la *Comedie* on se rend indigne des sacrez Mysteres. 94

Ceux qui vont à la *Comedie* meritent d'estre excommuniez, parce qu'ils se rendent coupables d'adultere. 76 & 77

Ceux qui vont à la *Comedie* ne doivent point estre reçeus dans l'assemblée des fideles, qu'apres s'estre purifiez par la Confession, & la Penitence, & par tous les autres remedes salutaires, des pechez qu'ils ont contractez à la *Comedie*; car ces pechez ne sont point mediocres. 78

Quitter les prieres publiques pour aller à la *Comedie*, c'est quitter l'Eglise de Dieu, pour courir à celle du Diable. 45

Celuy qui les jours de Feste quitte l'Assem-

blée solemnelle de l'Eglise pour aller à la *Comedie*, & aux Spectacles, est excommunié par le 4. Concile de Carthage. 8

C'est laisser sur les Autels un Dieu qui se donne à nous pour nourriture ; & aller se repaistre de la viande du Diable. 128

Aller à la *Comedie* les jours de Feste c'est aimer mieux écouter les paroles de la mort que celles de la vie ; c'est mépriser Dieu ; & ne prendre les Sacremens du Christianisme que pour se rendre plus coupable par le mépris qu'on en fait. 126 & 127.

Celuy qui danse le Dimanche commet un grand peché selon S. Augustin, que celuy qui laboure la terre. D'où il s'ensuit que celuy qui va le Dimanche à la *Comedie*, commet encore un plus grand peché. 29. *dans le Traité de la Comedie.*

Ceux qui quittent l'Eglise, pour aller à la Comedie meritent d'estre excommuniez. 74

Explication d'un Concile d'Afrique tenu l'an 424. sur la deffense de la *Comedie*, & des Spectacles aux jours de Feste. 5 & 6.

Demandes faites aux Empereurs Theodose, & Valentinien pour la deffense de la *Comedie*, & des autres jeux aux jours de Festes. 9 & 5.

La *Comedie*, & les Spectacles defendus aux jours de Feste par l'Edit des Empereurs Theodose, & Valentinien. 10.

La *Comedie* en l'estat qu'elle est presentement, est si oppose aux maximes du Christianisme, que c'est adjouster crime sur crime,

que de choisir le Saint jour du Dimanche pour la joüer. 48 *dans le Traité.*

Ciceron loüant le *Comedien* Roscius marque que la Comedie est si infame, que plus un homme est vertueux, plus il doit s'en éloigner. 104

L'intention des *Comediens* est de plaire. 23. *dans le Traité.*

Les *Comediens* ne s'étudient principalement qu'à pervertir le peuple,& non pas à le rendre meilleur ; car s'ils s'appliquoient à la vertu, le métier de Comedien seroit aussi-tost aneanty. 116

Les *Comediens* lascifs émeuvent les passions des autres, en feignant d'en avoir eux-mesmes. 55

Les *Comediens* tirent leurs loüanges de leur crime : plus ils sont impudiques, plus ils sont estimez habiles. Ils émeuvent les sens, ils flattent les passions, ils abbatent la plus forte vertu. 57

Les *Comediens* sont coupables d'émouvoir des passions déreglées dans les cœurs des spectateurs, par une vive representation jointe à une expression passionnée, par leur declamation, par leur port, par leurs gestes, & par leur ajustementr. 24 & 25. *dans le Traité.*

Les *Comediennes* tiennent la place des personnes, qui ont esté l'objet d'une passion violente. 25. *ibid.*

Le Peuple Romain exclud les *Comediens* du droit de Bourgeoisie. 510

Les Censeurs ont exclu les *Comediens* des honneurs & des dignitez, les notant d'infamie. 106

C'est aux hommes infideles, impies, méchans, qu'un *Comedien* plaist d'avantage que Dieu. 107

Les *Comediens* sont coupables d'oser exposer aux yeux de tout le monde des desordres qui sont defendus par toutes les Loix. Si l'adultere est un mal; c'est un mal aussi que de le representer. 84

Le Demon exerce, & forme luy-mesme les *Comediens*, & il s'en sert comme d'une peste dont il infecte toute la vie. 81

Les *Comediennes* se rendent les organes visibles du Demon, dans le dessein qu'il a de perdre les ames. 89

La troupe des *Comediens* est une troupe Diabolique. 92

Les approbateurs des *Comediens* leur servent pour insinuer plus doucement leur poison dans les cœurs de ceux qui les écoutent. 57

Il ne faut point donner des applaudissemens aux *Comediens* en frappant des mains qu'on éleve pour invoquer le nom de Dieu. 45

En loüant les *Comediens* de leurs folies, on leur persuade de les faire & on se rẽd plus coupables qu'eux. Car si tout le monde s'accordoit à ne vouloir point regarder leurs sotises, ils cesseroient bien-tost de les faire. 82. 83

S'il n'y avoit point de Spectateurs, il n'y

auroit point de *Comediens*. Tous les desordres de la Comedie retombent sur ceux qui en sont les spectateurs. 92

C'est la débauche des spectateurs qui fait la felicité des *Comediens*: 116

On se mocque des œuvres de misericorde, lorsque l'abondance des riches entretient la débauche des *Comediens*, & que les pauvres manquent de ce qui leur est necessaire pour l'entretien de leur vie. 102

Donner son bien aux *Comediens* est un crime énorme. 114

Celuy qui donne aux *Comediens* ne considere pas en eux la nature de l'ouvrage de Dieu; Il ne regarde que l'iniquité de l'ouvrage de l'homme. Il leur donne parce qu'ils le divertissent par leur impieté. 113 & 114

On estimeroit un homme impudique & de mauvaise vie qui tiendroit des *Comediens* en sa maison. A plus forte raison, blesse-t'on l'honnesteté lors qu'on regarde representer la Comedie sur le Theatre avec le peuple. 66

Les *Comediens* sont les derniers des hommes. 85

Les Loix des Payens rendent les *Comediens* infames. 85

Les *Comediens* ne sont point reçeus à former des accusateurs. 13

Les *Comediens* sont declarez infames par les Edits, & exclus de tous honneurs, & de toutes dignitez; & par là la Comedie est declarée per-

pernicieuſe. 43

Mais le Iugement que la Iuſtice de Dieu exercera contre les *Comediens*, ſera bien plus ſevere. 44

Les Canons de l'Egliſe interdiſent la ſacrée Communion aux *Comediens*, & à leurs complices. 140

Les *Comediens* excommuniez par le premier Concile d'Arles. 7

Les *Comediens* excommuniez tant qu'ils font ce métier. 13

Le reſpect que nous devons à la Majeſté de Dieu, & l'ordre de la diſcipline Evangelique ne peuvent ſouffrir que les *Comediens* tant qu'ils exercent ce meſtier, ſoient reçeus dans la Communion de l'Egliſe, dont la pudeur, & l'honneur ne doivent point eſtre ſoüillez par une ſi dangereuſe contagion. 63

Loy des Empereurs Valens, Gratien, & Valentinien obligeant les Filles Payennes de la race des *Comediens*, de monter ſur le Theatre; & defendant de les y contraindre ſi elles veulent embraſſer la Religion Chreſtienne, 12. *Voyez la raiſon de cette Loy.* 5

Le Concile d'Elvire ordonne que ſi des *Comediens* veulent embraſſer la foy Chreſtienne, ils renoncent auparavant à leur Exercice. Et ſi apres l'avoir embraſſée, ils exercent encore leur meſtier, qu'ils ſoient retranchez de l'Egliſe. 6 & 7

Le meſme Concile defend ſous peine d'Excommunication aux femmes, & aux filles fi-

delles, ou Cathecumenes d'épouſer des *Comediens.* 7

Lors que l'Eſcriture commande quelque choſe, elle exprime en particulier ce qu'elle commande. 58

Il ne faut perſecuter perſonne pour l'obliger de faire des choſes qui ſont contraires aux *Commandemens* de Dieu. 9

Il y a une *Compaſsion* folle, & il y en a une ſage & raiſonnable. 98

Les coupables des crimes, & leurs *Complices* doivent eſtre également punis. 140

L'Eſcriture Sainte en condamnant la *Concupiſcence* qui comprend la volupté, condamne les ſpectacles, qui ſont une eſpece de volupté. 37

Les perſonnes *converties* doivent faire attentivement reflexion ſur toutes les graces que Dieu leur a faites & qu'il a faites à d'autres pecheurs, & ſe plaire à s'é entretenir avec ceux qui participent au meſme bonheur. 109

Si nous nous réjoüiſſons à cauſe de ceux qui ſont *Convertis*; ne deſeſperons pas de ceux dont nous voyons des égaremens, & des deſordres. Prions pour eux. 109

Nous devons regler noſtre *Corps* de telle ſorte, que nous n'employons point pour faire le mal, les meſmes membres dont nous nous ſervons pour faire le bien. 135

Devenant Eſclaves de noſtre *Corps*, nous tombons ſous la puiſſance de la mort avec noſtre Corps. 68

La *Couſtume* du ſiecle n'excuſe point ceux qui vont à la Comedie; parceque nous ne devons point nous laiſſer emporter par la Couſtume du Siecle aux attraits des voluptez qui nous détournent de Dieu, & des bonnes œuvres que nous devons faire. 66

Le Demon ſeduit plus de gens par la volupté, que par la *crainte*. 114

Les années ne couvrent point les *crimes*. 56

Comme il n'eſt point permis d'approuver un *crime* dans l'action qui le commet; Il n'eſt point auſſi permis de l'approuver dans les paroles qui nous le font connoiſtre. 42

D

les *Danſes*, & le Bal ſont defendus par le 3. Synode Diocezain de Milan. 17

Les *Danſes*, les jeux publics, les Comedies; les maſques, & les jeux de hazard ſont defendus aux Chreſtiens. 18

Les *Danſes* du Theatre defenduës. 14

Lors que l'Eſcriture fait quelque *Deffenſes*, Il y a des choſes ſi honteuſes, qu'elle trouve plus à propos de les defendre ſeulement en general. 58

Quelles doiuent étre les *Delices* des Chreſtiens. 49

Si nous nous réjoüiſſons à cauſe de ceux qui ſont convertis; ne *Deſeſperons* pas de ceux dont nous voyons des égaremens, & des de-

ſordres. Prions pour eux. 109
Le plus grand *Deſir* des Chreſtiens doit étre, à l'imitation de l'Apoſtre de ſortir de cette vie, & ſouhaitter d'eſtre unis à Dieu. Or nous devons trouver nos delices dans l'accompliſſement de nos deſirs. 48
Les *Devoirs* des Chreſtiens. 121
Dieu qui a fait toutes choſes eſt meilleur que toutes choſes. 110
Le plus grand honneur que les Princes puiſſent recevoir, eſt que *Dieu* ſoit ſervy & honoré. 11
L'homme à qui *Dieu* plaiſt, plaiſt auſſi à Dieu. 107
Dieu ne conſidere pas tant noſtre inclination, que noſtre utilité. 107
Ceux qui voudroient que leur volonté s'accompliſt pluſtoſt que celle de *Dieu*, voudroient auſſi reduire ſa volonté à la leur, au lieu de corriger, & de regler la leur par la ſienne. 107
Il ne faut rien faire le jour du *Dimanche*, qui ſoit contraire à la ſainteté de ce jour. 48. *dans le Traité de la Comedie.*
Celuy qui danſe le *Dimanche* commet un plus grand peché, ſelon S. Auguſtin, que celuy qui laboure la terre. 29. *Ibidem.*
C'eſt adjouſter crime ſur crime que de choiſir le ſaint jour du *Dimanche* pour joüer la Comedie. 48. *Ibidem.*
Il ne faut pas attendre le *Dimanche* pour ne point travailler, & pour s'abandonner aux

vices. 133
La volupté porte les hommes à trahir leur conſcience par la *Diſſimulation.* 56
S. Paul defend les paroles qui ne tendent qu'à un vain *Divertiſſement.* 82
Il ne faut jamais acheter un *Divertiſſement* par une vaine & inutile occupation. 54
On ne va point au Ciel par des *Divertiſſemens.* 69
C'eſt une eſtrange folie que s'imaginer que nos *Divertiſſemens* ne ſeroient pas agreables, s'ils n'eſtoient injurieux à Dieu. 123
Donner ſon bien aux Comediens, eſt un crime enorme. 114
Il y a bien quelque *Douleur* que l'on peut permettre; mais il n'y en a point que l'on doive aimer. 100
Il y a des rencontres où l'on peut aimer les *Douleurs.* 98
Il n'eſt pas permis aux Chreſtiens d'eſtre ſpectateurs des *Duels*, ny des autres ſpectacles. 30

E

SI vous voulez que nous croyons que vous n'aymez pas à dire des paroles infames, n'aymez pas auſſi à les *Ecouter.* 86
L'*Egliſe* explique en de certains temps plus expreſſément, les choſes qu'elle ſe contente d'ordonner ſeulement en general en d'autres rencontres. 5

Celuy qui les jours de Feſte quitte l'aſſemblée ſolemnelle de l'*Egliſe* pour aller aux ſpectacles, eſt excommunié par le 4. Concile de Carthage. 8

Il ne faut point aller à l'*Egliſe* pour y adorer les Creatures, 127

Les ſpectacles de l'*Egliſe*. 133

On ne doit point mener les *Enfans* à la Comedie, parce qu'il ne faut point leur faire gouſter le mal avant meſme qu'ils le puiſſent connoiſtre, 65

Il n'y a point de plaiſir plus doux à un homme ſage & reglé, que celuy qu'il reçoit de la ſocieté d'une honeſte femme, & de celle de ſes *Enfans*. 91

Les Peres ne doivent ſouffrir rien de ſale dans leurs *Enfans*. 85

Il ne faut point prendre de plaiſir à *Entendre* autre choſe que ce qui nourrit l'ame, & qui nous peut rendre meilleurs. 67. 78

Les *Epicuriens* ſe ſont feint une volupté, en laquelle ils ont eſtably le ſouverain bien. 35.

Lors que l'*Eſcriture Sainte* commande quelque choſe, elle exprime ce qu'elle commande; mais lors qu'elle fait quelque defenſe, il y a des choſes ſi honteuſes qu'elle trouve plus à propos de les defendre en general. 58

Lors qu'on *Excommunie* quelqu'un, ce n'eſt pas pour le laiſſer toûjours hors de l'Egliſe; mais pour le rappeller apres ſon amendement, c'eſt pour l'empécher qu'il n'infecte

les autres, qu'on luy interdit l'entrée des lieux sacrez, & qu'on l'exclud de la Communion des Fideles. 74

Ceux qui selon les Loix divines ont esté *Excommuniés*, & demeurent hors de l'Eglise, donnent quelque bonne esperance de leur conversion; mais ceux qui vivans dans le déreglement demeurent dans la Communion des Fideles, parce qu'ils ne sont pas connus; ne peuvent pas se dérober aux yeux de Iesus-Christ, de sorte que quoy qu'ils soient presens de corps dans l'Eglise, ils en sont neantmoins separés devant Dieu plus veritablement que ceux qu'on a mis dehors. 75. & 76

On ne perd jamais le souvenir des mauvaises actions: Elles ont cessé d'estre des crimes, & elles deviennent des *Exemples*. 56

F

Les *Farses*, & les jeux deshonnestes defendus. 15

Les Chrestiens ne doivent point *Favoriser* de leur consentement & de leur approbation ceux qui commettent des crimes. 42

Description de la *Felicité* celeste. 105

Fausse idée de la *Felicité*. 102. & 104

Il n'y a point de plaisir plus doux à un homme sage & reglé, que celuy qu'il reçoit de la societé d'un honneste *Femme*, & de celles de ses enfans. 91

Il arrive que des *Femmes* qui estoient peut-

eſtre chaſtes lors qu'elles ſont allées à la Comedies, en ſortent impudiques. 57

Feſtes ſolemnelles du temps des Empereurs Theodoſe & Valentinien. 10

Demandes faites aux Empereurs Theodoſe & Valentinien, pour defendre la Comedie, & les autres jeux aux jours de *Feſte*. 9

La Comedie & les ſpectacles defendus aux jours de *Feſte*, par l'Edit de Theodoſe & de Valentinien. 10

La Comedie & les ſpectacles defendus particulierement aux jours de *Feſtes*. 5. & 6

Aller à la Comedie les jours de *Feſte*, c'eſt mépriſer Dieu, ſa parole, & ſes Sacremens. 126. & 127

Celuy qui les jours de *Feſte* quitte l'aſſemblée ſolemnelle de l'Egliſe, pour aller aux ſpectacles, eſt excommunié par le 4. Concile de Carthage. 8

Les *Filles* Payennes de la race des Comediens, contraintes de monter ſur le Theatre par la loy des Empereurs Valens, Gratien, & Valentinien; qui defend en meſme temps de les y contraindre, ſi elles veulent embraſſer la Religion Chreſtienne. p. 12. Voyez la raiſon de cette loy. 5

Profeſſion de la *Foy* de Ieſus-Chriſt, ſelon la forme & la maniere de ſa loy. 38

G

L'Art qui regle les *Geſtes*, eſt conſacré à la moleſſe de Venus & de Bacchus. 40

La *Gloire* eſt une vaine enflure que le cœur conçoit par l'oreille. 137

Les perſonnes conuerties doivent faire attentivement reflexion ſur toutes les *Graces* que Dieu leur a faites, & qu'il a faites à d'autres pecheurs, & ſe plaire à s'en entretenir avec ceux qui participent au meſme bonheur. 109

H

EXplication de la ceremonie des *Habits* blancs des nouveaux baptiſez. 19

Le Demon eſt l'inventeur des *Habits* de la Comedie. 88

Eſtre *Homme*, c'eſt l'ouvrage de Dieu : eſtre pecheur c'eſt l'ouvrage de l'homme. 113

Vn homme ſage ne preferera jamais ce qui eſt agreable, à ce qui eſt plus *Honneſte*, & plus avantageux. 54

Perſonne ne voudroit que ſa femme, ou ſa fille fut *Honneſte* comme Chimene, & comme toutes les plus vertueuſes Princeſſes du Theatre. 32. *Dans le Traité de la Comedie.*

Le plus grand *Honneur* que les Princes puiſſent recevoir, eſt que Dieu ſoit ſervy & honoré. 11

I

L'*Idolatrie* eſt la mere de tous les jeux, d'où tous les monſtres de vanité ſont ſortis 59

C'eſt un terrible mal que cette *Idolatrie* que commet le cœur de l'homme dans une violente paſſion. 27. *Dans le Traité de la Comedie.*

Le Demon ſçachant que l'*Idolatrie* toute nuë donnoit de l'horreur, il l'a reveſtuë de la volupté des ſpectacles. 60

Ieux deshoneſtes defendus. 15

Les *Ieux* publics, les jeux de hazard, les danſes, les maſques, les Comedies ſont defendus aux Chreſtiens. 18

Les *Ieux* doivent eſtre defendus aux jours de Feſte. 9

Devoir des perſonnes chargées du ſoin des *Ieux* publics. 10

La volupté porte les hommes à embraſſer les occaſions du peché par l'*Ignorance.* 36

Il y a bien moins de mal à pecher, qu'à adjouſter l'*Impudence* au crime qu'on a commis, & à ne vouloir pas obeïr aux ordres des Preſtres. 76

L'*Impunité* eſt en effet une peine, & elle fortifie la mauvaiſe volonté comme un ennemy interieur. 102

Si Dieu laiſſe les crimes *Impunis*, c'eſt alors qu'il eſt plus irrité, & qu'il les punit plus ſeverement. 103

Le feu de l'*Impureté* s'enflamme par la veuë. 63

Nous ſommes obligez de fuir les choſes meſme qui nous paroiſſent *Indiferentes*, & qui portent neantmoins inſenſiblement au peché. 73

Il ne faut jamais ſe laiſſer emporter à des plaiſirs *Inutiles*. 54

L'occupation en des choſes *Inutiles*, eſt un peché. 41

Les Chreſtiens doivent mettre toute leur *Ioye* dans le Seigneur, & non pas dans les plaiſirs de ce monde. 95. & 106

Si nous voulons eſtre dans la *Ioye* avec les Payens en ce monde, nous ſerons affligez avec eux eternellement. 48

Le monde finira, & la *Ioye* des méchans finira avec le monde. 106

Les *Iuſtes* ſont ceux qui conforment leur cœur à la volonté de Dieu, qui reglent leur volonté par la ſienne. 108

L

LA Comedie & les ſpectacles ſont defendus aux Laïques. 8

En *Loüant* les Comediens de leurs folies, on leur perſuude de les faire, & ainſi on ſe rend plus coupable qu'eux. 82. 83. & 114

Nous ne pouvons nous réjoüir en Dieu, qu'en le *Louant*, & nous ne pouvons le loüer, ſi nous ne luy plaiſons d'autant plus qu'il

nous plaiſt davantage. 108
C'eſt aux Iuſtes qu'il appartient de *Louër* Dieu. 108
Profeſſion de la Foy de Ieſus-Chriſt, ſelon la forme & la maniere de ſa *Loy*. 38
On garde plus exactement la *Loy* qu'on ſe preſcrit ſoy-meſme. 59
Loy des Empereurs Valens, Gratien, & Valentinien obligeant les filles Payennes de la race des Comediens, de monter ſur le Theatre, & defendant de les y contraindre, ſi elles veulent embraſſer la Religion Chreſtienne, 12. Voyez la raiſon de cette loy. 5
Les concerts de Violes & de *Luts* ſont dediez à Appollon, aux Muſes, à Minerve, & à Mercure qui les ont inventez. 40

M

un *Magiſtrat* ne doit pas avoir ſeulement les mains pures, mais les yeux meſme. 139
Les Maiſtres doivent punir ſeverement leurs ſerviteurs, lors qu'ils diſent des paroles peu honeſtes. 85
Nous ne devons point employer pour faire le *Mal*, les meſmes membres dont nous nous ſervons pour faire le bien. 135
Le *Mal* qui eſt authoriſé publiquement a de grands charmes. 57
On ne doit point faire gouſter le *Mal* aux Enfans, avant meſme qu'ils le puiſſent

connoiſtre. 65
Rien n'eſt plus *Malheureux* que le bonheur des pecheurs. 102
Dans les repreſentations malheureuſes de la Comedie, l'on prophane & deshonnore la ſainteté du Sacrement de *Mariage*. 83
Les *Maſques*, les danſes, les jeux publics, les Comedies, & les jeux de hazard ſont defendus aux Chreſtiens. 18
On ne perd jamais le ſouvenir des *Mauvaiſes* actions. Elles ont ceſſé d'eſtre des crimes, & elles deviennent des exemples. 56
Comme l'on acquiert le veritable bien par de faux *maux*; on ſe procure les veritables maux par de faux biens. 68
L'accouſtumance à voir les *Merveilles* du monde, & de la nature dont Dieu eſt l'autheur, ne doit point les rendre moins eſtimables, & moins precieuſes. 112. & 113
On appelle *Miſere* le mal que l'on ſouffre en ſa perſonne. 96
On appelle *Miſericorde* la compaſſion qu'on a des malheurs des autres. 96. 97
Celuy qui eſt veritablement *Miſericordieux* encore qu'il reſſente de la douleur en voyant la miſere de ſon prochain; Il aimeroit mieux n'avoir point de ſujet de reſſentir cette douleur. 99
On ſe mocque des œuvres de *Miſericorde*, lorſque l'abondance des riches entretient la débauche des Comediens, & que les pauvres manquent de ce qui leur eſt neceſſaire pour

l'entretien de leur vie. 102

Quand par la pauvreté Dieu oſte aux hommes les moyens d'entretenir leurs vices ; ce traittement eſt un effet de ſa *Miſericorde.* 103

La corruption des *Mœurs* des Chreſtiens vient de ce qu'ils ſuivent ſans remords la couſtume, & l'exemple des erreurs communes ſans vouloir examiner ſi ce ſont en effet des erreurs : & de ce qu'ils accommodent les maximes de l'Evangile au relâchement de leurs mœurs, au lieu qu'ils devroient former leurs mœurs ſur les veritez de l'Evangile. *6. du Traité de la Comedie.*

Le *Monde* eſt un ouvrage de Dieu, mais les œuvres du monde ſont l'ouvrage du Diable. 42

Le *Monde* finira, & la joye des méchans finira avec le monde. 106

Les Chreſtiens doivent trouver du plaiſir dans la *Mort.* 48

Les Concerts de *Muſique*, de Violes, & de Luts ſont dediez à Apollon, aux Muſes, à Minerve, & à Mercure, qui les ont inventez. 40

N.

L'Accouſtumance à voir les merveilles du monde, & de la *Nature*, dont Dieu eſt l'Autheur, ne doit point les rendre moins eſtimables, & moins precieuſes. 112 & 113

C'eſt un grand malheur à des Chreſtiens de

porter à la Comedie un si saint *Nom* pour leur condamnation. 116

O

IL y a bien moins de mal à pecher, qu'à adjouster l'impudence au crime qu'on a commis, & à ne vouloir pas *Obeïr* aux ordres des Prestres. 76

Les *Obiets* allument dans les cœurs le feu de l'impureté. 65

On doit fuïr les *Occasions* du peché. 62. 64 73

l'Occupation en des choses inutiles, est un peché. 41

Il ne faut jamais achetter un divertissement par une vaine & inutile *Occupation*. 54

Il ne faut pas se laisser *Occuper* par les choses qui sont les effets de la puissance de Dieu, & perdre ce Dieu mesme qui les a faites, & par qui nous avons esté tirez du neant. 110

Il n'y a rien de plus impudique, que *l'Oeil* qui peut souffrir de voir les ordures de la Comedie. 54

Les *Oeuvres* du monde sont l'ouvrage du Diable. 42

On se mocque des *Oeuvres* de misericorde, lorsque l'abondance des riches entretient la débauche des Comediens, & que les pauvres manquent de ce qui leur est necessaire pour l'entretien de leur vie. 102

Estre homme, c'est *l'Ouvrage* de Dieu. Estre

pecheur, c'eſt l'ouvrage de l'homme. 113
Donner à *l'Ouvrage* de l'homme, c'eſt donner à un pecheur à cauſe de ſon peché, parce qu'il nous divertit par ſon impieté. 113
Il faut aimer *l'Ouvrier* en ſon ouvrage. 110
L'on ne doit point faire un mauvais uſage du ſens de *l'Ouye* qui nous a eſté donné pour écouter les enſeignemens de Dieu. 67
l'Oyſiveté eſt l'ennemie de l'ame qui la dépoüille de toutes ſes inclinations vertueuſes. C'eſt pourquoy il faut toûjours eſtre occupé, & il faut fuïr l'oyſiveté comme une dangereuſe Syrene. 138

P.

IL n'y a rien qui expoſe plus au mépris la *Parole* de Dieu, que l'applaudiſſement, & l'approbation qu'on donne aux repreſentations des ſpectacles. 80
S. Paul defend les *Paroles* de raillerie, & celles qui ne tendent qu'à un vain divertiſſement. 82
Il n'eſt point permis d'approuver un crime dans les *Paroles* qui nous le font connoiſtre. 42
Si vous voulez que nous croyons que vous n'aymez pas à dire des *Paroles* infames, n'aimez pas auſſi à les écouter. 86
On doit punir ſeverement les ſerviteurs lors qu'ils diſent des *Paroles* peu honneſtes. 85
C'eſt un terrible mal que cette Idolatrie que commet

commet le cœur de l'homme dans une violente passion. 27 *dans le Traité.*

Les *Pastorales* ont commencé par les amours des Bergers, & des Bergeres. 15. *du Traité.*

Quand par la *pauvreté* Dieu oste aux hommes les moyens d'entretenir leurs vices ; ce traitement est un effet de sa misericorde. 103

Les sentimens des *Payens* sont un témoignage de l'impieté des Comedies. 39

Celuy qui ne s'éloigne pas du *peché*, mais qui en est proche, doit vivre dans l'apprehension, car il arrive souvent qu'il y tombe. 73 & 74.

Il y a bien moins de mal à *pecher*, que d'adjouster l'impudence au crime qu'on a commis, & à ne vouloir pas obeïr aux Ordres de l'Eglise. 76

Les *pechez* ne meurent point, par la vieillesse du temps, les années ne couvrent point les crimes. 56

Nous ne sommes pas seulement obligez d'éviter les *Pechez*; mais nous deuons encore fuïr les choses mesme qui nous paroissent indifferentes, & qui portent neantmoins insensiblement au peché. 73

Estre homme, c'est l'ouvrage de Dieu. Estre *pecheur*, c'est l'ouvrage de l'homme. 113.

Rien n'est plus malheureux que le bonheur des *pecheurs*. 102

Donner à l'ouvrage de l'homme, c'est don-

ner à un *Pecheur* à cauſe de ſon peché, parce qu'il vous divertit par ſon impieté. 113

Lors que les *Penitens* donnent des marques d'une Penitence ſincere: les Prelats peuvent abbreger le temps de la Penitence Canonique. 134

Les *Peres* ne doivent ſouffrir rien de ſale dans leurs Enfans. 85

Il ne faut *Perſecuter* perſonne pour l'obliger de faire des choſes qui ſont contraires aux Commandemens de Dieu. 9

Les *Pieds* dont nous nous ſervons pour aller à l'Egliſe, ne doivent point eſtre employez pour aller aux jeux du Theatre, & dans les autres lieux impurs & profanes. 135

Le veritable *Plaiſir* eſt celuy qui eſt accompagné de la vertu, & qui n'eſt point paſſager. 67

Il ne faut point prendre de *Plaiſir* à regarder d'autres actions que celles qui ſont juſtes & pieuſes: n'y à entendre autre choſe que ce qui nourrit l'ame, & qui nous peut rendre meilleurs. 67

Les Chreſtiens doivent eſtre ſi éloignez de pouvoir vivre ſans *Plaiſir*, qu'ils doivẽt meſme trouver du plaiſir dans la mort. 48

Nul ne reçoit de *Plaiſir* ſans affection. 41

Celuy qui paſſe les bornes du *Plaiſir*, & qui ne recherche dans le plaiſir que le ſeul plaiſir, ſe procure la mort. 67

Il ne faut jamais ſe laiſſer emporter à des *Plaiſirs* inutiles. 54

Il faut fuïr les *Plaiſirs* comme des pieges. 68
Ieſus-Chriſt a crucifié dans ſa chair tous les vains *Plaiſirs* du monde. 72
C'eſt une grande ſenſualité à des Chreſtiens de chercher leurs *Plaiſirs* en ce monde: ou pluſtoſt c'eſt une eſtrange manie de conſiderer comme un veritable plaiſir, les voluptez de ce ſiecle. 48
Les Chreſtiens doivent mettre toute leur joye dans le Seigneur, & non pas dans les *Plaiſirs* de ce monde. 95
Les *Plaiſirs* des Payens ne ſont pas les plaiſirs des Chreſtiens. 39
Que ſert à l'homme de joüir d'un *Plaiſir* paſſager, s'il eſt ſuivy d'une douleur eternelle, & s'il eſt tourmenté nuit & jour par la Concupiſcence. 79
Le *Plaiſir* qu'on prend à la Comedie produit toute ſorte d'incontinence. 73
Il n'y a point de *Plaiſir* plus doux à un homme ſage, & reglé, que celuy qu'il reçoit de la ſocieté d'une honeſte femme, & de celle de ſes enfans. 91
L'homme à qui Dieu *Plaiſt*, plaiſt auſſi à Dieu. 107
Idée generale du *Poëme* dramatique. 9. *dans le Traité.*
Les eſpeces du *Poëme* dramatique. 12. *ibid.*
Pompée établit le Theatre ſous le titre de Temple de Venus. 38. & 39
L'Art qui regle les differentes, *Poſtures* du corps eſt conſacré à la molleſſe de Ve-

nus, & de Bacchus. 49
Les *Predicateurs* ſont obligez de preſcher contre la Comedie, & contre les Danſes, & le Bal. 16. 17. & 103
Le temps des *Prieres* eſt bien differend du temps du divertiſſement. 11
Le plus grand honneur que les *Princes* puiſſent recevoir, eſt que Dieu ſoit ſervy & honnoré. 11
Toutes choſes dependent de leur *Principe*, & ne profitent point ſans luy. 125
S. Paul defend les paroles le *Raillerie*, & celles qui ne tendent qu'à un vain divertiſſement. 82

R

C'Eſt un étrange jugement que de fletrir un homme pour cela meſme qui le rend *Recommandable*. 43
Les *Regards* ſont dangereux. 71
Il ne faut point prendre de plaiſir à *Regarder* d'autres actions que celles qui ſont juſtes & pieuſes. 67. 78
Nous ne ſçaurions nous *Reioüir* en Dieu, qu'en le loüant. 108
C'eſt aux méchans à ſe *Reioüir* en ce monde, le monde finira, & leur joye finira avec le monde. 106
Remarques ſur les Canons des Conciles touchant la Comedie, & les ſpectacles. 3
La *Repreſentation* d'un crime énorme, ou

d'une choſe honteuſe n'eſt point meilleure que ce qu'elle repreſente. 42

Vne *Repreſentation* vive jointe à une expreſſion paſſionnée a naturellement un grand empire ſur le temperament des hommes 25. *dans le Traité de la Comedie.*

Les Chreſtiens ne peuvent point prendre plaiſir aux *Repreſentations* de l'impureté; puis qu'il ne leur eſt pas meſme permis d'avoir une penſée d'impureté. 60

Chacun ſelon ſon ſexe ſe *Repreſente* à ſon imagination dans les ſpectacles. 65

Si l'adultere eſt un mal, c'eſt un mal auſſi que de le *Repreſenter.* 84

On apprend l'adultere en le voyant *Repreſenter.* 57. & 61

Nous ne liſons point qu'on ait veu *Rire* Ieſus-Chriſt; parce que c'eſt par les ris diſſolus, que les meilleures diſciplines ſe corrompent. 122

Les autels du *Ris*, & de la rejouïſſance ſeront abbatus. 128

L'on approuve les excez des Comedies lors qu'on en *Rit.* 65

Roſcius Comedien. 104

S

VN homme *Sage* ne preferera jamais, ce qui eſt agreable à ce qui eſt plus honeſte, & plus avantageux. 54

C'eſt une grande *ſenſualité* à des Chre-

ſtiens de chercher leurs plaiſirs en ce monde. 48

On ne perd jamais le *ſouvenir* des mauvaiſes actions: Elles ont ceſſé d'eſtre des crimes, & elles deuiennent des exemples. 56.

Les *Spectacles* comprennent la vanité du Cirque, les fureurs de l'Amphitheatre, & les deſordres du Theatre. 22

Le Diable eſt l'autheur des *Spectacles*. 59

Le Diable ſçachant que l'Idolatrie toute nuë donnoit de l'horreur, il l'a reveſtuë de la volupté des *Spectacles*. 60

Les *Spectacles* ſont des inventions du Diable. 123

Les *Spectacles* ſont les pompes du Diable auſquelles on renonce en recevant le Bapteſme. 70

Les *Spectacles* ſont vains, pernicieux & ſacrileges. 62

Dans les *Spectacles* on ruïne le fondement de la Religion; & par conſequent on a ſujet d'apprehender la perte de ſon Ame. 125

Les *Spectacles* ſont des effets de la ſuperſtition, & de l'Idolatrie. 34

Les *Spectacles*, les jeux, & les autres divertiſſemens ſemblables ſont des reſtes du Paganiſme, & une pure invention du Diable. 17. & 18

Tout l'appareil des *Spectacles* appartient à l'Idolatrie. 38

On doit rejetter les *Spectacles*, parce

qu'ils ſont des occaſions des vices. 64
Les *Spectacles* eſtant des choſes mauvaiſes, & conſacrées à des fauſſes divinitez, doivent eſtre condamnez comme des corrupteurs agreables, dont ceux qui font profeſſion des bonnes mœurs doivent s'abſtenir. 55
Dans les *Spectacles* on ſuit le party du Diable, & on ſecouë le joug du Seigneur. 46
Les *Spectacles* doivent eſtre deffendus; parce qu'on n'y void que des choſes mauvaiſes. 54
L'Eſcriture Saincte deffend les *Spectacles*, en condamnant toutes ſortes de crimes. 58
2. En deffendant de regarder ce qu'il n'eſt pas permis de faire.
3. En condamnant l'Idolatrie, qui eſt la mere de tous les jeux. 59
L'Eſcriture Sainte condamne les *Spectacles*, en condamnant la concupiſcence qui comprend la volupté; car les *Spectacles* ſont une eſpece de volupté. 37
Elle les condamne auſſi dans le 1. Verſet du 1. Pſeaume. *ibidem*
Quand l'Eſcriture ne deffnderoit pas les *Spectacles*, la pudeur les devroit defendre 58
Par le témoignage, & par la promeſſe ſolemnelle que nous avons fait au Bapteſme de renoncer au Diable, à ſes pompes,

& à ſes Anges, nous avons auſſi renoncé aux *Spectacles.* 38.59.70.94.123.131.

Les Canons contre les *Spectacles* en general comprennent auſſi la Comedie. 4

L'eſtat de la Foy, l'ordre de la verité, & Loy de la diſcipline Chreſtienne, condamne abſolument le divertiſſement des *Spectacles.* 35

Les *Spectacles* ſont deffendus aux Laïques. 8

Les Chreſtiens qui aſſiſtent aux *Spectacles* ſont cauſe que le nom de Dieu eſt blaſphemé par les Infidelles. 8

On ſe charge dans les *Spectacles* des excez de tous les ſiecles paſſez. 61

Dans les *Spectacles* on ſe declare en quelque façon apoſtat, tranſgreſſeur de la Loy, & ennemy des Sacremens. 123

Il n'y a rien qui expoſe plus au mépris la parole de Dieu, que l'applaudiſſement & l'approbation qu'on donne aux repreſentations des *Spectacles.* 80

Les Conſtitutions Apoſtoliques, deffendent d'admettre au Bapteſme, ceux qui ſont attachez aux *Spectacles.* 30

La difference des *Spectacles* des Chreſtiens, & de ceux des Payens. 1

Les *Spectacles* de l'Egliſe. 133

Les *Spectacles* des Chreſtiens. 50. & 62

Les *Spectacles* des Chreſtiens, ſont les Spectacles des merveilles de Dieu. 112

Celuy qui les iours de Feſte quitte l'aſſem-

blée solemnelle de l'Eglise pour aller aux *Spectacles*, est excommunié par le 4. Concile de Carthage. 8

Ceux qui quittent l'Eglise pour aller aux *Spectacles*, meritent d'estre excommuniez. 74.

Les *Spectacles* nous apportent la mort; car en se retirant de ce qui peut entretenir la vie, ne se met-on pas au hazard de la perdre. 125

Quelque bon & moderé que soit l'usage, que les hommes peuvent faire des *Spectacles*; leur esprit n'est point si insensible qu'il ne soit agité de quelque passion secrete. 41

C'est la debauche des *Spectateurs*, qui fait la felicité des Comediens. 116

Tous les desordres des Spectacles retombent sur ceux qui y assistent, car s'il n'y avoit point de *Spectateurs*, il n'y auroit point de Comediens ny de Spectacles. Ainsi les uns & les autres s'exposent au feu eternel. 92.

Il n'est pas permis aux Chrestiens d'estre *Spectateurs* des duels, ny des autres spectacles. 30. 34.

T

QViconque s'attache aux choses *Temporelles*, perdra les eternelles. 68

Les pechez ne meurent point par la vieillesse du *Temps*, & les années ne couvrent point les crimes. 56

Le temps des prieres eſt bien different du temps du divertiſſement. 11

Quiconque met ſon affection aux choſes de la *Terre*, n'aura point de part aux biens du Ciel. 68

Rien ne ſubſiſte ſans la *Teſte*. 125

Le *Theatre* eſt le Temple de Venus, & c'eſt ſous ce titre qu'il a eſté eſtably dans le monde par Pompée. 38. & 39

Le *Theatre* eſt la maiſon de Venus & de Bacchus. 40

Le *Theatre* appartient au Diable. 46

Le *Theatre* eſt un lieu infame, & une école de l'impureté. 60. & 132

Le *Theatre*, & tous les autres jeux ne ſont que vanité. 72

Les *Theatres* ſont des lieux infames, où l'on fait une profeſſion publique de l'impureté. 104

Le *Theatre* eſt le ſiege des ennemis de Ieſus-Chriſt, & la chaire de peſtilence. 46. & 53

Le *Theatre* eſt l'azile de toutes ſortes d'impuretez. 39

Le *Theatre* eſt la peſte des villes. 90

C'eſt un peché de monter ſur le *Theatre*. 73

Ciceron loüant le Comedien Roſcius marque que le *Theatre* eſt ſi infame, que plus un homme eſt vertueux, plus il doit s'en éloigner. 104

Les Cenſeurs faiſoient abbattre les *Theatres* pour conſerver la pureté des mœurs. 39

Dieu n'a pas choisi le *Theatre* pour y faire éclater la gloire de ses Martyrs, ny pour instruire les Fideles. 37. *dans le Traité de la Comedie.*

La *Tradition* de l'Eglise est la regle de la conduite des Chrestiens. 29

Qu'est-ce que la *Tragedie.* 13. *dans le Traité de la Comedie.*

Qu'est-ce que la *Tragicomedie.* 13. *ibid.*

C'est le propre de la *Tragedie* d'exprimer en vers les crimes de l'antiquité; & en y entendant ce qui s'est déja fait, on apprend que cela mesme se peut encore faire. 56

Des *Tragedies* des Anciens. 19. & 20. *dans le Traité de la Comedie.*

Dans les *Tragedies* & *Tragicomedies* de nostre temps l'amour est traité d'une maniere impie. 28. *ibid.*

Punition de Dieu sur ceux qui assistent aux *Tragedies.* 46

On ne va au Ciel que par des *Travaux*, parce que le chemin qui y conduit, est étroit, penible & faschieux. 67. & 69

C'est par la vertu, & par les *Travaux* que Dieu nous appelle à la vie. 68

La *Vanité*, ou l'occupation en des choſes inutiles, eſt un peché. 41

La veüe des *Vanitez*, & des folies du monde, imprime de mauvais deſirs dans les cœurs des hommes. 72

Les *Vanitez* ſont les pompes du Diable, auſquelles on renonce en recevant le Baptéſme. 70

Celuy qui conſidere que le Seigneur luy eſt toûjours preſent, ne regarde point les *Vanitez* du ſiecle. 71

Celuy qui appartient à Ieſus-Chriſt, comment peut-il regarder les *Vanitez*. 72

La *Vengeance* eſt traitée dans la Comedie d'une maniere dangereuſe, & impie. 39. 40. & 41. *dans le Traité de la Comedie.*

Le Theatre eſt le temple de *Venus*. 38

La meilleure maniere, & la plus ſeure de trouver la *Verité*, eſt de la chercher dans la Tradition de l'Egliſe, tirée des Conciles, & des ſentimens des Saints Peres. 8. *dans le Traité de la Comedie.*

La *Vertu* conduit à la vie eternelle. 68

Le veritable plaiſir eſt celuy qui eſt accompagné de la *Vertu*. 67

Si le peuple s'appliquoit à la *Vertu*, le métier de Comedien ſeroit auſſi-toſt aneanty. 116

Plus un homme eſt *Vertueux*, plus il doit

s'éloigner du Theatre. 104
L'incontinence de la *Veuë*, eſt un témoignage de l'impureté de l'ame. 139
Le feu de l'impureté s'enflamme par la *Veuë*. 65
Il eſt plus facile de détruire le *Vice* avant qu'il ſoit enraciné, que de l'arracher apres qu'il a pris de profondes racines. Ce qui eſt tres-difficile, & quelques-uns meſme l'eſtiment impoſſible. 118
Les *Vieillards* ne doivent point aller à la Comedie, parce qu'il leur eſt honteux de commettre des pechez qui ne ſont plus de leur âge. 65
Les concerts de Muſique, de *Violes*, & de Luts ſont dediez à Apollon, aux Muſes, à Minerve, & à Mercure, qui les ont inventez. 40
Les Iuſtes ſont ceux qui conforment leur cœur à la *Volonté* de Dieu, qui reglent & conduiſent leur volonté par la ſienne. 108
Ceux qui voudroient que leur *Volonté* s'accompliſt pluſtoſt que celle de Dieu, voudroient auſſi reduire ſa volonté à la leur, au lieu de corriger, & de regler la leur par la ſienne. 107
La *Volupté* conduit à la mort. 68
Adam n'euſt point eſté chaſſé du Paradis, s'il n'euſt eſté ſeduit par la *Volupté*. 71
Il y a plus de peril à ſe laiſſer emporter à la *Volupté*, qu'il n'y a de plaiſir à s'en raſſaſier. 47

La *Volupté* a un si grand pouvoir sur les hommes, qu'elle les porte à embrasser les occasions du peché par l'ignorance, & à trahir leur conscience par la dissimulation. 36.

Le Demon seduit plus de gens par la *Volupté*, que par la crainte. 114

C'est une étrange manie de considerer comme un veritable plaisir, les *Voluptez* de ce siecle. 48

Nous ne devons point nous laisser emporter par la coustume du siecle aux attraits des *Voluptez* qui nous détournent de Dieu, & des bonnes œuvres que nous devons faire. 66

Les spectacles sont une espece de *Volupté* que la sainte Escriture condamne. 37

Les Epicuriens se sont feint une *Volupté* en laquelle ils ont établi le souverain bien. 35

Quelle plus grande *Volupté* peut-on sentir, que celle qui nous dégoûte de toutes les autres voluptez. 49

On ne doit point faire un mauvais *Vsage* de ce sens qui nous a esté donné pour escouter les enseignemens de Dieu. 67

Y

Les *Yeux* raviſſent l'ame comme une proye. 140

Vn Magistrat ne doit pas avoir seulement les mains pures; mais les *Yeux* mesmes. 139

Z

LEs Predicateurs doivent faire paroistre leur *Zele* à reprendre continuellement les déreglemens de la Comedie, 16. & 103.

FIN.